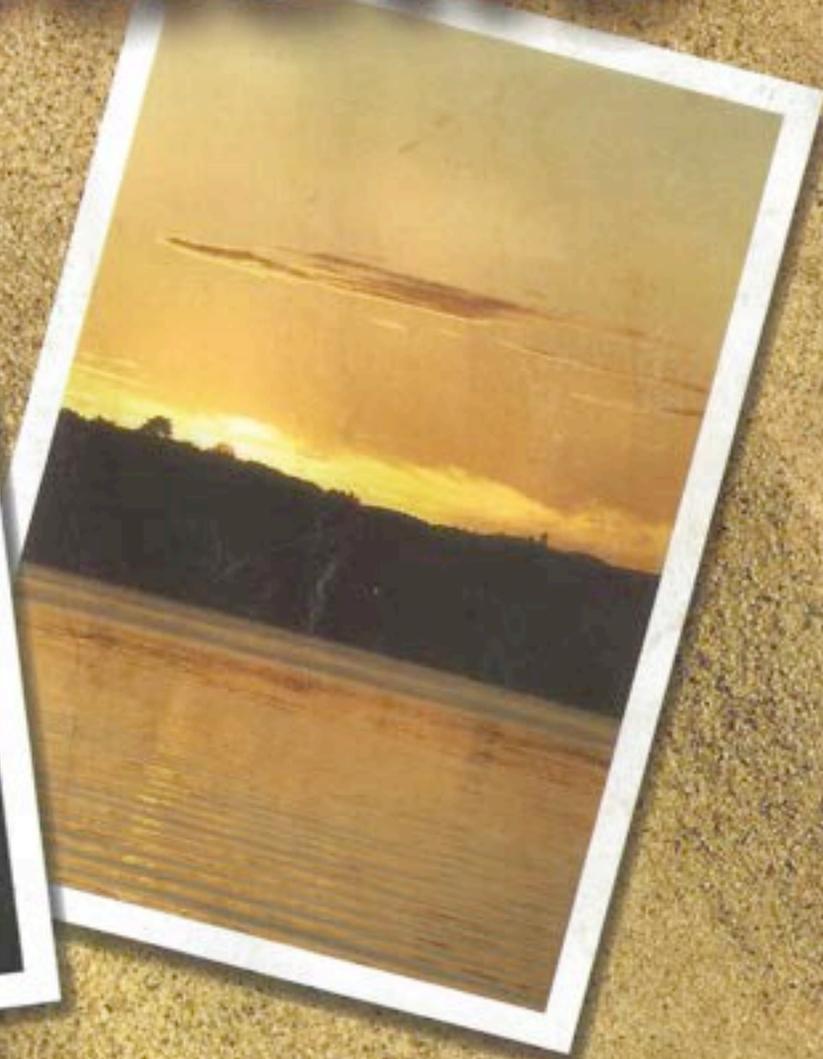


ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU *Lac Sept-Îles*

Volume *29* 2002

L'Alouette



Groupe **pmt**
assurances

ASSUREZ-VOUS EN TOUTE
confiance...
PROFITEZ DE NOS
55 années d'expérience

ULTIMA
ASSURANCES
ET SERVICES FINANCIERS INC.

SAINT-RAYMOND

Siège social
292, rue Saint-Joseph
Saint-Raymond (Québec)
G3L 1J5
Tél. : (418) 337-2294
Fax : (418) 337-7281
pmt@assurancespmt.com
www.assurancespmt.com

LA POCATIÈRE • L'ISLET • MONTMAGNY • QUÉBEC • SAINT-ANSELME
SAINT-BASILE • SAINTE-PÉPÉTUE • SAINT-GERVAIS • SAINT-RAYMOND



REVÊTEMENT EXTÉRIEUR



MATÉRIAUX de CONSTRUCTION



PORTES et FENÊTRES



DÉCORATION



UN SERVICE DE POSE IMPECCABLE

Un détour payant...

SPÉCIALITÉS



Estimation gratuite



Service d'installation



Centre de coupe



Livraison camion

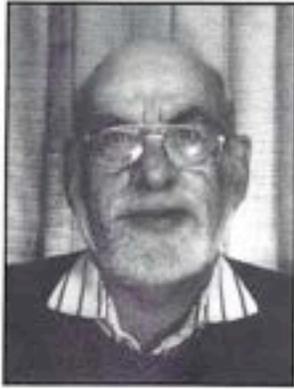


Location d'outils



207, Saint-Jacques, Saint-Léonard **337-7150**

Mot de l'éditeur



Dans *L'Alouette* 2002, on pouvait lire ces lignes dans le *Mot de l'éditeur* : « J'avise dès maintenant que cette édition 2001 est la dernière dont je serai responsable. Je suis fier d'avoir contribué au succès de *L'Alouette* pendant toutes ces années et j'assure la relève de ma collaboration

quant à son initiation au processus de production». Vous vous en doutez bien, ces quelques lignes étaient d'Antoine Lacoursière. Celui-là même qui n'a pas ménagé temps et efforts pendant plus de 12 ans pour donner à cette publication un niveau de qualité rarement égalé et qui peut avantageusement être comparée à celle de revues à grand tirage que l'on retrouve sur le marché.

Sans les Antoine Lacoursière, Yvon Alain et compagnie, le degré d'excellence atteint par *L'Alouette* n'aurait sûrement pas été le même et l'intérêt pour sa lecture se serait émoussé après quelques années. La réalité est tout autre. La très grande majorité des membres attendent la publication de *L'Alouette* avec impatience dès que reviennent les premières hirondelles. Et dès l'ouverture du Club, ils sont nombreux ceux qui se précipitent pour obtenir leur exemplaire et pour prendre connaissance des divers aspects de la vie de notre oasis de détente et de paix.

Chacun y trouve son compte : des informations sur les dossiers importants de l'APLSI et de la municipalité, des articles de fond sur le respect de l'environnement, une revue photographique des activités tenues l'été et les mois précédents, sans oublier la très populaire rubrique *Un peu de tout...* qui décrit, parfois avec un brin d'humour, les petits et grands événements de la vie au lac.

C'est une formule gagnante très appréciée et on doit y songer à deux fois avant de vouloir y apporter des changements en profondeur. En prenant la relève, je n'ai pas hésité longtemps: la facture de *L'Alouette* et de ses différentes rubriques demeureront inchangées.

D'ailleurs, pour ma première expérience, je me sens un peu intimidé à la pensée de chausser les bottes d'Antoine. La tâche de secrétaire de l'APLSI étant déjà lourde de nombreuses heures de bénévolat, je voyais difficilement comment joindre les deux bouts tout en visant la même qualité. Heureusement pour moi, « Tony » a tenu sa promesse et cela au plus haut niveau. Non seulement m'a-t-il initié, mais compte tenu de mon peu de disponibilité, il a pratiquement pris en charge la collecte des articles, le montage des photos (qu'il a prises en bonne partie), le contenu de la chronique *Un peu de tout* sans oublier les contacts avec les commanditaires et avec l'imprimeur.

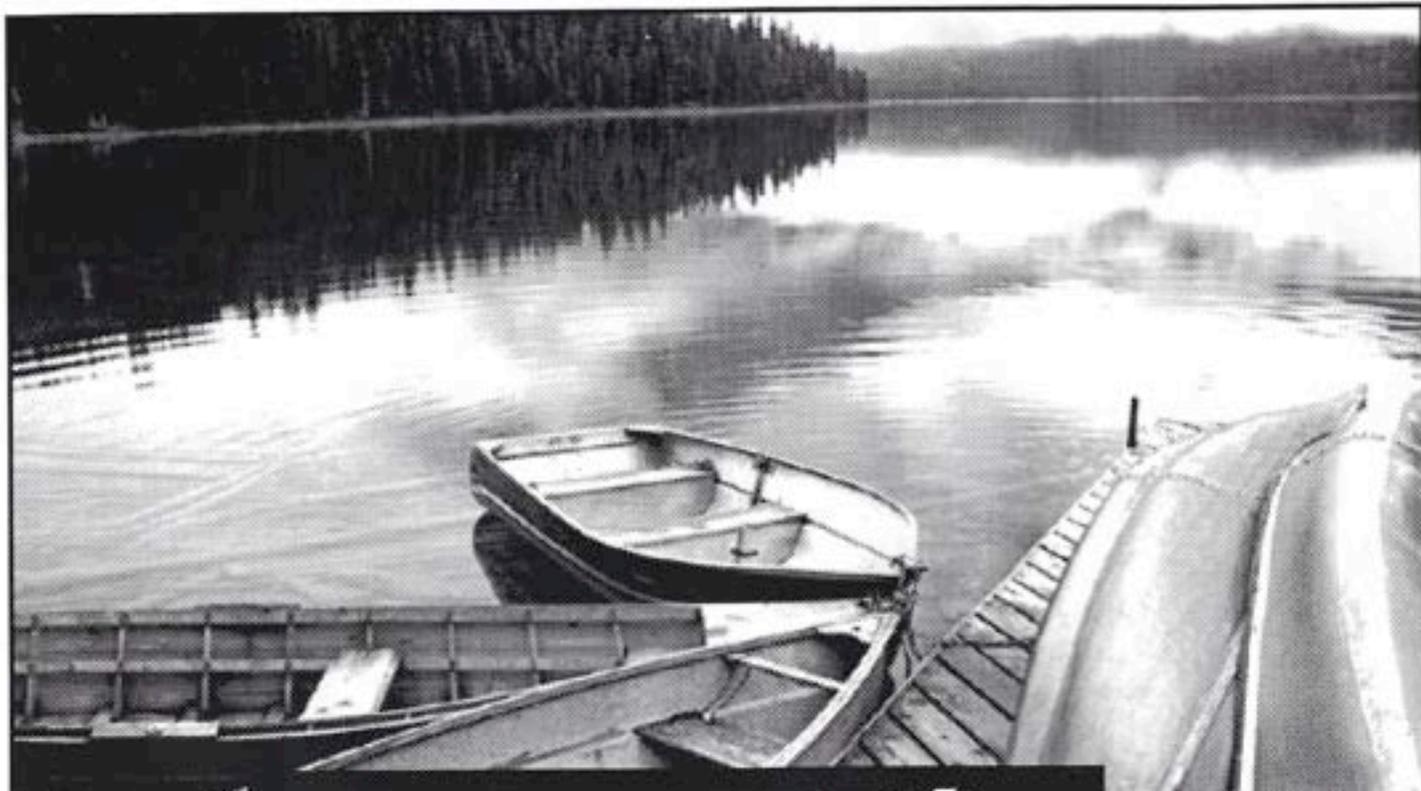
Merci Antoine pour ton apport plus que précieux. Merci aussi à Madeleine Beaumont et à Florent Laberge pour les magnifiques photos qui illustrent si bien la beauté de notre milieu de vie. Merci aussi à tous ceux qui nous ont fait parvenir articles et notules. Merci enfin à nos nombreux annonceurs qui permettent à *L'Alouette* de vivre et d'atteindre la qualité recherchée.

Ce numéro de *L'Alouette* est un peu spécial, car il fait aussi une large place à l'avenir. D'abord avenir de nos jeunes par un article qui retrace ce qu'est devenue cette jeunesse qui a grandi au lac. Ensuite, avenir de notre Club nautique et de notre Association par un article qui présente les résultats du sondage réalisé au printemps en vue de l'Assemblée générale spéciale du 22 juin. Enfin, avenir de la sécurité nautique par un article sur les nouvelles mesures projetées conjointement par la Ville de Saint-Raymond et l'APLSI au sujet de la sécurité nautique et de la pose de bouées sur notre plan d'eau.

Les pages centrales sont d'ailleurs consacrées au projet de plan de balisage. Vous pourrez détacher ce plan et le conserver.

Je vous souhaite bonne lecture et bonnes vacances.

André Martin



LA LIBERTÉ...

**... DE FAIRE LES CHOSES
QUI VOUS TENTENT.**

C'est faire affaire avec la
Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond.
Elle demeure à l'écoute de vos besoins
et parfois même, il arrive qu'elle les précède.



Desjardins

Caisse populaire Desjardins
de Saint-Raymond

Centres financiers de
Rivière-à-Pierre, Saint-Léonard,
Saint-Raymond et Sainte-Christine

• Téléphone : 337-2218 • Courriel : conseil@cpopstraymond.com

Mot de la présidente



Une autre saison estivale s'amorce et je m'empresse de vous souhaiter des jours heureux et ensoleillés dans notre petit coin de paradis. Votre Bureau de direction n'a pas chômé au cours de la dernière année. Nous avons d'abord voulu assurer la progression des actions entreprises par nos

prédécesseurs concernant les dossiers importants de la sécurité et de l'environnement.

Au niveau de la sécurité, en particulier, grâce aux efforts déployés par les membres du Comité conjoint APLSI-Ville de Saint-Raymond, notre lac sera bientôt doté d'un plan de balisage officiel, conforme aux normes de la Garde côtière canadienne et, dès l'an prochain, les écueils et autres endroits dangereux pour la navigation pourraient être indiqués par des bouées réglementaires, répondant ainsi aux vœux de 72% des membres qui ont répondu au sondage. Je me dois de remercier en votre nom, messieurs René Hendriks, Pierre Gauvin et Raymond Girard de votre Bureau de direction ainsi que Pierre Gagnon, conseiller municipal, pour leur efficacité remarquable à mener à bien ce dossier. Un merci particulier au Conseil de ville qui continue à nous épauler pour rendre la navigation plus sécuritaire.

Au niveau de la protection de l'environnement, il me faut d'abord constater que la persévérance et les admirables efforts des Alain Bardenet, Florent Laberge, Yves-Jean Fournier et compagnie n'ont pas été vains. En effet, les diverses mesures réglementaires adoptées par la Ville de Saint-Raymond permettent déjà une meilleure protection de la bande riveraine et, plus récemment, une protection de l'eau contre les attaques chimiques des pesticides et autres fertilisants. S'y ajoutera bientôt une réglementation sur la protection des milieux humides qui forment les poumons du lac. Soyez assurés que votre Bureau de direction continuera à sensibiliser tous les riverains au respect de ces règlements. De plus, nous appuyons les

efforts de la ville pour que toutes les installations septiques soient conformes aux normes.

Toutefois, un nouveau contexte s'est imposé rapidement à notre réflexion : celui d'une baisse notable de participation aux activités qui, traditionnellement, attiraient une bonne partie d'entre vous. Cette baisse, progressive d'année en année, nous a forcés à réfléchir sur l'avenir d'un Club nautique de plus en plus déserté au moment même où des investissements importants sont à consentir.

Fondamentalement, c'est sur vos besoins et votre vision de l'avenir que nous voulons établir les priorités de votre Association et donner, si tel est votre désir, un second souffle à la vie de notre Club nautique.

Dans l'envoi du printemps, il y avait un questionnaire sur l'avenir du Club nautique et sur les activités qui vous sont offertes traditionnellement. Ce sondage était une première étape de consultation et nous souhaitons que vous ayez tous saisi l'occasion de nous faire connaître votre opinion au sujet de l'avenir.

Nous nous baserons donc sur les résultats de ce sondage pour vous présenter des hypothèses étoffées de rénovation du Club et de ses équipements. Des esquisses détaillées et des prévisions budgétaires précises ont été préparées par un comité formé de Pierre Gauvin, Denis Cayer et Florent Laberge. Elles seront au cœur des discussions que nous voulons avoir avec vous lors de l'Assemblée générale spéciale du 22 juin.

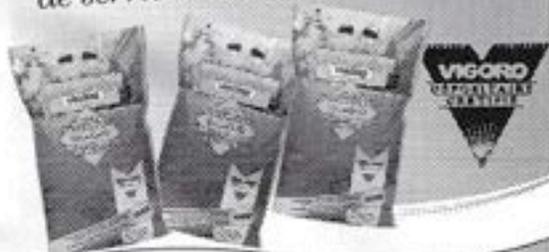
En terminant, il me faut souligner que le souhait de plusieurs anciens présidents s'est réalisé au cours de l'année. Au Bureau de direction, une relève efficace a pris le relais. Merci à celles et à ceux qui sont venus nous aider à promouvoir une vision d'avenir. Mais cette vision doit maintenant se concrétiser. Je fais donc appel à toutes celles et tous ceux que cela intéresse. Venez vous joindre à nous, le défi de l'avenir est emballant!

Louise Chouinard

Prêt à vous accueillir !
 AUX
PRIMEVERTS
 Centre Jardin • Fleuriste

Plus grand...
 plus de choix...
 plus de services !

Le seul vrai Centre Jardin
 du comté qui regroupe autant
 de services sous un même toit

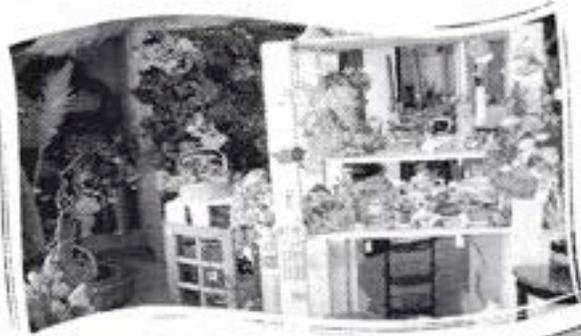


Paysagiste... traitement de pelouse



McKenzie

Pépiniériste... • beau choix d'arbres et d'arbustes



Boutique-Cadeaux

mariage, naissance, arrangement
 funéraire ou pour toute autre occasion.

Fleuriste

Teleflora

HORAIRE D'ÉTÉ à compter du 25 juin

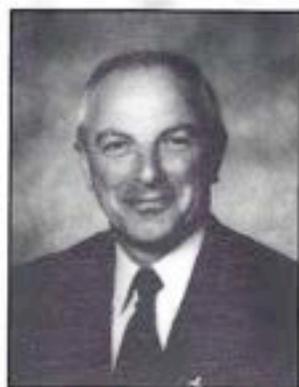
Lundi au mercredi	9 h 00 à 18 h 00
Jeudi et vendredi	9 h 00 à 21 h 00
Samedi et dimanche	9 h 00 à 17 h 00

Jusqu'au 24 juin :

Lundi au vendredi	8h30 à 21 h 00
Samedi et dimanche	8h30 à 17 h 00

667, rue Saint-Joseph,
 Saint-Raymond

1-877-337-7797 **337-7797**



Mot du maire

Grâce à *L'Alouette*, j'ai chaque année l'opportunité de vous informer de différents projets touchant la population raymondoise et plus particulièrement celle des riverains du lac Sept-Îles.

Le premier dossier dont je désire vous entretenir concerne la sécurité nautique sur le lac Sept-Îles et l'installation de bouées. Un comité travaille à élaborer un schéma d'implantation de bouées et à préparer une soumission pour l'achat des bouées. De son côté, la Ville de Saint-Raymond vérifie auprès de compagnies d'assurances s'il existe des protections contre les risques dus à l'installation de bouées. Ce dossier suit son cours et, dès que les énoncés seront fixés, votre association vous en fera connaître les résultats.

Le protocole d'entente et le code d'éthique avec Aviation Batiscan inc. ont été renouvelés pour 2002.

La mise aux normes des installations septiques se continue dans le but d'améliorer l'environnement. Toutes les installations devront être conformes pour la fin de l'année 2002. Monsieur Emmanuel Paquet, inspecteur municipal du Service d'urbanisme de la Ville de Saint-Raymond, est là pour répondre à vos questions et vous donner les explications nécessaires. En ce qui a trait aux îles, le problème n'est pas encore réglé, mais tous les efforts sont entrepris pour trouver la meilleure solution.

Dans le domaine des travaux publics, la Ville de Saint-Raymond a budgété les sommes nécessaires à la continuation de l'amélioration de son réseau routier. Monsieur Benoit Paquet, directeur des Travaux publics, prépare actuellement les plans pour la réfection d'une autre section du Chemin du lac Sept-Îles. Les 100 000 \$ prévus à cet effet pour l'année en cours viennent s'ajouter aux 755 000 \$ déjà investis depuis l'automne 1994.

Finalement, la Ville de Saint-Raymond compte sur votre collaboration pour être des promoteurs de notre environnement exceptionnel pour le tourisme, environnement digne d'une force de la nature.

Au nom du conseil municipal, des employés municipaux et en mon nom personnel, je vous souhaite une agréable saison estivale.



Alban Robitaille, maire

Restaurant-Bar **La Croquée**



- PIZZA
- METS CHINOIS
- METS ITALIENS
- BROCHETTES
- MENUS À PRIX POPULAIRES

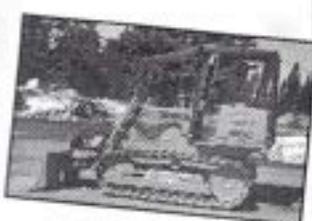
PLUS DE 250 PLACES
DE DISPONIBLES :

- RESTAURANT-BAR
- CASSE-CROÛTE
(ouvert dès 5 h A.M.)
- BAR-TERRASSE

PROFITEZ
DE L'ÉTÉ
AU MAXIMUM

171, Saint-Jacques, Saint-Raymond G3L 3Y4
(418) 337-7850 • fax : (418) 337-3358

Carl Beaupré **CAMIONNEUR**



**Sable • Gravier • Terre
Pierre concassée
Nivelage • Excavation**

RBQ : 8236-3086-20

1231, Rang Notre-Dame
Saint-Raymond

**Tél. : (418) 337-6497
Cell. : (418) 657-9380**

Accessoires d'incendie préventifs



René Rhéaume
vente et service

349, BOIS-DE-COULONGE,
LAC-SAINT-CHARLES (QUÉBEC) G3G 1J4
TÉL. : (418) 841-0364 • FAX : (418) 841-3477
CELL. : (418) 571-7703

**Vente et recharge
d'extincteurs**

*Nous vous rendrons visite cet été.
Nous détenons un certificat d'autorisation
de la Ville de Saint-Raymond et un permis
de l'Office de protection du consommateur.*

Mot de votre député fédéral de Portneuf



Il fait bon penser qu'avec le retour de la belle saison renaîtront les traditionnelles tournées de lac en bonne compagnie, la communion franche avec la nature, les belles soirées sous les étoiles et bien plus encore.

Ce qui me fait plaisir, c'est de savoir que tous ces moments magiques peuvent se réaliser dans notre milieu de vie immédiat et s'inscrivent naturellement dans notre quotidien. Je tiens également à souligner les efforts que chacun met afin de préserver cette qualité de vie unique du lac Sept-Îles et ce, dans la perspective que chacun puisse continuer à en jouir pleinement et encore longtemps. L'esprit de bon voisinage et d'entraide sont des valeurs hautement véhiculées au lac. À titre d'exemple, je pense à l'hiver dernier et à l'initiative spontanée de résidents ayant choisi d'entretenir, en tout ou en partie, un sentier de ski, un sentier de glace, tandis que d'autres s'organisaient afin d'offrir généreusement un café ou une soupe chaude. Je suis particulièrement fier d'appartenir à un tel groupe.

Je vous souhaite à toutes et à tous une saison estivale des plus agréables.

Claude Duplain



625, Côte Joyeuse
Saint-Raymond

Tél. : (418) 337-6777
Télec. : (418) 337-9090
Accès total : 990-0124



FER-DI-MO INC.

110, Saint-Jacques, C.P. 1467
Saint-Raymond, Québec
G3L 3Y2



ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE :
Aluminium, Mig, Rod

Prop. : Normand Dion Tél. : (418) 337-8078
Guy Moisan

PUITS ARTÉSIENS Ovila Paquette & Fils Inc.

FORAGE DE PUITES
VENTE ET INSTALLATION DE POMPES
SERVICE 24 HEURES
OUVRAGE GARANTI
ESTIMATION SUR DEMANDE

Licence RBQ : 1815-9066-05

410, Principale, Grondines
268-8464



Chaussures

Columbia

Josef Seibel
DES EUROPÉENS, COMFORT SURE



HUSH
PUPPIES

ACTON

KODIAK



rieker
ANTISTRESS

TERRA

Naturalizer



Clarks
ENGLAND

Vêtements

LEO CHEVAUER



POINT ZERO

BLAID

HH
HELLY HANSEN

DANIEL DAVID
GOLF

Lois
JEANS & JACKETS

BIG
BILL

PRIVATE
MEMBER

MILLER

C
a
c
h
a
r
e
l

EMILE DENIS Ltée

chaussures - vêtements
337-7042

Centre-ville Saint-Raymond

APLSI MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION 2001-2002

EXÉCUTIF

Louise Chouinard	Présidente
Jacques-A. Bilodeau	1er vice-président
Carole Lapointe	2e vice-présidente
Francine Paquet	Trésorier
André Martin	Secrétaire

DIRECTEURS ET DIRECTRICES

Alain Bardenet	Stéphanie Godin (1)
Madeleine Beaumont	Nicole Hardy
Louise Bernier	René Hendriks
Denis Cayer	Yves-Jean Fournier
Pierre Gauvin	Florent Laberge
Raymond Girard (1)	François Piché

LOISIRS ET CAMP DE JOUR

Madeleine Beaumont
Louise Bernier
Denis Cayer
Stéphanie Godin
Nicole Hardy
Francine Paquet

INFORMATION

Madeleine Beaumont
André Martin

ENVIRONNEMENT ENSEMENCEMENT

Respects des normes
Alain Bardenet
Yves-Jean Fournier
François Piché
Trophée Genest
Alain Bardenet
Ensemencement
Jacques-A. Bilodeau
Yves-Jean Fournier
Florent Laberge

ACTIVITÉS SOCIALES ET BÉNÉFICES

Parade de bateaux
Souper

SÉCURITÉ ET HYDRAVIONS

Hydravions
Louise Chouinard
François Piché
Sécurité
René Hendriks
Pierre Gauvin
Raymond Girard

RECRUTEMENT BIBLIOTHÈQUE

Recrutement
Jacques-A. Bilodeau
Bibliothèque
Jacques-A. Bilodeau

ENTRETIEN, GARDIEN ET IMMOBILISATIONS

Gardiennage du club
Denis Cayer
André Martin
Rénovation et
Entretien
Denis Cayer
Pierre Gauvin
Raymond Girard
Florent Laberge

BON OEIL

Bon voisinage
Carole Lapointe

Bibliothèque du Lac Sept-Îles

Par Jacqueline Côté

Avez-vous déjà fréquenté la bibliothèque du lac Sept-Îles ? Il est surprenant de constater la variété de volumes que peut contenir ce petit coin de la chapelle. Chaque année, notre bibliothèque s'enrichit de nouvelles parutions. Les grands classiques y côtoient les auteurs modernes. Le coin des enfants comprend plusieurs collections intéressantes.

De plus, notre « Foire du livre » nous permet de faire connaître notre service. Les revenus générés servent à l'achat de nouveaux volumes et nous acceptons avec plaisir tous les dons de livres et d'argent.

Pour connaître l'horaire d'ouverture de la bibliothèque, consultez le Mini-Alouette qui vous a été expédié au printemps ou informez-vous au Club nautique.

Les bénévoles seront heureuses de vous accueillir en grand nombre.



PROGRAMMATION 2002

MOULIN MARCOUX
SALLE DE SPECTACLE
LYNDA LEMAY



Jeudi 13 juin 20h	MICHEL RIVARD «ouverture officielle»	24 \$
Vendredi 14, samedi 15 juin 20h	ÉCOLE DE MUSIQUE DESCHAMBAULT	15 \$
Vendredi 28 juin 20h	LOUIS-JOSÉ HOUDE, humoriste	23 \$
Révélation de l'année en 2002		
Samedi 29 juin 20h	TRICOTÉ BERRÉ	12 \$
Musique traditionnelle et folklorique		
Samedi 17 août 20h	YVON BROUSSEAU	10 \$
Chanteur et interprète		
Dimanche 18 août 20h	STEPHEN BARRY BAND	21 \$
Groupe blues québécois		
Vendredi 23 août 20h	MES AÏEUX	21 \$
Musique traditionnelle et folklorique		
Dimanche 25 août 20h	BOURBON GAUTHIER	21 \$
Chanteur et interprète country		
Samedi 31 août 20h	ALEXIS LE CONTEUR	22 \$
Comédien		
Samedi 7 septembre 20h	JOSÉE BEAUCHESE	14 \$
Auteur, compositeur et interprète		
Vendredi 13 septembre 20h30	ROYAL TEA ET PÉNÉLOPE	8 \$
Groupe punk rock		
Vendredi 20 septembre 20h30	SAGACITÉ	6 \$
Groupe hip-hop		

Vendredi 16, samedi 19 octobre 20h	HOMMAGE à PIAF	22 \$
Chantée par Jacqueline Lefebvre		
Samedi 26 octobre 12h à 18h	L'HALLOWEEN AU MOULIN MARCOUX I	2 \$
Fête familiale		
Samedi 9 novembre 20 h	RÉAL BOGAGE	18 \$
Auteur compositeur et interprète		

THÉÂTRE

Vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 juillet 20h	AU 7 ^e CIEL	10 \$
Comédie présentée par le Rido Théâtre		
Vendredi 23, samedi 27 et dimanche 28 juillet 20h	COMÉDIE MUSICALE	10 \$
Théâtre, chansons et humour		
Vendredi et samedi 12 - 13 - 9 - 10 août 20h	LES FOUS DE LA RAMPE - Haute fidèle	15 \$
Pièce de théâtre		
Vendredi et samedi 4 - 5 - 11 - 12 octobre 20h	DES CENTS FAÇONS - Deux femmes, deux hommes, un ange !	10 \$
Comédie		
Vendredi 15, samedi 18 novembre 20h	OLD GIRCHARD - Comédie peu !	15 \$
Comédie présentée par Les Grands Enfants inc.		

GALERIES D'ART

Ouvert du 8 juin au 29 septembre 2002
Du mardi au dimanche de 13h à 17h
Dépôt de la programmation complète
disponible chez de nombreux marchands.
Demandez-le !

Billetterie : 873-2149
Information : 873-2027

Les Entreprises Alarmes & Incendies W.T. Inc.

Licence RBQ : 2962-2826-28



- Alarme incendie, vol,
- Vérification, Vente et Recharge des extincteurs - gicleurs
- Éclairage d'urgence et « CAMERA »

• Résidentielle • Industrielle
• Commerciale
Walter Tremblay, prop.
513, Chanterelle Tél. : 418-876-2557
Neuveville, Qc G0A 2R0 Fax : 418-876-2151
www.alarmeswt@futurezone.com

Les Buffets Marie-France
Relais T. Lesage



SERVICE DE TRAITEUR

- Vaisselle de porcelaine
- Équipe professionnelle

Salle de réception de 40 à 100 personnes
Nous allons partout dans le comté et dans la région de Québec
569, Rang Saguenay, Saint-Raymond **337-6449**



M MARCHÉ GINGRAS
FRUITS ET LÉGUMES INC.

votre marché du coin

Le spécialiste des
FRUITS ET LÉGUMES



PRODUITS
Maison

BIÈRE
VIN

OUVERT
7 jours / 7 soirs
de 8 h à 21 h



734, rue Saint-Joseph
Saint-Raymond
337-7936

ACTIVITÉS SOCIALES



Fiset & Marcotte inc.



Manufacturier de
portes et fenêtres
- Fenêtres P.V.C.
- Portes d'acier
- Portes de garage

Lévy Marcotte, président
Pierre Fiset, vice-président

Tél. et télécopieur
(418) 329-2850

78, avenue Saint-Georges, C.P. 236, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

CLINIQUE DENTAIRE DUBÉ & DUFOUR



Dubé & Dufour

□ DR FRANÇOIS DUBÉ
□ DR PIERRE DUFOUR

TÉL.: 418-337-4641

200, boulevard Cloutier, SAINT-RAYMOND G3L 3M8
FIN DE SEMAINE URGENCES (PAQUETTE) 418-873-6500

Lingerie
LISCYA

Conçue pour elle...

Pour un
Un certificat-cadeau

pensez **Liscya**

Centre-ville Saint-Raymond
337-6776

POLARIS®

La conduite par excellence



PRONAUBEC



merCruiser

MERCURY
OUTBOARDS

GLASTRON



SX 175

**CLOUTIER
SPORTS**

VENTE, SERVICE À DOMICILE
ENTREPOSAGE

181, Saint-Cyrille, Saint-Raymond
(Québec) G3L 1T1
Tél. : (418) 337-2216
Fax : (418) 337-3824

PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2001

tenue le 11 août 2001, au Club nautique

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Yves-Jean Fournier, président de l'Association, constate à 9h11 qu'il y a quorum puisque 49 personnes ont signé le registre des présences, dont au moins 30 membres en règle. Il déclare donc l'assemblée officiellement ouverte et agit à titre de président.

Monsieur Fournier en profite pour présenter les membres du Bureau de direction pour l'exercice 2000-2001.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été déposé aux membres à l'entrée de la salle au début de l'Assemblée.

L'ordre du jour présenté est adopté à l'unanimité sur proposition de madame Rosanne Leclerc, secondée par monsieur Denis Cayet.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle, tenue le 12 août 2000, est exemptée puisque les membres en ont pris connaissance dans le dernier numéro de *L'Alouette*.

Sur proposition de monsieur Antoine Lacoursière, secondé par monsieur Éric Perron, l'Assemblée adopte le procès-verbal sans corrections.

4. RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

4.1. Rapport du président

Le président indique d'abord que le Bureau de direction s'est réuni à sept occasions au cours de la dernière année ; l'exécutif, quant à lui, s'est réuni deux fois en plus de nombreuses communications électroniques. Le président passe alors en revue les principaux dossiers qui ont fait l'objet de préoccupations du Bureau de direction au cours de la dernière année.

LE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE SAINT-RAYMOND

À ce chapitre trois dossiers retiennent l'attention :

Le respect de l'environnement

Le partenariat avec la Ville de Saint-Raymond a eu comme première priorité l'environnement. C'est ainsi que, suite aux actions de l'APLSI dans ce domaine, la Ville a adopté un règlement sur l'utilisation des pesticides ainsi que des fertilisants chimiques. Ce règlement assurant le respect des normes environnementales sur les rives des plans d'eau favorisera une meilleure santé de notre lac. Monsieur Fournier invite les membres à communiquer avec l'inspecteur municipal, monsieur Dominic Chartier (337-2202), pour l'informer de tout épandage qui contreviendrait à ce nouveau règlement. La Ville assure la confidentialité de ses sources d'information.

Toujours dans le domaine de l'environnement, la Ville doit donner suite d'ici quelques semaines aux recommandations de l'étude de la CAPSA sur la protection des milieux humides. Cette étude avait été entreprise en 1999 et est une collaboration entre la Ville et l'APLSI. L'action de la Ville consistera à protéger, par règlement, les milieux humides et les cours d'eau, ce qui contribuera à la qualité des eaux du lac. Il faut d'abord les identifier et les reconnaître sur les cartes numérisées à l'usage du service d'urbanisme de la ville.

La sécurité et le dossier des hydravions

Grâce à la collaboration et au leadership de la Ville, l'entente avec

Aviation-Batiscan inc. a été renouvelée. Monsieur Fournier indique que, au cours de 2001, on a noté une diminution des vols vers les territoires de pêche puisque Aviation-Batiscan n'est plus détenteur du contrat de transport des pêcheurs vers le secteur Croche-McCormick. Par ailleurs, au niveau de la fréquence des vols touristiques, monsieur Fournier indique qu'il faut demeurer vigilants. En effet, il a reçu, la semaine dernière, un appel du propriétaire d'Aviation-Batiscan qui lui indiquait que les vols touristiques que ce transporteur effectue à partir des installations de la rivière Batiscan, près du fleuve, engendrent des protestations des riverains à cet endroit. Il est donc à craindre une augmentation des vols touristiques à partir du lac Sept-Îles.

De plus, le président a écrit aux sept propriétaires d'hydravions privés pour leur demander d'adhérer volontairement au code d'éthique de l'Association québécoise des transporteurs aériens comme l'a fait Aviation-Batiscan. À date, il a reçu une réponse positive d'un propriétaire privé.

Au sujet de la sécurité nautique, la Ville a mis sur pied un comité conjoint avec l'APLSI pour améliorer la sécurité sur le lac en vue de proscrire la vitesse excessive, la circulation à haute vitesse près des rives et la diminution du bruit généré par certains bateaux. L'APLSI a nommé deux représentants à ce comité sous la responsabilité de monsieur Pierre Gagnon, conseiller. Le comité peut déjà s'appuyer sur le balisage réalisé il y a quelques années par la Garde côtière canadienne. Le comité remettra à l'automne, au conseil de Ville, ses recommandations sur la pose de bouées concernant les zones à risque et à vitesse réduite et sur la constitution d'une patrouille nautique. Des mesures pourraient donc être en place dès l'été 2002.

L'évaluation municipale du Club nautique

L'Association a contesté le montant de l'évaluation de la bâtisse du Club nautique. Une entente à l'amiable a permis de faire passer cette évaluation de 110 900\$ à 78 100\$, pour une économie de 164\$ par année. Monsieur Fournier invite les membres qui estiment que leur propriété est surévaluée à entreprendre une démarche similaire avec la Ville puisque chaque cas doit faire l'objet d'une analyse particulière.

La conformité des installations septiques

La Ville, suite à une adoption d'un règlement sur les installations septiques, effectuera une inspection des installations pour lesquelles elle n'a pas délivré de permis. L'APLSI n'a pas été consultée dans ce dossier, mais simplement informée que 600 installations feraient l'objet de vérification à l'échelle de la municipalité. Déjà, environ 150 propriétaires auraient reçu une lettre leur indiquant l'inspection prochaine de leur installation ou la non-conformité de celle-ci. L'objectif visé est que toutes les installations soient conformes aux normes gouvernementales au plus tard le 31 décembre 2001.

LES AUTRES DOSSIERS PRIORITAIRES

Le camp de jour au Camp de Portneuf

L'entente avec le Camp de Portneuf, en vigueur depuis 1999, fait en sorte qu'il organise les activités du camp de jour pour le compte de l'Association, qu'il devient responsable de la sécurité de ces activités. En 2001, la formule du camp de jour a été améliorée et a permis à 40 jeunes de bénéficier d'activités structurées. L'APLSI contribue au maintien du camp de jour en versant au Camp de Portneuf 75\$ par enfant inscrit, et ce jusqu'à une contribution maximale de 3 000\$

337-2238

**Encore plus
d'espace pour
mieux vous servir**

• **Orthopédie**

(Vente et location)

• **Médecine douce**

(Homéopathie produits naturels)

• **Appareils de diagnostic**

(Diabète, pression artérielle, etc.)

• **Dispill**

(service spécialisé de distribution de médicaments)

• **Photo: passeport,
assurance-maladie et arme à feu**

• **Infirmier sur place**

(soins des pieds, etc.)

• **Comptoir photo et loteries**

• **Boutique cadeaux, confiseries**

• **Papeterie, librairie, cosmétiques**

• **Service
de télécopieur (fax)**

• **Guichet automatique
Desjardins** **NOUVEAU**

• **Accès direct à
la clinique médicale**

UNIPRIX
OUVERT 7 JOURS
www.total.net/~unilefe/
Lefebvre
CENTRE-VILLE ST-RAYMOND

Réseau Notarial Plus

PERRON, DION ET ROY NOTAIRES

Me Bernard Perron, LL.B., D.D.N.

Me Annie Dion, LL.B., D.D.N.

Me Nadia Roy, LL.B., D.D.N.

Notaires et conseillers juridiques

135, avenue Saint-Jacques, suite 200

Saint-Raymond, Québec G3L 3Y4

Tél. : 337-2621 Fax: 337-2877

Adresse électronique : bperron@notarius.net

Cessionnaire des greffes de :

Me Philémon Bergeron, notaire

Me Marcel LaRue, notaire

Me Henri LaRue, notaire

PROJET DE CONSTRUCTION... PENSEZ À NOUS!

LES HABITATIONS

G. JUNEAU INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



RBQ : 1625-8469-23

Estimation gratuite
873-4753

Lac Sept-Îles : 337-2798

Fax : 873-5100

Gérard Juneau 10, des Érables, Pont-Rouge G3H 3N1

**Victorin
Noreau Inc.**
les entreprises

RBQ : 2327-6058-41

François Noreau Réjean Noreau
(418) 337-6842 (418) 337-4419

Télécopieur : (418) 337-8789
605, ave. Saint-Louis, Saint-Raymond

- **Vente et transport**
sable, gravier, pierre concassée, terre à gazon
- **Déneigement**
commercial et résidentiel
- **Excavation**
- **Location de machinerie lourde**
- **Installation de fosse septique et
champ d'épuration**
- **Installateur autorisé**



pour l'APLSI. Le président a expédié à chacun des parents une lettre les invitant à s'impliquer davantage dans l'Association et leur demandant de remplir le questionnaire d'évaluation pour l'été 2001.

Le poste d'essence

La nouvelle réglementation gouvernementale dans ce domaine oblige à un processus détaillé de vérification et de contrôle, ce qui entraîne une hausse de coût pour l'APLSI. À toutes les deux années, il faut avoir recours à une firme de vérificateur indépendant et faire analyser l'efficacité de l'anode par une firme spécialisée. Monsieur Fournier est d'avis que le prochain Bureau de direction devra se pencher sur la rentabilité du maintien de ce service aux membres. Il faudra tenir compte des aspects sécurité et de la protection de l'environnement en plus des coûts.

La réfection du quai

Le quai de façade du Club nautique se détériore d'année en année et de plus, sa conception ne respecte pas les normes environnementales. Monsieur Fournier indique que sa réfection a fait l'objet de discussions au Bureau de direction et de vérifications auprès de l'inspecteur municipal. Deux soumissions ont été obtenues pour enlever le quai actuel et pour l'empierrement du rivage sur une distance de près de 200 pieds selon les normes environnementales. Le coût varie entre 5000\$ et 6000\$. Toutefois, le Bureau de direction n'a pas pris de décision finale parce que des questions ont été soulevées au niveau de l'approche de la pompe à essence et du maintien d'un quai pour accoster les embarcations.

4.2- Rapport des activités

Un rapport des activités a été distribué aux membres présents à l'Assemblée générale. Les membres du Bureau de direction responsables d'activités exposent et commentent ce bilan.

LE RECRUTEMENT

Jacques-A. Bilodeau indique que, en date d'aujourd'hui, 358 personnes ont acquis ou renouvelé leur carte de membre, ce qui signifie une hausse de 4 membres par rapport à l'an dernier. De plus, 122 membres ont contribué au fonds d'ensemencement pour un montant de 2 742\$ et 87 membres ont contribué 1 800\$ au fonds d'immobilisation.

Monsieur Bilodeau remercie Antoine Lacoursière pour son aide précieuse et surtout pour la prise en charge des dépôts bancaires et pour les renseignements fournis sur les nouveaux résidents.

LES LOISIRS POUR LES MEMBRES

Le Comité des loisirs, formé de Madeleine Beaumont, Jean-Guy Bernier, Jacques Dufour, Carole Lapointe et Céline Paradis, a organisé plusieurs activités aux bénéfices des membres.

Mardi-conférences

Cette année, nous avons eu des conférences sur les services offerts par la station Duchesnay, l'orientation en forêt avec une boussole, l'aménagement d'un terrain paysager au bord de l'eau, l'ornithologie et la mycologie. Dans le cadre de ces conférences, des cours de bouturage ont été donnés en début de saison; des cours de Réanimation Cardio-Respiratoire (RCR) ont aussi été donnés par les spécialistes de « l'Ambulance St-Jean ». Ces activités ont aussi donné lieu à deux sorties. En moyenne, selon les soirées, 12 personnes ont profité de ces rencontres. Carole Lapointe note une baisse notable de la participation qui l'amène à penser que cette activité ne correspond plus à un besoin et qu'elle pourrait être abandonnée l'an prochain faute de participation suffisante.

Mercredi-dansants

Malgré un début chancelant à cause de la mauvaise température du début de la saison, nos mercredis-dansants ont attiré de 6 à 20

danseurs et danseuses par semaine. L'entrain et la bonne humeur régnant, certaines semaines, des séances de pratique ont même été organisées. Merci à nos animateurs, professeurs de danse. Selon Céline Paradis, c'est une activité à poursuivre l'an prochain.

La bibliothèque

La bibliothèque a été un succès encore cette année avec 20 inscriptions d'adultes et 10 d'enfants. Les prêts de livres ont été plus élevés, car les collections offertes sont de plus en plus intéressantes. La « Foire du livre » a été un succès de participation et de vente de livres usagés. Merci aux donateurs qui remettent leurs vieux livres au profit de la bibliothèque. Merci aux bénévoles mesdames Louise Gagnon, Marcelle Chateaubert, Rachel McKinnon, Michelle Tremblay Lacoursière sous la coordination de Jacqueline Côté Bilodeau qui organisent bien les activités et qui achètent de nouveaux livres à chaque saison pour le plaisir des lecteurs.

La ligue de tennis

La ligue de tennis n'a pas vraiment fonctionné cette année malgré les efforts de Jean-Guy Bernier et de Antoine Lacoursière pour remettre les terrains en état en début de saison. Est-ce dû à la mauvaise température ou au manque d'intérêt des riverains? Quoi qu'il en soit, seulement 8 membres s'y sont inscrits et le tournoi qui clôture normalement les activités de la ligue de tennis a dû être annulé.

Les cours de conduite de la Garde côtière

Les cours de conduite d'embarcations offerts aux membres ont connu, pour une deuxième année, un franc succès. Les 70 personnes qui l'ont suivi à date ont toutes réussi l'examen. Elles recevront donc la carte permanente de compétence qui deviendra bientôt obligatoire partout au Canada. On a été chanceux de pouvoir suivre ce cours obligatoire à notre Club nautique. Céline Paradis ajoute que tous les conducteurs de motomarines devront posséder leur carte de compétence en 2002.

LES LOISIRS POUR LES JEUNES ET LES ADOLESCENTS

Le camp de jour

Le camp de jour, organisé au Camp de Portneuf avec la collaboration de votre Association, a été encore populaire cette année, mais un peu moins que l'an dernier. On y a noté 40 inscriptions contre 51 en 2000. C'est toutefois une hausse par rapport à la première année d'opération (32 inscriptions). De plus, la programmation a été améliorée, notamment par la possibilité offerte du dîner le midi à la cafétéria. Près de la moitié des inscrits en ont bénéficié. Rappelons que si les coûts d'inscription sont maintenus à un niveau très bas, c'est que votre Association accorde une subvention pour chaque enfant inscrit. Merci à Francine Paquet d'avoir pris charge des relations entre l'APLSI et le Camp de Portneuf. Un questionnaire d'évaluation a été expédié à chaque parent à la fin de la saison.

La voile d'or

La compétition de la voile d'or, une tradition au lac Sept-Îles, a été tenue dans des conditions idéales, un beau soleil et un vent moyen. Les riverains ont pu profiter de ce spectacle haut en couleurs et admirer l'adresse des 10 « moussaillons » et des 13 autres « marins » des autres catégories qui participaient à cette classique annuelle. Merci aux organisateurs (Céline Paradis, Jacques Dufour, Madeleine Beaumont et Carole Lapointe) et aux généreux commanditaires. Par ailleurs, Céline Paradis indique que, sur les 23 participants, seulement 4 provenaient du lac Sept-Îles. Il y a là matière à réflexion avant d'organiser cette compétition pour une autre année.

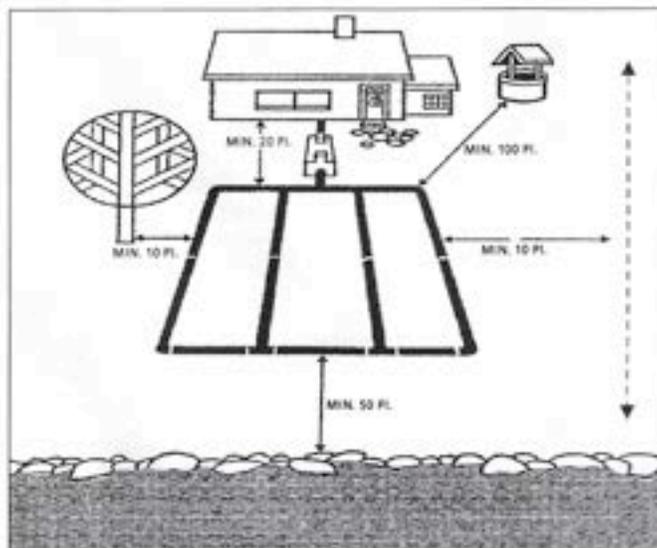
Les cours de voile

Cette année encore, à cause du faible taux d'inscriptions constaté l'an dernier, l'Association n'a pas organisé de cours de voile avancé au bénéfice des enfants du lac. Toutefois, des cours de voile ont été tenus une fois par semaine avec la collaboration du Service des loisirs

IMPORTANT - IMPORTANT

René Beaulieu, directeur d'urbanisme
Dominic Chartier, inspecteur municipal

La Ville de Saint-Raymond prolonge son programme de mise aux normes des installations septiques pour l'année 2002. Les citoyens ayant des résidences permanentes ou saisonnières qui ne sont pas desservies par le réseau d'égout municipal ont un délai supplémentaire pour se conformer au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R. 8)*. Des inspecteurs vous contacteront au cours de l'année. Vous pouvez aussi nous rejoindre au Service d'urbanisme au numéro (418) 337-2202.

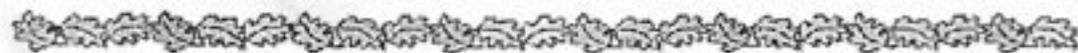


LES PESTICIDES EN BORDURE DES LACS

Dans le but de protéger les cours d'eau et les lacs de la Ville de Saint-Raymond contre la contamination par les pesticides et les fertilisants, il est interdit de procéder à l'épandage de pesticides et de fertilisants dans un rayon de 300 mètres (985 pieds) mesuré à partir de la ligne des hautes eaux, des lacs Sept-Îles, Rita, Alain et Saint-Louis.

Nonobstant le paragraphe précédent, un épandage de pesticides pourra être autorisé dans le cas d'infection où la santé des végétaux est en péril, et ce, à la condition d'obtenir un certificat d'autorisation de la Ville de Saint-Raymond suite à la présentation d'un avis d'un expert démontrant la nécessité de l'épandage.

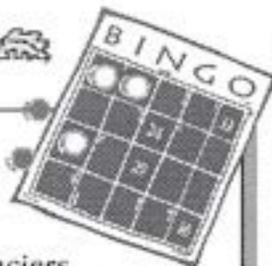
Nous vous remercions de votre collaboration.



BINGO

Tentez votre chance...
Tous les lundis à 18 h 45 à l'aréna situé au
160, place de l'Église, Saint-Raymond

Prix 2 875 \$ par soir
Bienvenue à tous et
plus particulièrement aux vacanciers...



de la Ville de Saint-Raymond. Près d'une trentaine de jeunes de la Ville en ont bénéficié, mais un seul provenait du lac. La Ville de Saint-Raymond contribue 2 000\$ pour le maintien de cette activité. Pour le moment, l'activité génère des entrées de fonds pour l'APLSI, mais des réparations importantes aux voiliers pourraient éventuellement remettre en question l'intérêt de l'entente actuelle. Le président est d'avis que le prochain Bureau de direction devrait analyser la vente de certains équipements comme les voiliers et les canots compte tenu de leur coût d'entretien et qu'ils servent de moins en moins aux membres.

Il faut enfin souligner que, malgré les efforts déployés pour fournir aux adolescents une occasion de se distraire, l'Association n'a pas réussi à découvrir des activités «ralliantes». Le terrain de volley-ball de plage, érigé l'an dernier, ne sert plus et les cours de voile ainsi que les films du jeudi ont dû être abandonnés faute de fréquentation suffisante. Les équipements du Club, notamment le tennis, les paniers de basket-ball, le ping-pong et le Mississipi attirent toutefois certains d'entre eux.

LES ACTIVITÉS SPÉCIALES

Le *soir bénéfice* a permis à 116 membres de fraterniser tout en dégustant un succulent repas suivi d'une soirée de danse. De l'avis de tous, cette soirée fut un succès. Le *brunch bénéfice* a attiré 124 personnes. Il faut souligner qu'une toute nouvelle équipe de bénévoles était en place pour l'organisation de ces deux activités. Jacques Dufour qui en était le responsable a été assisté de Louise Chouinard à la recherche de commanditaires et de Serge Mercier, nouveau résident de la Plage BeauSoleil, pour la préparation des mets. Aidés de nombreux bénévoles qu'ils ont recrutés, ils reçoivent nos félicitations pour avoir su si bien nous régaler et nous divertir. Un merci spécial à tous nos commanditaires qui ont permis la tenue de ces événements. Jacques Dufour indique que ces deux activités ont apporté un bénéfice net de 1 635\$ à l'Association. Il souligne qu'il faudra repenser la formule compte tenu de la baisse de fréquentation connue depuis quelques années.

La *parade de bateaux*, organisée par Jacques Dufour et Jean-Guy Bernier, est venue souligner, pour une deuxième année consécutive la soirée de la Saint-Jean et a marqué le départ de nos activités estivales. A un certain moment, on a noté près de 70 bateaux participants dont certains étaient habilement décorés. La parade s'est terminée au Club nautique devant un feu d'artifice nourri.

LES AUTRES ACTIVITÉS

L'environnement

En l'absence du responsable, monsieur Alain Bardenet, Yves-Jean Fournier indique que le trophée « Genest » ne fut pas décerné cette année faute d'inscriptions. Malheureusement, le cours de bouturage offert en début de saison n'a attiré que 4 participants. Comme il s'agit d'une activité importante pour régénérer les rives sans avoir à investir des sommes importantes, monsieur Fournier est d'avis qu'elle devrait être reprise une dernière fois l'an prochain avec plus de publicité dans le *Mini-ALouette*.

L'entretien

Le comité de l'entretien (Jacques Dufour et Jean-Guy Bernier) a vu à faire effectuer les réparations mineures qui s'imposaient aux équipements et locaux de l'Association. Merci à François Piché pour les réparations à la plomberie. L'entente intervenue avec les propriétaires de l'ancien presbytère pour fournir l'eau potable au Club nautique a été renouvelée. Merci à Lucie Coulombe et à Alain Déry pour leur collaboration. Sans eux, l'APLSI devrait consentir des sommes considérables pour doter le Club nautique d'un puits.

L'ensemencement

Les travaux du Comité de l'ensemencement (Jacques-A. Bilodeau, Florent Laberge) se sont poursuivis. Désormais, le nombre de truites ensemencées correspond au montant récolté par le fonds

d'ensemencement l'année précédente. Ainsi, cette année, le lac a été enrichi de 2 000 belles grosses truites en santé dont la majorité ont de 10 à 12 pouces et quelques-unes allant jusqu'à 14 pouces. Messieurs Bilodeau et Laberge indiquent que l'eau du lac est très chaude, allant jusqu'à 78° en surface, ce qui ne favorise pas la pêche. Ils soulignent l'importance de regarnir les rives par des arbustes qui favorisent la qualité de l'eau. Par contre, les biologistes du ministère de l'Environnement ont tendu des filets au printemps et ont constaté que les prises dénotaient une bonne santé du lac propice à l'ensemencement. Enfin, on a constaté que l'on perdait des truites par le barrage de la décharge du lac. Ce problème fut corrigé en début de saison par l'ajout d'une grille.

Le Comité « Bon voisinage Bon œil »

L'Association, par l'entremise de Bernard Montpetit, a continué de soutenir les activités du comité « Bon œil, Bon voisinage » qui, par ses activités, contribue à la diminution du nombre de vols par effraction et autres événements indésirables. Monsieur Montpetit indique qu'il n'a pu obtenir de la Sûreté du Québec des statistiques spécifiques au lac sur les infractions et vols. Il souhaite que les membres, surtout les résidents à l'année, continuent à signaler à la Sûreté tout événement insolite en appelant au 310-4141 ou par cellulaire * 4141.

L'information aux membres

Le comité de l'information (André Martin et Bernard Montpetit) a vu à rappeler à toutes les semaines, au moyen de deux panneaux publicitaires aux entrées du lac, les activités annoncées dans le « Mini-ALouette » préparé par Jacques-A. Bilodeau. Un merci spécial à André Fortin qui nous a gracieusement fourni le lettrage et la composition des affiches, ce qui les a rendues plus lisibles et attrayantes.

De plus, André Martin ajoute qu'il faut remercier monsieur Antoine Lacoursière et le féliciter pour la réalisation de *L'ALouette* qui est, encore cette année, une publication de qualité supérieure et un atout majeur pour l'information aux membres. Il souligne que la qualité de *L'ALouette* et la pertinence de son contenu est aussi louangé par les visiteurs de passage et par les résidents des autres lacs. Les membres présents s'associent par leurs applaudissements à ces remerciements et félicitations et le président souhaite que monsieur Lacoursière puisse poursuivre une autre année malgré son retrait annoncé. Monsieur Fournier fait appel aux membres pour que des bénévoles puissent assister monsieur Lacoursière ou, à défaut d'acceptation de sa part, à tout autre responsable pour la publication de *L'ALouette* l'an prochain.

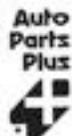
LE GARDIENNAGE

Cette année, l'ouverture du Club les fins de semaine s'est faite plus tôt au printemps et se poursuivra jusqu'au 15 septembre afin que les membres puissent bénéficier plus longtemps du Club, de la pompe à essence et de la descente à bateaux. Merci à Carole Séguin, notre nouvelle gardienne, et à son conjoint Jacques Morin, pour s'être si bien acquittés de cette tâche souvent ingrate et d'avoir toujours su nous accueillir avec sourire et gentillesse.

5. RAPPORT FINANCIER ET NOMINATION DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

5.1- Rapport financier

Le trésorier, monsieur Bernard Chartier, présente le projet de rapport financier de l'APLSI au 31 décembre 2000 à l'aide d'un document remis aux membres. Il souligne d'abord que le rapport financier n'a pu être soumis à temps au Comité de surveillance car travaillant maintenant à Montréal, il a eu moins de temps disponible pour préparer ce rapport. Monsieur Chartier souligne aussi l'excellent travail de madame Francine Paquet qui, dans les faits, s'est chargée avec une efficacité remarquable de toutes les opérations comptables de l'Association.



SAINT-MARC

395, boul. Dussault
268-3548

SAINT-RAYMOND

131, Saint-Jacques
337-2244

CAP-SANTÉ

225, Route 138
285-0411

**PIÈCES ET ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS**

Lortie
CONSTRUCTION inc.

Une tradition
d'excellence
depuis 1879

- RÉSIDENTIELLE
- COMMERCIALE
- RÉNOVATION
- SOLAGE DE BÉTON
- SERVICE DE PLAN
- KIT AUTOCONSTRUCTION
- ESTIMATION GRATUITE

Venez visiter notre magasin d'usine « Outlet »

213, Chemin Saint-Jacques, Saint-Léonard, G0A 4A0

Tél: 337-7969 Accès régional direct: 990-8000 Télécopieur: 337-2263

Victorin Vézina Enr.

Vous désirez une installation
de FOSSES SEPTIQUES
Faites appel à nos services :



EXCAVATION - TERRASSEMENT
CREUSAGE DE FOSSES SEPTIQUES
GRAVIER - SABLE - PIERRES
TERRE À GAZON



ESTIMATION GRATUITE

234, ave Noreau
Saint-Raymond, Québec G3L 3M7

Tél. : (418) 337-2084

SUBWAY



**Découvrez un Subway
unique sur deux étages !**

**Ouvert dès
7 h (a.m.)**

**À deux pas
de la piste
multifonctionnelle**

**Bienvenue aux
cyclistes !**



Centre-Ville Saint-Raymond

Le rapport présente, sous forme de tableaux, l'état des finances de l'Association et de ses divers fonds. La présentation est conforme aux normes de l'Association canadienne des comptables agréés. Monsieur Chartier indique que, selon le bilan, l'Association est sensiblement en meilleure position financière que l'an passé puisqu'on observe un surplus d'opération de 8 096\$ à l'administration générale, comparativement à un déficit de 5 756\$ l'année précédente. Ce déficit s'expliquait principalement par le coût de réfection des tennis. Il indique, en terminant, que son travail ne lui permet plus d'agir à titre de trésorier bénévole et qu'il a remis sa lettre de démission.

Il propose donc aux membres présents d'adopter immédiatement le projet de rapport financier quitte à ce qu'il soit ratifié à la prochaine Assemblée générale après avis du comité de surveillance.

Quelques membres sont d'avis qu'il est inacceptable que l'Assemblée générale soit appelée à se prononcer sur un projet qui n'a pas été visé au préalable par le comité de surveillance. Le président indique alors qu'il n'est pas question de faire ici le procès de personne et que l'APLSI doit compter sur l'apport de bénévoles qui acceptent de consacrer leur temps de loisirs au profit du fonctionnement de l'APLSI. Il remercie personnellement monsieur Chartier du temps qu'il a consacré à l'APLSI.

Sur proposition de Rosanne Leclerc, secondé par André Julien, les membres présents adoptent à la majorité le projet de rapport financier 2000 de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles inc. tel que présenté par le trésorier, à la condition qu'il soit ratifié à la prochaine Assemblée générale à la suite de l'avis du Comité de surveillance.

Monsieur Yvon Alain enregistre sa dissidence sur cette décision.

5.2- Nomination des membres du Comité de surveillance pour le prochain exercice financier

Les membres actuels du Comité de surveillance acceptent de poursuivre leur travail pour une autre année.

Sur proposition de Céline Paradis, secondée par Luc Robitaille, les membres nomment à l'unanimité comme membres du Comité de surveillance pour l'année 2001 messieurs Yvon Alain, Paul-H. Desrochers et Gilles Hardy.

6. QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR TOUS LES ACTES POSÉS

Sur proposition de Erroll Payne, secondé par Georges Blanchet, les membres présents donnent à l'unanimité quittance aux membres du Bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les actes posés au cours de la dernière année.

7. COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Les hydravions

Madame Louise Roy constate que, malgré une amélioration notée cette année quant à la fréquence des décollages, il y a risque, comme l'a indiqué le président en début de réunion, d'un accroissement des vols touristiques. Elle note aussi un accroissement des vols d'hydravions privés, ce qui nuit à la quiétude des riverains. Elle soumet donc au vote de l'Assemblée deux propositions, l'une concernant les hydravions commerciaux, l'autre concernant les hydravions privés.

Une discussion s'engage sur ces deux propositions et quelques amendements sont apportés suite à ces discussions. Ces propositions sont finalement mis au vote.

Sur proposition de madame Louise Roy, secondée par Antoine Lacoursière, les propositions suivantes sont adoptées à la majorité des membres présents :

Proposition 1

Attendu que les résidents du Lac Sept-Îles ont indiqué avoir comme

priorités la tranquillité et la sécurité nautique;

Attendu cependant la possibilité qu'Aviation-Batiscan, et tout autre transporteur commercial ramènent au lac Sept-Îles les vols touristiques déplacés ailleurs cette année;

Attendu que ces vols répétitifs sont une source de bruits excessifs et que des vols de ce type ont déjà lieu pour atteindre des territoires sportifs;

Il est résolu que l'APLSI demande instamment à la Ville de Saint-Raymond de s'assurer qu'il n'y ait ni augmentation des activités commerciales, ni retour des vols touristiques déplacés ailleurs.

Proposition 2

Attendu que les résidents du lac Sept-Îles ont indiqué avoir comme priorités la tranquillité et la sécurité nautique;

Attendu l'augmentation croissante du nombre de propriétaires privés d'hydravions utilisant le lac Sept-Îles comme base;

Attendu que la sécurité des usagers du lac Sept-Îles implique le respect des normes légales concernant les aéronefs et la lutte contre le bruit excessif;

Il est résolu que

- l'APLSI demande à la Ville de Saint-Raymond d'intervenir auprès des propriétaires privés pour qu'ils confirment par écrit leur adhésion au code d'éthique de l'Association québécoise des transporteurs aériens annexé à l'entente 2001;
- la Ville de Saint-Raymond s'assure du respect intégral des normes légales de sécurité par ces mêmes propriétaires privés.

Les embarcations bruyantes

Monsieur Antoine Lacoursière soumet au vote une proposition concernant le bruit que font certaines embarcations. Au cours de la discussion, plusieurs membres soulignent les inconvénients qu'ils subissent à cause d'embarcations bruyantes et qui circulent à haute vitesse ou trop près des rives.

Certains membres suggèrent de ne plus servir d'essence aux bateaux qui sont considérés comme des nuisances. D'autres sont d'avis que cette suggestion représente un risque pour l'environnement par des déversements accidentels dans le lac.

Le vote sur la proposition de monsieur Lacoursière est demandé par monsieur René Paquet.

Sur proposition de Antoine Lacoursière, secondé par Pierre Gauvin, les membres acceptent à 23 contre 6 la proposition suivante :

Attendu que les résidents du lac Sept-Îles ont constaté une augmentation marquée de bruit au cours de la saison 2001 et ce, principalement à cause de l'utilisation de certaines embarcations motorisées;

Attendu que la loi interdit la circulation à moins d'un mille des côtes de toute embarcation non munie d'un silencieux ou à échappement direct sous l'eau;

Attendu qu'au lac Sept-Îles, il est physiquement impossible de circuler à moins d'un mille des rives;

Attendu que le territoire de la Ville de Saint-Raymond est desservi par la Sûreté du Québec;

Il est résolu de demander à la Ville de Saint-Raymond d'insister auprès de la Sûreté du Québec pour que la réglementation en cause soit strictement observée.

La vente des actifs de l'Association

Face à l'éventualité évoquée par le président d'une vente possible des voiliers, madame Rosanne Leclerc s'interroge sur le fait que le Bureau de direction puisse se départir d'actifs payés par l'ensemble des membres sans que l'Assemblée générale en soit prévenue. Elle

Vente • Location • Réparation de vélos

TOUT pour le LAC

- Accessoires nautiques
- Vélo de montagne
- Camping / pêche
- Sport de raquette
- Jeux d'extérieur
- Produits pour piscine et accessoires *et plus*

INTERSPORT®

220, Saint-Jacques, Saint-Raymond 337-2989

P. GINGRAS & FILS inc.

Prop. : Sylvain Beaupré



- Réparation de lames de ressort
- Soudure de tous genres
- Travaux de forge

337-2923

337-7932 (Rés.) **MAINTENANT ÉQUIPÉ
POUR SOUDER L'ALUMINIUM
(ponton, canot)**

103, Grande Ligne, Saint-Raymond G3L 2Y4



DE NATURE À VOUS PLAIRE ...

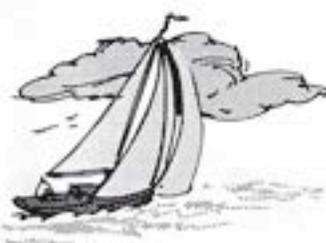
14 COMMERCES ET SERVICES

AU  DE SAINT-RAYMOND

SAAN • MÉTRO • SAO • YELLOW

333 Côte Joyeuse, Saint-Raymond
337-4143

BONNE SAISON ESTIVALE !



GARAGE L.J.A. PLAMONDON inc.

613, Saint-Joseph, Saint-Raymond

337-2221

Prop. : Gervais Moisan

Tél. (rés.) : 337-4479

- ✓ Mécanique générale
- ✓ Injection électronique
- ✓ Freins
- ✓ Direction
- ✓ Suspension
- ✓ Silencieux
- ✓ Climatisation R-12 et R-134
- ✓ Pneus
- ✓ Antirouille
- ✓ Véhicules de courtoisie

Mécaniciens d'expérience

Équipement spécialisé

L'endroit du bon service

AUTOPRO
MÉCANIQUE



MEGA
PNEU

propose que toute vente ou cession d'actifs soit d'abord soumise à l'approbation de l'Assemblée générale.

Monsieur Erroll Payne intervient alors pour indiquer qu'une telle proposition est présentement irrecevable, car elle signifie un changement aux règlements de l'APLSI et que les membres doivent être avertis à l'avance, lors de l'avis de convocation, que des changements aux règlements doivent être mis au vote. De plus, l'article 56 prévoit une consultation des membres en Assemblée générale sur la disposition des biens advenant la dissolution de l'Association.

Remise en force de la pêche blanche

Monsieur Raymond Girard propose qu'on entreprenne les démarches nécessaires pour la remise en force de la pêche blanche dès l'hiver prochain.

À ce sujet, monsieur Florent Laberge indique que c'est le ministère de la Faune qui prend ces décisions à la lumière des demandes des résidents et qu'il est trop tard pour modifier ce règlement pour l'hiver prochain. Il indique qu'il a l'intention de consulter les personnes les plus directement intéressées avant de proposer une modification et que les résultats de cette consultation seront connus s'il y a ou non changement au règlement. Le président, Yves-Jean Fournier, indique que l'interdiction provient d'une demande de l'APLSI, après avoir consulté les participants au fonds d'ensemencement en 1991. Il souligne que l'ouverture de la pêche en hiver peut amener une affluence accrue de motoneiges et qu'il faut protéger le lac contre les abus, les débris laissés sur place par certains pêcheurs en hiver. Ce risque de détérioration est maintenant accru par la présence l'an prochain de l'Hôtel de glace à Duchesnay. Monsieur Fournier propose qu'une consultation se fasse auprès des membres qui fournissent au fonds d'ensemencement via le Mini-Alouette, lors de la période d'inscription du printemps prochain.

Monsieur Girard, trouvant que cette suggestion repousse encore d'un an de plus les démarches pour rétablir la pêche blanche demande le vote, secondé par Walter Adams.

Sur proposition de Raymond Girard, secondé par Walter Adams, la majorité des membres présents demandent à l'APLSI d'entreprendre les démarches nécessaires afin de rétablir le plus vite possible la pêche blanche sur le lac Sept-Îles.

Autres suggestions

- Madame Rosanne Leclerc demande que l'APLSI fasse des pressions auprès de la Ville pour que le sable sur la route soit enlevé plus rapidement au printemps.
- Madame Rosanne Leclerc demande à l'Association de faciliter la mise en disponibilité de pancartes à disposer sur les terrains afin d'informer certains plaisanciers qu'ils circulent trop près des rives. Monsieur Jacques-A. Bilodeau suggère qu'on demande des soumissions à monsieur André Fortin pour la réalisation de telles affiches. Il est toutefois mentionné que cette solution a déjà été proposée et rejetée lors d'une assemblée générale précédente. Certains membres craignent la pollution « visuelle ».
- Monsieur Denis Cayer demande que l'APLSI s'assure que lorsque la Ville refait le chemin autour du lac elle tienne compte des améliorations à apporter à la route telles que l'élimination de certains vallons et l'inclinaison adéquate des courbes.
- Monsieur Walter Adams demande à l'APLSI de faire des pressions auprès de la Ville pour l'amélioration du déneigement de la route de ceinture. Il souligne qu'il doit se rendre à son travail avant 7h00 et que les routes ne sont pas dégagées à cette heure.
- Monsieur Denis Cayer suggère que l'APLSI fasse quelque chose pour éliminer les goélands. Monsieur Fournier indique qu'il s'agit

d'une espèce protégée et que la seule solution valable est l'utilisation des fils de pêche.

- Monsieur Florent Laberge demande que l'APLSI demande à la Ville de ramasser les branches mortes dans les fossés bordant la route et sur le terrain que la Ville a déboisé.
- Monsieur Yvon Alain recommande aux membres qui ont reçu une lettre annonçant la vérification de leur installation septique de vérifier dans leurs dossiers s'il n'ont pas déjà eu une approbation de la Ville. Il note aussi que le permis exigé par la Ville pour l'abattage d'arbres morts semble servir uniquement d'entrée de fonds pour la Ville.

7. ÉLECTION AU BUREAU DE DIRECTION

Les membres désignent madame Rosanne Leclerc présidente d'élection et monsieur Bernard Paré secrétaire. La présidente informe les membres que les postes 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14 et 16 sont en réélection. Elle demande d'abord aux directrices et directeurs sortants s'ils désirent postuler un poste pour la durée du terme. Mesdames Carole Lapointe et Francine Paquet acceptent de même que André Martin. Par contre mesdames Céline Paradis, Anne Proulx ne se portent pas candidates de même que messieurs Jean-Guy Bernier, Jacques Dufour et Bernard Montpetit. La présidente d'élection procède alors à la proposition de candidatures dont les résultats sont les suivants :

No poste	Candidat	Proposeur	Secondeur	Réponse du candidat
2	Denis Cayer	Jean-Guy Bernier	André Martin	acceptation
4	André Martin	François Piché	Céline Paradis	acceptation
6	Carole Lapointe	Louise Chouinard	Walter Adams	acceptation
8	Francine Paquet	Louise Chouinard	Louise Roy	acceptation
10	Louise Bernier	Jacques Dufour	André Julien	acceptation
12	André Julien	Yvon Alain	Denis Cayer	refus
12	Nicole Hardy	Céline Paradis	Carole Lapointe	acceptation
14	Jacques Alain	Yvon Alain	André Julien	refus
14	Pierre Gauvin	Denis Cayer	André Martin	acceptation
16	Hugues Trambly	André Julien	Denis Cayer	refus
16	Walter Adams	Madeleine Alain	André Julien	refus
16	Raymond Girard	André Julien	Madeleine Alain	refus
16	Georges Blanchet	André Martin	Louise Chouinard	refus
16	Louise Roy	André Martin	Jacques Dufour	refus

Comme aucune autre mise en candidature n'est proposée, la présidente d'élection déclare la mise en candidature close et déclare élus mesdames Louise Bernier, Nicole Hardy, Carole Lapointe, Francine Paquet, et messieurs Denis Cayer, Pierre Gauvin et André Martin.

La présidente précise que, selon les règlements de l'Association, le Bureau de direction peut combler lui-même les deux derniers postes vacants. Selon un membre de l'Assemblée, monsieur Raymond Girard, absent de la réunion, pourrait être intéressé.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Comme l'ordre du jour est épuisé, l'assemblée est levée à 11h30, sur proposition de monsieur Jacques-A. Bilodeau, secondé par monsieur Jacques Dufour.

André Martin
Secrétaire

MÉCANIQUE
PIRO
INC.

106, Saint-Jacques,
Saint-Raymond G3L 3Y2
337-7907

- Vente et réparation de matériel hydraulique pompe, valve, cylindre
- Réparation moteur diesel, composante machinerie lourde
- Atelier d'usinage et soudure pour réparation de votre cylindre, « pin », bushing, etc.
- Conception et fabrication
- Fabrication de boyaux hydrauliques Dayco

Dépositaire  **Husqvarna**
Scie mécanique et débroussailleuse

HÉLICES - Vente et réparation Tél. : (418) 832-7999

CHALoupES Fax. : (418) 832-8443

& PIEDS MOTEURS - Réparation

RÉSERVOIRS Lundi au Vendredi : 7 h à 12 h

ANCRES, etc. - Fabrication 12 h 30 à 16 h

Tous genres de soudure

FABRICATIONS A. OUELLETTE inc.

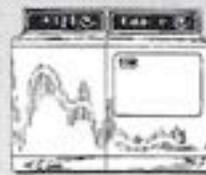
820, De la Rive, Saint-Jean Chrysostome G6Z 2L1
(Direction autoroute de la Beauce # 73, Sortie 128)

B. MOISAN ENR.

Service d'appareils ménagers

- RÉPARATION ET VENTE
- VENTE D'APPAREILS USAGÉS RECONDITIONNÉS

656, Grande Ligne,
Saint-Raymond
337-4946 bureau



Toute la gamme des produits
mécaniques HONDA chez

HONDA
Produits
Mécaniques

*L'aventure
commence ici*

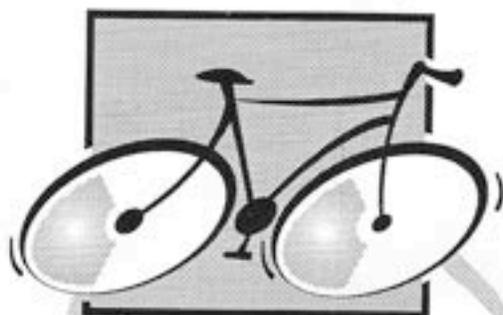
DION
MOTO
ST-RAYMOND

840, Côte Joyeuse
Saint-Raymond G3L 4B3
tél. : (418) **337-2776**
Fax : (418) **337-8187**
site internet : dionmoto.qc.ca

Financement
sur place

ACTIVITÉS SOCIALES





l'entrepôt du vélo^{LC}

vente - réparation - location

www.entrepotduvelo.com

De tout pour
vos besoins en

- QUINCAILLERIE
- CHASSE
- PÊCHE



Le plus
GRAND CHOIX
de **FEUX**
D'ARTIFICES

à Saint-Raymond

Ouvert 7 jours sur 7

Ferplus

QUINCAILLERIE

QUINCA-TOUT INC.

205, Saint-Joseph • Saint-Raymond
centre-ville

(418) 337-7311

 Centre Dentaire

Dre Éleine Rodrigue, d.m.d.
chirurgienne-dentiste
(418) 337-7693

 Clinique de denturologie

Yvon Paquet, d.d.
denturologiste
(418) 337-2655

Nous stérilisons tout, sauf le sourire

267, Saint-Maxime, Saint-Raymond, G3L 3W3



Tout pour la décoration
intérieure

DÉCORATRICE



UNE TOUCHE DE GÉNIE®

Tél. : (418) 337-2455

114, Saint-Jacques, Saint-Raymond G3L 3Y2



333, Place Côte Joyeuse
SAINT-RAYMOND

PLUS D'ESPACE...

PLUS DE CHOIX
DE MARCHANDISE

Nous avons grandi au lac...et au Club.

Lors de rencontres entre résidents du lac, il arrive que des parents se font demander ce que sont devenus leurs enfants. À l'été 2001, la suggestion a été lancée de produire une mise à jour à ce sujet dans *L'Alouette*. L'idée a fait son chemin. À partir de *L'Alouette* des années antérieures, une première liste de jeunes ayant grandi au lac... et au Club en participant aux activités organisées par l'APLSI a été dressée. Ginette Godin et moi en avons rejoint un certain nombre directement ou par personnes interposées.

Vous trouverez ci-dessous la présentation d'un premier groupe « d'anciens jeunes » du lac. C'est un début. De toute façon, faute d'espace, nous n'aurions pu vous les présenter toutes et tous. Pour la même raison et bien qu'il aurait été intéressant d'en connaître un peu plus sur le parcours de chacun, nous nous en tenons à un minimum d'informations. Celles et ceux qui les ont côtoyés auront le loisir d'essayer d'en savoir plus sachant maintenant où les retracer.

Afin que nous puissions poursuivre en 2003 avec encore une trentaine de présentations (premiers arrivés...et par ancienneté), nous lançons un appel à celles et ceux dont les noms figurent sur la liste non exhaustive ci-dessous. Nous avons sûrement oublié des noms. Nous comptons sur vous pour enrichir notre recensement et nous nous excusons des omissions. Il n'en tient qu'à vous pour que cette initiative ait des lendemains. Il s'agit simplement de fournir au soussigné une photo accompagnée des détails suivants : nom, études, occupation, employeur, nom de la conjointe ou du conjoint, prénom des enfants, s'il y a lieu, leur âge et finalement le lieu de résidence.

Tony Lacoursière

Nous lançons un appel à :

Bernier Pierre-Côme	Gagnon Jean-Philippe	Légaré J.-François	Paquet Benoit
Blanchet Gilles	Gagnon Jean-Sébastien	Légaré Martin	Paquet Chantale
Blanchet Jean-Pierre	Giguère Antoine	Légaré Nicolas	Paradis Eric
Blanchet Hélène	Giguère Ariane	Légaré Sophie	Paradis Marie-Josée
Blanchet Marie-Claude	Giguère Étienne	Lemire Céline	Plamondon Charles
Boisvert Stéphane	Giguère Olivier	Lemire Lucie	Plamondon Guillaume
Careau Chantale	Girard Jean-Yves	Lessard Eric	Plamondon Philippe
Careau François	Gingras David	Linteau Annick	Plante Pascal
Chamberland Dany	Gingras Patrick	Linteau Patrick	Plante Vincent
Châteauvert Eric	Gingras Stéphane	Linteau Richard	Porter Anne
Châteauvert Julie	Goulet Patrick	Lortie Caroline	Roberge Manon
Châteauvert Mathieu	Jobin Christian	Marcotte Claudine	Roberge Marco
Châteauvert Pierre	Julien Mathieu	McKinnon Diane	Proulx Anne
Denis Caroline	Julien Simon-Pierre	Ménard François	Proulx Benoit
Denis Pierre	Langlois Hélène	Ménard Martin	Proulx Philippe
Desrochers Jean	Langlois Luce	Ménard Vincent	Proulx Simon
Dion Marie-France	Lapointe Luc	Morel J.-François	Savary Isabelle
Dostie Louise	Leclerc Valérie L.	Pacaud Louis	Trudel Sophie
Drolet Marie-Hélène	Légaré Chs.-Antoine	Pacaud Lucie	Verreault Mélanie
Duplain Mélanie	Légaré Étienne	Papillon Benoit	Verreault J.-Michel
Fournier Y.-Christian	Légaré Isabelle	Papillon Danielle	Vézina Elisabeth

**Vous connaissez le lac Sept-Îles ...
Parlez-en à d'autres !**

**CHALET
À
VENDRE
OU À LOUER**

5713 Lac Sept Îles (nord) face au soleil levant



110 000 \$

Terrain 40' x 200' superficie totale 6 780 p.c., maison 30' x 36' avec sous-sol de 9' h, à l'égalité du terrain en façade et grandes fenêtres. 3 chambres au rez de chaussée, cuisine, salon, chambre de bain, armoires stratifiées, plancher bois flottant, quai 36', cabanon, foyer combustion lente au sous sol, fosse septique, fosse de rétention et champ d'épuration refait il y a + - 10 ans, puits artésien 4 ans.

7124 Île Ouellet, face au soleil levant



65 000 \$

Terrain 225' de façade au lac (loin des voisins) superficie de 43,072 p.c., chalet 24' x 32' avec grand patio, 2 chambres, cuisine, salon, salle de bain avec douche. Ameublement et accessoires compris. Chalet et toiture en acier peint, isolé 3 saisons (possibilité pour l'hiver aussi), quai 36', fosse septique, champ d'épuration et puits de surface. Terrain dégagé pour l'espace en avant du chalet et côté mais encore très boisé en superficie. Embarcation fournie avec petit moteur.

7110 Île Ouellet, face au soleil couchant



75 000 \$

Terrain 325' de façade (loin des voisins), superficie totale 43 093 p.c., chalet 25' x 27' en forme de L, avec patio, 1 chambre à coucher, cuisine, salon et salle de bain avec douche, ameublement et accessoires compris, chalet en vinyle et toiture en acier peint, isolé 3 saisons (possibilité pour l'hiver aussi), quai 36', fosse septique, champ d'épuration et puits de surface, terrain dégagé pour l'espace en avant du chalet et côté mais encore très boisé en superficie, embarcation fournie avec petit moteur, débarquadaire à l'Auberge du Lac Sept-Îles avec garage à bateau.

Les prix sont moindres sur les îles... les mouches aussi !

**Pour information : Rosanne Leclerc 873-4753
ou 5723 Lac Sept-Îles 337-2798 ou www.habitationsgijuneau.com**



- **MEILLEUR PRIX**
- **SERVICE RAPIDE
et COURTOIS**
- **SUIVI de votre DOSSIER**

un SEUL NOM...

Sani St-Basile (1998) inc.

NETTOYAGE : • Fosses septiques • Bassin d'épuration, sable, cendre
• Grilles d'égout • Etc.

PROPRIÉTAIRE : DENIS PERRON
29, Delage, C.P. 254, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

329-2775

Téloc. : 329-3562

**Merci d'appeler,
votre clientèle est appréciée !
Bonne saison estivale à tous !**

Nous avons grandi au lac...et au Club. (suite)



Barrette, Catherine (Réjean). Travailleuse sociale, Office Municipal d'Habitation de Québec. Charlesbourg.



Barrette, Guillaume (Réjean). Actuaire à la CSST. Québec.



Bernier, Daniel (Paulo). Agronome à la Direction Recherches et politiques agricoles de l'UPA, Montréal. Conjointe : Caroline Brunet (non, ce n'est pas la kayakiste). Montréal.



Bernier, Nancy (Paulo). Comédienne (Watatow à la télé, Le Polygraphe au cinéma) et metteuse en scène (Pour hommes seulement 1 et 2 et Rose) depuis 1990. Présidente du théâtre Périscope. Elle joue cet été au théâtre Beaumont St-Michel. Conjoint : Bernard White. Québec. (Monitrice animation + théâtre)



Bilodeau, Caroline (Jacques A.). Bachelière en Traduction. Traductrice-pigiste. Montréal.



Bilodeau, Julie (Jacques B.A.). Comptable agréée. Directrice de vérification chez Price Waterhouse Coopers à Québec. Conjoint : Jean-François Bédard, Olivier, 5 mois. Val Bélaire. (Monitrice animation)



Boudriau, Eric (Gilles). MBBA, Directeur, Intégration de systèmes, Centre d'expertise mondiale chez Ericsson Canada Inc. Montréal. Conjointe : Marie Pinard. Keven né en août 2001. Deux Montagnes.



Boudriau, Sophie (Gilles). PhD. Biologie. MDS Pharma Services, Montréal. Conjoint : Pierre Gagnon. Les jumeaux Maxime et Derik nés en novembre 2001. Saint-Léonard (Montréal)



Dion, Annie (Damien). Éducatrice spécialisée. Conjoint : David Dawson. Derek (6 ans) et Nicolas (3 ans). Vankleek-Hill, Ontario.



Drolet, Martin (Edouard). Artiste, infographiste et illustrateur (www.clic.net/~drolo) Conjointe : Véronique Mariet. Alice (1 an).



Gagnon, Claudie (Claude). Bachelière en Enseignement. Enseigne le français et la géographie à l'École secondaire de Donnacona. Lac Sept-Iles. (Monitrice animation + tennis)



Girard, France (Jean-Guy). Conseillère services aux membres à la Caisse populaire de Saint-Basile. Conjoint : André Fiset. Carolann (7 ans) et July-Pier (3 ans). Saint-Basile.



Girard, Guy (Jean-Guy). Opérateur pour la firme Lavigne et Baril, Lauralgo. Conjointe : Suzanne Devlin. Dave (13 ans) et Mélanie (11 ans). Saint-Raymond.



Girard, Martin (Jean-Guy). Briqueteur maçon, Girard Briqueteurs inc. Conjointe : Josée Ouellet. David (2 ans). Saint-Raymond.



Girard Stéphane (Jean-Guy). Entrepreneur en maçonnerie, Girard Briqueteurs inc. Conjointe : Marie-Claude Lavallée. Rose-Marie (1 an). Saint-Raymond.



Godin, Mathieu (Claude). Étudiant en Médecine dentaire, Université Laval. Lac Sept-Iles.



Godin, Stéfanie (Claude). Baccalauréat en Enseignement. Enseignante au primaire à la Commission scolaire de La Capitale. Lac Sept-Iles. (Monitrice animation)



Hardy, Caroline (Gilles). Professeure d'anglais, École secondaire Louis Jobin de Saint-Raymond. Lac Sept-Iles. (Monitrice natation)



Hardy, Elise (Gilles). Directrice des comptes, Caisses populaires Desjardins. Saint-Raymond.



Lacoursière, Jean (Tony). PhD. Physicien, spécialiste en conception optique à l'Institut National d'Optique, Québec. Conjointe : Joanna Hunter. Cap-Rouge. (Moniteur voile)

Licence RBQ : 1474-6275-96

JOSEPH LINTEAU & FILS inc.

Entrepreneur général
Construction
Rénovation



Résidentielle
Commerciale
Industrielle

125, RUE BELLEVUE, SAINT-RAYMOND
Serge Lindeau, représentant **337-7340**



LOCATION ST-RAYMOND

une division de
**DION
MOTO**
ST-RAYMOND

Location et vente (neufs et usagés)
Canot - Kayak - Chaloupe - Moteur

**En vente au bureau de location
et sur commande**

- Aviron
- Rame, pagaie (kayak)
- Veste de flottaison
- Flotteur, bloc mousse
- Toilet, banc, joug, etc.

Kiosque de location au départ de la rivière
Bras du Nord. Réservation de préférence
pour vous assurer d'avoir une embarcation.

Horaires : Ouvert 7 jours sur 7 de 8 h 00 à 19 h 00

840, Côte Joyeuse, Saint-Raymond G3L 4B3

Tél.: (418) 337-2727 Fax.: (418) 337-8187
dionmoto@globetrotter.net



RR

RAYMOND ROBITAILLE EXCAVATION INC.

Excavation - Terrassement - Transport
Résidentiel - commercial
Estimation gratuite



196, Saint-Michel, Saint-Raymond
337-3335

54, Duchesnay, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec), G0A 3M0
Tél. : (418) 875-2234 Téléc. : (418) 875-1833



REMORQUAGE

24h



ASSISTANCE routière
SIKES CANADA

CARROSSERIE



NETTOYAGE

par jet de sable

DELNEUF
SAINT-RAYMOND

CARROSSIER
337-7937

Daniel Trudel, prop.

*Plus de 30 ans
à votre service*

931, Côte Joyeuse
Saint-Raymond
337-7937

REPARATION

fibres de verre

BATEAU



CARROSSERIE



VEHICULE LOURD



Lacoursière Luc (Tony).
Médecin radiologiste,
Hôpital de l'Enfant-Jésus,
Québec. Conjointe : Marie-
Claude Wohl. Jean-Michel
(2 ans). Cap-Rouge.

(Moniteur tennis)



Leclerc Marie (Alexandre)
Major. Forces
canadiennes. Officier-Génie
aéronautique, Ottawa.
Conjoint : Tom Slimming.
Valérie (8 ans). Ottawa.



Leclerc, Sara (Alexandre).
Chirurgien-Dentiste.
Centre Dentaire et
d'Implantologie Claudette
Dion & Ass. de Beauport.
Conjoint : Pierre Pépín.

Victor (né 29 mai). Lac St-Joseph.
(Monitrice voile)



Montpetit, André
(Bernard). Courtier
(Broker) en achat de papier.
Conjointe : Nathalie
Jackson. Alexandra (12 ans)
et Jessica (8 ans). Sainte-
Catherine-de-la-Jacques-Cartier.



Paradis, Annick
(Georges-Emile). MBA,
comptable agréée.
Directrice Finance et
Administration chez
Gestion Universitas Inc.

Conjoint : Bruno Ouellet. Sainte-Foy.



Paradis, François
(Georges-Emile).
A terminé sa 3^{ème} année
en Génie civil à
l'Université Laval.

Travaille également au
CRIB, centre de recherche sur le béton
Un. Laval. Saint-Nicolas (Lévis).
(Moniteur voile)



Piché, Isabelle (Claude).
Bachelière en
Ressources humaines.
Conseillère aux employeurs
à Emploi-Québec.

Conjoint : Roberto
Licciardello. Saint-Jean-Christophe.



Piché, Julie (Claude).
Bachelière en
Enseignement. À la fois
maman et enseignante à
temps partiel. Conjoint :

Claude L. Moisan. Jacob
(6 ans) et Arnaud (5 ans). Saint-
Raymond.



Plamondon, Patrick
(Marcel R.).
Représentant en produits
pharmaceutiques pour la
compagnie Pharma
Sciences.



Plamondon, Vincent
(Marcel R.).
Représentant en
imprimerie chez Imprimerie
J.B. Deschamps à Québec.
Conjointe : Renée Allard.

Charles (6 ans) et Marianne (4 ans).
Québec.



Renaud, Daniel (Aimé).
Technicien en
Documentation, Université
Laval. Québec.



Renaud, Guy (Aimé).
Analyste, Intégration
des systèmes d'information
chez Abitibi-Consolidated
Inc. Montréal. (Moniteur
voile)



Renaud, Jean (Aimé).
Technicien chez Canon
Canada et pompier à temps
partiel. Conjointe : Josée
Lapointe. Gabrielle (4 ans).
Saint-Raymond.



Renaud, Yvan (Aimé).
Analyste en
Informatique,
Gouvernement du Québec.
Conjointe : Marlène Naud.
Marie-Ève (11 ans) et
(8 ans). Saint-Raymond.

Jean-Philippe (8 ans). Saint-Raymond.

Merci ! Aux commanditaires du brunch et du souper

Metro Gagnon, Boul Pie XI, Val Bélaire (842-6191)
Jardin Mobile, 17 succursales (682-0344)
Marché Gingras, 734, St-Joseph, Saint-Raymond (337-7936)
Fromagerie Cayer, 500, Rte 367, Saint-Raymond (337-4287 poste 240)
Supermarché Provigo, 268, St-Joseph, Saint-Raymond (337-2278)
Quincaillerie Quinca-Tout, 205, St-Joseph, Saint-Raymond (337-7311)
Gaz propane Lise Bédard, 15, av. du Jardinier, Saint-Raymond (337-2724)
Dépanneur Thiquet, 706, Grande-Ligne, Saint-Raymond (337-6598)
Resto-Bar La Croquée, 171, St-Jacques, Saint-Raymond (337-7850)
Spéciaux Variétés, 668, St-Joseph, Saint-Raymond (337-2552)
Créations Marie-Denise, Fleuriste 216 B, av. St-Michel, Saint-Raymond (337-2082)
Cinéma Club vidéo Alouette, 380, St-Joseph, Saint-Raymond (337-2465)
Mundial Resto Café-Bar, 376, St-Joseph, Saint-Raymond (337-4343)
Aux PrimeVerts, 667, St-Joseph, Saint-Raymond (337-7797)
Les Entreprises Gilles Plamondon, Radio Shack 592, St-Joseph, Saint-Raymond (337-7807)
Auberge La Bastide, 567, St-Joseph, Saint-Raymond (337-3796)

MultiMeubles J.-P. Giguère, 144, St-Jacques, Saint-Raymond (337-2722)
Loutec, 241, St-Jacques, Saint-Raymond (337-8101)
Plage BeauSoleil, 1850, Rg Notre-Dame, Saint-Raymond (337-6396)
Paulin Moisan inc. Pro Rénovation, 746, St-Joseph, Saint-Raymond (337-2297)
Auberge La Voisine B&B, 443, St-Joseph, Saint-Raymond (337-4139)
Manoir Bienvenue, 253, St-Jacques, Saint-Raymond (337-2456)
Auberge St-Alexis, 251, St-Pierre, Saint-Raymond (337-3366)

Et aux bénévoles

Serge Mercier (Le chef)	Anne St-Gelais	Linda Moisan
Alain Brunette (Ass.-chef)	Stéphane Mercier	Louise Bernier
Maxime Mercier	Madeleine Beaumont	Jean-Guy Bernier
Rosanne Leclerc	Gérard Juneau	Jacques Morin
Mme Matt Thompson	Michèle Dufour	Jacques Dufour
Gabrielle Bélanger	Solange Bélanger	Michelle Lacoursière



528, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

Tél. : 337-4667

Ligne Québec / Cell.: 569-7999

ACHAT ET VENTE D'AUTOS ET DE CAMIONS D'OCCASION

FAITES CONFIANCE À DES GENS
D'EXPÉRIENCE

HERVÉ FISET - MARIO FISET
DANIEL FISET - NICOLAS FISET

22 ans à votre service !



VÉHICULES

GARANTIS

INSPECTÉS

Tous nos véhicules
sont GARANTIS
pour 12 mois et plus

UN BEL ÉTÉ À TOUS !

337-4667

337-3909

• DÉCAPAGE DE MEUBLES
AU JET DE SABLE



- APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS
- PORTES D'ACIER, ETC...
- AUTOMOBILES
- BATEAUX, MOTOS

**PEINTURE DE TOUT GENRE
DÉBOSELAGE - PEINTURE**

**MARIO MOISAN, propriétaire
140, Saint-Jacques, Saint-Raymond**



LOCATION
ÉCONOMIQUE

Location - Vente
Réparation d'outillage
Sciage de béton (sans poussière)



Pour vos PARTYS
LOCATION de TENTES,
TABLES, COSTUMES

337-8101

144, Saint-Jacques, Saint-Raymond G3L 3Y3



**Poulet frit
et Pizza
cuits sur place**

Commande téléphonique acceptée.

337-6782

333, Place Côte Joyeuse

OUVERT 24 h

UN PEU DE TOUT



Les cours de danse en ligne



La Foire du livre



Les bénévoles de la bibliothèque



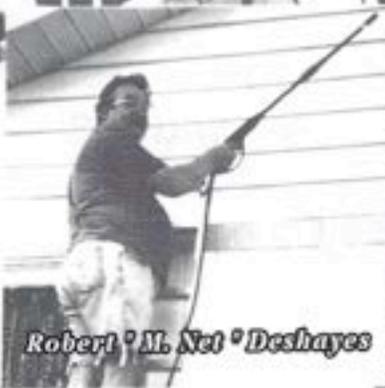
Les mardis conférences



André Roy de Duchesnay (SEPAQ)



Ballade d'hiver 2002



Robert M. Net Deshayes



Un cours de voile



Voile d'Or



Cours de conduite d'embarcations-motorisées

Passez un bel été ...
offrez-vous un bon divertissement !

La télévision satellite
de radiodiffusion directe (SRD)

- Antenne
parabolique



- Cellulaire  **TELUS**
mobilité

- ✓ **TOSHIBA**
- ✓ **PANASONIC**
- ✓ **SAMSUNG**

**PRIX
COMPÉTITIF**

 **RadioShack** **La clef de soi**

**Les Entreprises
Gilles Plamondon Itée**
592, Saint-Joseph, Saint-Raymond
337-7807



**BLOUIN
OPTOMÉTRIE**

EXAMEN DE LA VUE

SERVICES VISUELS COMPLETS

DIAGNOSTIQUE : - Examen complet de la vision
- Recherche de pathologie

THÉRAPEUTIQUE : - Recommandation
OU - Lunettes

TRAITEMENT - Verres de contact

SERVICE ULTRA RAPIDE DE LABORATOIRE

337-4130

152, Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1H6



Construction
**DOMINIQUE
BOUCHER inc.**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
construction - rénovation

- résidentielle • commerciale • industrielle

R.B.D.Q. NO. 8005-9264-79

132, Du Vieux Chemin
Saint-Raymond G3L 1Y4

Tél: **(418) 337-4414**
Fax: **(418) 337-3814**



**Performance
Voyer inc.**

125, Grande Ligne, Saint-Raymond G3L 2Y4

**Réparation
à domicile**

ENTREPOSAGE

Site : www.iquebec.com/performancevoyeur

• **VENTE ET SERVICE** •
Ponton « Princecraft »

Tél. : **(418) 337-8744** • Fax : **(418) 337-8745**



Versailles 20

Le calendrier des activités 2002

- 18 mai, samedi, à midi : Ouverture du Club nautique
- 8 juin, samedi, à 8h30 : Tournoi de pêche
- 15 juin, samedi, à 8h30 : Premier cours de conduite d'embarcations
- 22 juin, samedi, à 9h30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE au Club nautique
- 23 Juin, dimanche, de 13h à 16h : Foire du livre usagé
- 23 juin, dimanche, à 21h : Parade de bateaux; départ du Club nautique
- 25 juin, mardi, à 19h : Début de la pétanque
- 26 juin, mercredi, à 19h : Ouverture de la bibliothèque
- 26 juin, mercredi, à 19h : Début des mercredis dansants
- 2 juillet, mardi : Début du camp d'été pour les jeunes au Camp Portneuf
- 20 juillet, samedi, à 18h : Souper de l'APLSI au Club nautique
- 10 août, samedi, à 9h30 : Assemblée générale annuelle de l'APLSI au Club nautique
- 15 septembre, dimanche, à 14h : Fermeture du Club nautique

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE AVIS DE CONVOCATION

Prenez avis qu'une assemblée générale des membres de la corporation de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles Inc. sera tenue au Club nautique, 3309, Chemin du lac Sept-Îles, Saint-Raymond, samedi le 10 août 2002 à compter de 9h30. L'ordre du jour est celui prévu aux règlements de l'association.

Donné par ordre du bureau de direction, à Saint-Raymond, ce 10^{ième} jour de février 2002

Louise Chouinard, présidente

André Martin, secrétaire

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Prenez avis qu'une assemblée générale spéciale des membres de la corporation de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles Inc. sera tenue au Club nautique du lac Sept-Îles, Saint-Raymond, samedi le 22 juin 2002 à compter de 9h30. L'ordre du jour sera entièrement consacré aux hypothèses concernant l'avenir du Club nautique et de ses équipements.

Donné par ordre du bureau de direction, à Saint-Raymond, ce 10^{ième} jour de février 2002.

Louise Chouinard, présidente

André Martin, secrétaire



MEUBLES

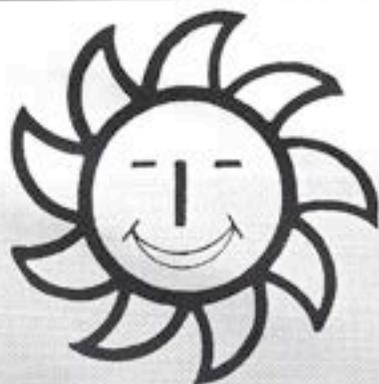
Giguère

Ma source de confort...
et d'inspiration!

**4 étages de meubles
et d'électroménagers
à prix compétitifs**

Depuis 1944 à votre service.

240, Saint-Jacques, Saint-Raymond (418) 337-2722



Camping Plage Beau-Soleil

1850, Rang Notre-Dame
Lac Sept-Îles, Saint-Raymond
Portneuf (Québec) G3L 1N9

Du 1^{er} juin au 4 septembre 2001

Mme Nicole Allard-Moisan
(418) 337-6396

Bienvenue

À CONFIRMER

Les **ATTRACTIONS**
du **SAMEDI**
SAISON 2002

Confort et protection

Afin d'assurer une complète détente et votre sécurité, le couvre-feu est respecté et la barrière ferme de 23 h à 8 h

Services

- Magnifique plage de sable sur le bord d'un lac naturel.
- Postes sanitaires : toilettes à eau, douches, lavabos.
- Restaurant
- Baignade sous surveillance de midi à 19 h (7 h PM)
- Accès à la plage
- Descente de chaloupes et marina
- Endroit prévu pour ordures

Tarifs

4 adultes ou 2 adultes et 4 enfants
(TPS et TVQ en sus).

	Jour	Semaine	Mois (4 sem.)	Saison
Eau, électricité, égout	20 \$	130 \$	385 \$	870 \$ + n
Eau, électricité	20 \$	130 \$	385 \$	870 \$ + n
Passe-Auto (2 ^e voiture)				35 \$

La voiture du visiteur doit quitter le terrain avant 23 h (11 h PM).

Stationnement disponible à l'extérieur de la barrière

Pique-nique

Voiture	1 \$
Enfant (moins de 12 ans)	3 \$
Adulte	5 \$

Itinéraire

Les routes 365 Nord ou 367 Nord vous mènent à Saint-Raymond où vous n'êtes qu'à 6 km de la Plage Beau Soleil (direction Est par le rang Notre-Dame)

Bonne saison !

Nos aînés

Catherine Plamondon et Jean-Paul Giguère

C'est le 17 avril 1919 que Catherine s'insère parmi les six filles et les deux garçons que comptera la famille de Alma Alain et de Honoré Plamondon. Ce dernier est alors cultivateur au rang du Nord à Saint-Raymond.

Un an et demi plus tard, soit le 19 octobre 1920, le couple Anna Labrecque et Conroy Giguère du boulevard Saint-Cyrille, à Québec, accueille un poupon qui se prénommera Jean-Paul. Le père agit comme gérant de la succursale de la Banque provinciale, rue Saint-Pierre, la mère est franco-américaine. Leur mariage a d'ailleurs eu lieu à Portland, Maine. Un frère aîné, Robert, complète la famille Giguère.

Comment le jeune Jean-Paul aboutit-il à Saint-Raymond ? Il faut dire qu'il connaît assez bien la région pour l'avoir visitée dès son jeune âge alors que son père possède une maison d'été au lac Sergent depuis 1893. En 1939, le jeune diplômé dénêche un emploi en comptabilité chez le marchand de bois Adélarde Moisan Ltée de Saint-Raymond. Même si la tenue des livres constitue sa principale occupation, il lui arrive, à l'occasion, de se métamorphoser en draveur ou en conducteur de bulldozer. Comme il se débrouille assez bien dans la langue de Shakespeare, il aide l'entreprise à conclure les transactions avec les clientèles anglo-canadienne et américaine.

Un de ses loisirs de l'époque est la pratique du ski. C'est à l'occasion d'une randonnée qu'il tombe dans l'oeil de Catherine. Le mariage est célébré le 28 août 1944. Cette même année, Jean-Paul devient vendeur de meubles en acquérant de son beau-frère, Robert Plamondon, la concession de P.T. Légaré Meubles que ce dernier avait obtenue en 1937. Il s'installe exactement à l'endroit où loge aujourd'hui le commerce Meubles Giguère. Le quart du rez-de-chaussée est affecté au commerce alors que le reste de l'édifice est occupé par cinq logements dont celui adjacent au commerce est habité par le jeune couple Giguère. La vocation d'immeuble locatif s'amenuisera à mesure que le commerce prendra de l'importance en occupant les quatre planchers tel qu'actuellement, tout cela à partir de 1949, année où Jean-Paul passe de vendeur à commission à marchand propriétaire. Cette année-là, sans avertissement, la compagnie Légaré avait décidé de cesser ses opérations à Saint-Raymond. En rétrospective, ce fut une bénédiction pour Jean-Paul. Son nouveau commerce devient vite le gros distributeur de produits Westinghouse dans la région et est renommé pour ses «bons prix défiant toute compétition».

Si l'entreprise prospère, la famille s'agrandit aussi. En 1946, le 16 janvier, naît un premier garçon. On le baptise Jean-Louis. Puis s'ajoutent André, le 20 août 1947, et Pierre, le 11 août 1949. André oeuvre actuellement à l'Institut interculturel de Montréal, alors que Jean-Louis et Pierre assurent la relève au commerce. Jean-Paul, pour sa part, y est allé d'une retraite progressive jusqu'en 1979, année au cours de laquelle son épouse et lui s'installent au lac Sept-Îles en permanence. Ils sont d'ailleurs toujours heureux



d'accueillir leurs enfants, leurs deux petits-fils, Christian et François et, depuis peu, leur arrière-petite-fille Émilie.

Catherine et Jean-Paul connaissent l'embouchure de la petite rivière Gosford comme le fond de leur poche. Et pour cause, puisqu'ils y sont installés depuis bientôt cinquante-cinq ans. Ils ont été les premiers à occuper la rive de ce secteur du lac en 1947. À la blague, Jean-Paul se plaît à raconter qu'il a acquis le terrain en échange d'un rouleau de prélat. Soulignons que Jean-Paul n'en était pas à sa première propriété au lac, car en 1942 il était déjà copropriétaire d'un chalet avec son beau-père Honoré et son beau-frère Robert, là où se trouve aujourd'hui la propriété de Jean-Louis Duchaine, au 5703.

Jean-Paul a toujours été reconnu comme un bricoleur hors pair et pas mal «patenteux». Ainsi, il a lui-même construit sa première chaloupe propulsée par un moteur de «laveuse» à gazoline récupéré d'un appareil pris en échange au magasin. La chaloupe était de plus équipée d'une voile, au cas où... Sa seconde embarcation, également sortie des chantiers maritimes Giguère, en était une en acajou munie d'un moteur in-bord. Elle était identique à celles fabriquées en usine et à la mode dans ces années-là.

Catherine et Jean-Paul coulent une paisible retraite au lac. Pendant plusieurs années, ils ont pratiqué la pêche et la chasse dans le secteur de Perthuis, sans compter les prises respectables effectuées dans la Gosford, face à leur demeure. Les mots, qu'ils soient mystères, cachés ou croisés n'ont plus de secrets pour elle sans compter les heures consacrées à la lecture. Quant à lui, ne vous surprenez pas si vous le voyez bricoler près de son garage quand il ne tâte pas, tout comme son épouse, de l'Internet ou du Outlook pour échanger avec sa descendance.

Note: Ce texte a été écrit fin décembre 2001. Au moment d'aller sous presse, ce 6 juin, j'apprends le décès de madame Giguère. Sincères condoléances à la famille

Tony Lacoursière



NOUVEAUX LOCAUX

**CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
ST-RAYMOND**

*118, rue Saint-Pierre
Saint-Raymond G3L 1P6*

SUR RENDEZ-VOUS : (418) **337-8140**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



- Résidentielle
- Commerciale
- Industrielle

Prop. : **Paul-Alain Moisan**
 Tél. : (418) 337-8611
 Téléc. : (418) 337-4565
 159, du Sentier, Saint-Raymond
 G3L 3L1



Construction Polyvalent inc.

R.B.Q. 8004-1114-18



**BIENVENUE
AUX
VACANCIERS!**



**CHOIX
ACCUEIL
AMBIANCE**

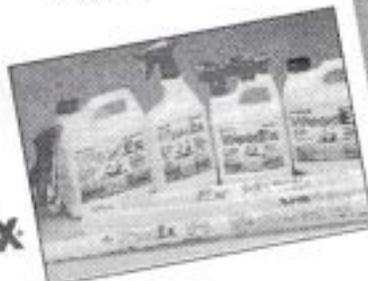
**CENTRE-VILLE
SAINT-RAYMOND**

Faut s'y arrêter!

**Pour le
JARDINAGE :**

- Engrais à pelouse et jardin
- Terre à jardinage
- Terre noire
- Insecticides à pelouse et jardin
- Herbicides :
- Fumier de mouton
- Fumier de bétail
- Compost de crevettes

**ROUND UP
WeedEx**



**Pour tous vos
PROJETS :**

- Plomberie
- Électricité
- Taillage de vitres
- Réparation de moustiquaires
- Pompes à eau (vente, réparation et pièces en magasin)
- Peinture Sico



ET PLUS ENCORE...

- Chandelles à la citronnelle
- Chasse-moustiques (Off, Raid)
- Nourriture à oiseaux
- etc...

Quincaillerie



Quincaillerie Jean Denis Ltée

177, Saint-Joseph
Centre-ville Saint-Raymond
www.jeandenis.com

337-2777

On aime rendre service.

Livraison à domicile

ACTIVITÉS SOCIALES



LISE BÉDARD

PROPRIÉTAIRE

TÉL: 337-2724

Gaz Propane Lise Bédard Enr.

GAZ PROPANE

VENTE DE PIÈCES ET SERVICE

155 AVE. DU JARDINIER
SAINT-RAYMOND G3L 3K3

JEAN-GUY BÉDARD
PRÉPOSÉ AU SERVICE



- Résidentiels
- Commerciaux
- Lumineux de patio
- Café-terrasse

ESTIMATION GRATUITE
sur demande

11, ave. Laflamme, Pont-Rouge G3H 3E2
873-2470 / Fax : 873-4069

HYUNDAI
LUXOTO inc.
ST-RAYMOND

HYUNDAI
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

484, CÔTE JOYEUSE Tél. : (418) 337 2234
SAINT-RAYMOND Ext. : 990-0283
Fax: (418) 337-2235

Vêtement
• collection pour
ENFANTS
0 à 18 ans

Lingerie fine
• Marques renommées
pour la femme
originale et audaceuse.

Lingerie

Marquise

239, Saint-Joseph
Centre-ville
Saint-Raymond
337-2289



GESTION SANITAIRE PORTNEUF

Nettoyage, grilles d'égouts, drains
Creusage de puits de surface
Pompage, fosses septiques, bassins d'épuration
Bran de scie, sable, cendre

Nous vous assurons un service rapide et courtois par des gens du comté à un prix compétitif

Michel Faucher
et Ghislaine Denis, propriétaires

873-2201
ou sans frais : 1 800 463-4895

TÉLÉCOPIEUR : (418) 873-3439
2A, RUE MARCOTTE
PONT-ROUGE G3H 2H3

Les installations septiques

Source : Les informations du présent dossier proviennent de la FAPEL (Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs) dont l'APLSI est membre. (A. Lacoursière)

C'est quoi au juste une installation septique ?

Dans les villes, les maisons sont raccordées à un réseau d'égout qui canalise les eaux usées vers une usine d'épuration. En bordure d'un lac, il n'y a pas de station d'épuration. Les eaux de chacune des résidences doivent être épurées par infiltration dans le sol, sur le terrain même de la résidence. Le propriétaire d'une résidence isolée située en bordure d'un lac ne peut rejeter ou permettre le rejet dans l'environnement des eaux usées de sa résidence. Il doit lui-même veiller à ce qu'elles soient épurées en faisant construire une installation septique réglementaire.

C'est quoi au juste une installation septique ? C'est un dispositif d'épuration des eaux usées spécialement conçu pour les chalets et les résidences isolées. Le système comprend deux parties bien distinctes : la fosse septique et l'élément épurateur. Pour sa construction, l'installation septique exige un terrain de grande superficie. Au Québec, la construction des installations septiques est régie par le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*.

Normes de localisation

L'installation septique doit se trouver dans un endroit facile d'accès et exempt de toute circulation motorisée. Comme l'épuration des eaux usées se fait par infiltration dans le sol, il va de soi que l'installation septique doit être construite dans un sol sec et perméable. Et c'est pourquoi le règlement interdit de construire une installation septique dans une zone d'inondation, dans des terres humides ou sur du roc. L'installation septique doit aussi, de préférence, être construite dans un terrain plat ou, à la limite, dans un terrain dont la pente est inférieure à 30 p. cent.

La conduite d'amenée

Grâce à une conduite d'amenée raccordée à la tuyauterie de la maison et dont la pente varie entre 1 et 2 centimètres par mètre, les eaux usées sont immédiatement canalisées vers la fosse septique chaque fois qu'on utilise un évier, une douche, une laveuse ou un cabinet d'aisance.

La fosse septique

Contrairement à la croyance populaire, la fosse septique n'épure pas les eaux usées. Elle sert plutôt à piéger et stocker les matières solides (les boues) et les matières grasses (l'écume). S'ils n'étaient piégés dans la fosse septique, les solides et les graisses pourraient colmater l'élément épurateur et empêcher l'infiltration des eaux dans le sol. Quant aux nombreux microbes que l'on trouve inévitablement dans une fosse septique, ils jouent un rôle capital puisqu'ils aident à réduire le volume des boues... et à réduire d'autant la fréquence des vidanges de la fosse !

Une fosse septique doit pouvoir évacuer des eaux claires, libres de matières solides, de graisses et de tout ce qui pourrait nuire au bon fonctionnement de l'élément épurateur. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on trouve deux compartiments dans les fosses installées au Québec. Les fosses à deux compartiments assurent plus facilement le dépôt des solides. Avant d'emprunter la sortie, les eaux usées doivent pouvoir séjourner au moins 24 heures dans la fosse septique. La vidange de la fosse septique doit se faire régulièrement si on veut lui conserver son efficacité. Selon le règlement, la vidange doit être effectuée à tous les deux ans pour les résidences permanentes et à tous les quatre ans pour les résidences saisonnières. Pour en faciliter la vidange, votre fosse septique doit être installée à un endroit facilement accessible.

L'élément épurateur

L'élément épurateur est la partie la plus importante d'une installation septique. Il est constitué d'une série de tuyaux perforés qui répartissent les eaux clarifiées de la fosse septique sur toute la superficie du terrain récepteur et qui permettent l'infiltration dans le sol. C'est l'élément épurateur qui épure les eaux usées et non pas la fosse septique.

Les microbes

Dès que les eaux claires de la fosse envahissent l'élément épurateur et commencent à s'infiltrer dans le sol, elles subissent l'action purificatrice des microbes pour éventuellement terminer leur course dans les nappes d'eau souterraines. Les microbes sont donc les seuls véritables agents d'épuration dans un élément épurateur. Et c'est le sol qui leur permet de faire le travail dans des conditions idéales. Il faut bien le dire, les microbes s'y connaissent mieux que les ingénieurs dans le domaine de l'épuration des eaux usées. Sans microbes, les installations septiques et les usines d'épuration ne fonctionneraient tout simplement pas... ingénieurs ou pas ! Vous ne le saviez peut-être pas, mais les eaux usées sont un véritable régal pour les microbes. C'est leur plat favori ! Amenez-en des égouts, ils sont capables d'en avaler. Mais encore plus extraordinaire, les microbes sont des usines tellement perfectionnées qu'ils ne laissent aucun déchet derrière eux. Au moment de la digestion, ils transforment leurs restants de table en gaz carbonique... et en eau ! Propres, propres, propres ! Qu'il s'agisse des microbes d'un élément épurateur ou des microbes d'une fosse septique... ce sont nos meilleurs alliés !

Sa construction

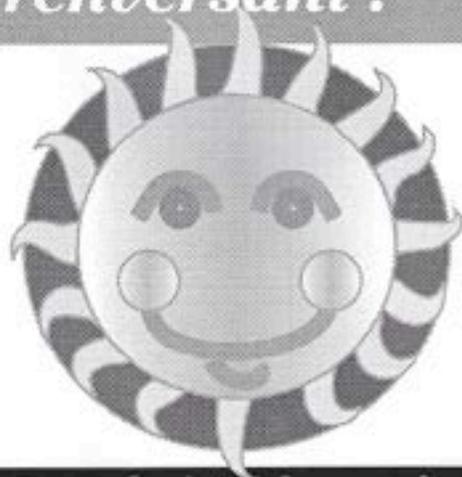
Pour construire un élément épurateur, on procède d'abord à une excavation sur le terrain. La superficie et la profondeur de cette excavation doivent correspondre aux normes du règlement. Sur toute la surface de l'excavation, on étend alors une première couche de gravier ou de pierres concassées qui facilitera l'écoulement des eaux dans le sol. On y dépose ensuite les tuyaux perforés. À la tête de l'élément épurateur, du côté de la fosse septique, on installe



provigo

Un été renversant !

OUVERT
7 jours/7 soirs
de 8h à 21h



 **provigo**

268 Saint-Joseph
Saint-Raymond
337-2278

*Joyeuse saison estivale !
Profitez du bon temps et soyez
prudents dans vos déplacements.*



Ti-Oui
Snack-Bar
Bar Laitier inc.
Saint-Raymond

*À votre service
depuis plus
d'un quart de siècle*

des tuyaux distributeurs étanches sur lesquels on raccorde, à l'aide de «T» et de coudes, la série de tuyaux perforés. Tous ces tuyaux doivent être installés de niveau et à distance réglementaire les uns des autres. On recouvre alors les tuyaux d'une deuxième couche de gravier puis, on recouvre le tout d'une membrane de façon à empêcher les particules de terre de s'infiltrer dans la couche de gravier et de nuire à l'écoulement des eaux. Et enfin, on recouvre la membrane d'une couche de terre de remblai que l'on prendra soin de stabiliser avec des plantes herbacées tout en aménageant une légère pente de façon à faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement à la surface de l'élément épurateur.

En résumé

1. Les eaux usées quittent la résidence.
2. La conduite d'amenée les achemine vers la fosse septique.
3. La fosse septique les garde captives pendant 24 heures, le temps de piéger les solides et les matières grasses et de faciliter la tâche des microbes anaérobies qui amorcent immédiatement la liquéfaction.
4. Les eaux clarifiées quittent la fosse septique pour pénétrer dans l'élément épurateur.
5. Elles s'infiltrent dans le sol où les microbes aérobies passent à l'attaque. C'est l'épuration !
6. L'épuration est terminée ! Les eaux épurées poursuivent leur route dans les profondeurs du sol.
7. Elles atteignent le niveau des eaux souterraines.

Tout se fait naturellement, simplement, sans consommation d'énergie, sans surveillance, sans pièces de rechange, sans entretien autre que la vidange de la fosse septique... et à peu de frais ! Toute une performance !

Une installation septique surdimensionnée donne-t-elle un meilleur rendement ?

Pour répondre à cette question, il faut faire une distinction entre la fosse septique et l'élément épurateur.

La fosse septique

Pour être efficace, la fosse septique devrait avoir une capacité suffisante pour assurer une période de rétention minimale de 24 heures. La période de rétention favorise le dépôt des solides et permet à la fosse d'évacuer, vers l'élément épurateur, des eaux claires et libres de matériaux en suspension. Au Québec, toutes les fosses septiques certifiées conformes aux spécifications du Bureau de normalisation du Québec ont été conçues pour donner 24 heures de rétention. En fait, lorsqu'elles sont nouvellement installées, ou lorsqu'elles viennent tout juste d'être vidangées, ces fosses offrent une période de rétention de 36 heures et donnent, en théorie, un meilleur rendement. Il est donc tout à fait justifié d'affirmer qu'en augmentant la période de rétention, les fosses septiques surdimensionnées donnent un meilleur rendement. Mais attention ! On augmente aussi les coûts.

L'idée d'augmenter la capacité de la fosse septique a fait l'objet de grandes discussions au moment de faire les toutes dernières recommandations aux autorités gouvernementales à la veille de l'adoption du Règlement en 1981. Il était question de normaliser des fosses septiques dont la période minimale de rétention aurait été de 36 heures. Mais pour une faible augmentation de rendement, les coûts étaient prohibitifs ! Quant à la durée de vie d'une fosse surdimensionnée, cela dépend avant tout de la qualité des matériaux. Rien à voir avec la «surdimension» !

L'élément épurateur

Pour ce qui est des éléments épurateurs, on pourrait, bien sûr, les «surdimensionner» et obtenir un meilleur rendement tout en prolongeant la durée de vie du système. Cette idée a aussi été étudiée et c'est avec une rare unanimité que tous les spécialistes en sont venus à la conclusion que le bilan serait négatif, c'est-à-dire que, compte tenu des coûts additionnels, le jeu n'en valait pas la chandelle ! De plus, vous serez sans doute surpris d'apprendre que la meilleure solution pour prolonger la vie d'un élément épurateur est d'en construire un deuxième, en parallèle, et de les utiliser en alternance. Les éléments épurateurs ont besoin de périodes de repos pour respirer à leur aise et s'aérer, sans quoi ils risquent de se colmater et voir leur durée de vie sérieusement réduite. L'approche du double élément épurateur, bien que la meilleure, la plus efficace et la plus logique ne fait pas partie des dispositions du Règlement. Et pour cause : elle exige de doubler la superficie des terrains, d'augmenter d'autant l'espace déboisé et de construire une boîte de distribution qui permet de passer facilement d'un élément épurateur à l'autre. Tout doit être doublé, même les coûts de construction. Conclusion : ce qui est théoriquement valable et même techniquement réalisable n'est pas toujours souhaitable, compte tenu des implications environnementales et monétaires.

Les éléments épurateurs les plus populaires au Québec

Le plus efficace

L'élément épurateur classique est de loin le plus efficace. C'est la Cadillac ! Sa principale caractéristique ? Les drains sont enfouis dans des tranchées séparées les unes des autres par une bande de sol naturel. Avec leurs parois, les tranchées augmentent considérablement la surface d'infiltration disponible. C'est l'élément épurateur qui risque le moins d'être endommagé par une surcharge temporaire. Mais il occupe une grande superficie de terrain. Pour un chalet ou une maison de campagne de trois chambres à coucher, par exemple, il exige une superficie de 180 mètres carrés.



Le plus populaire

L'élément épurateur le plus fréquemment installé au Québec est sans contredit l'élément épurateur modifié. Construit sans tranchées, il occupe trois fois moins d'espace

ACTIVITÉS SOCIALES

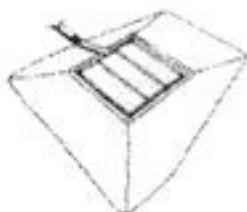


de terrain que le classique. Pour une résidence de trois chambres à coucher, il se contente d'une superficie de 60 mètres carrés. Sa popularité tient au fait que la très grande majorité des terrains déjà vendus ou construits en bordure des lacs sont des terrains de petite superficie sur lesquels on ne peut pas installer un élément épurateur classique.



Le plus sophistiqué

Fait de sable d'emprunt plutôt que de sol naturel, l'élément épurateur hors sol est utilisé uniquement dans des conditions extrêmes où la couche de sol sec et perméable est à la limite des possibilités pour l'épuration des eaux par infiltration dans le sol. Son nom l'indique, il est entièrement construit hors sol de sorte qu'il forme une butte sur le terrain. Il exige une station de pompage pour amener les eaux de la fosse septique au niveau des drains. C'est le plus sophistiqué de tous les éléments épurateur et sa construction exige un entrepreneur expérimenté et attentif aux détails. Le choix de l'entrepreneur peut faire toute la différence. Quant à la superficie de terrain occupé, l'élément épurateur hors sol se trouve dans la catégorie des éléments épurateurs classiques. Pour une résidence de trois chambres à coucher, il occupe 170 mètres carrés.



La nature du sol

Un élément épurateur ne donne son plein rendement que dans des conditions bien particulières. La première : un sol perméable. Cela va de soi ! Les sols imperméables ne sont pas réputés favoriser l'infiltration dans le sol. La deuxième : il doit être construit dans un sol naturel et non dans un sol d'emprunt où la perméabilité peut varier considérablement selon les différentes couches de sol et poser des problèmes de rendement. La troisième : un sol sec. Les microbes ont besoin d'un sol bien aéré pour faire leur travail, ce que l'on ne trouve pas dans les terres humides. Et la quatrième : le terrain doit présenter une pente modérée. Les éléments épurateurs classique et modifié ont les mêmes exigences : 1,2 mètre de sol sec et perméable et une pente inférieure à 30 p. cent. Quant à l'élément épurateur hors sol, il est, d'une certaine façon, beaucoup moins exigeant : à la limite, seulement 90 centimètres de sol sec et perméable sont nécessaires, mais la pente ne doit jamais dépasser 10 p. cent.

Pour éviter l'engorgement de votre fosse septique

La vie de chalet a de beaux côtés, mais elle a aussi ses exigences. Il n'y a pas de réseau d'égout comme en ville. L'épuration des eaux usées se faisant à l'aide d'une installation septique, celle-ci s'attend à ce que vous preniez soin d'elle et, plus spécialement, de sa fosse septique. Votre fosse a un estomac très fragile. Elle digère mal ce qui peut

résister à la décomposition. On ne peut tout simplement pas y déverser n'importe quoi ! Elle risque de s'engorger et de perdre de son efficacité. Elle a surtout horreur des mégots de cigarette, des serviettes hygiéniques et de tous les déchets qui n'ont jamais eu leur place, de toute façon, dans un bol de toilette. Attention à l'indigestion ! Ce n'est pas joli à voir et ça peut coûter cher... très cher ! Pour éviter l'engorgement de votre fosse septique, installez le petit écriteau disponible à la FAPEL, bien en vue, près des cabinets d'aisances, et qui livre un message de circonstance pour toute la famille, la parenté et les invités. Votre fosse septique vous en sera reconnaissante. Le message se lit comme suit : «**Notre fosse septique est capricieuse. Elle a horreur des mégots, des coeurs de pomme, des serviettes hygiéniques et de tout ce qui nuit à son épanouissement. Elle n'accepte que le papier hygiénique... Elle apprécie tous vos efforts !**»

En cas de rénovation, doit-on modifier l'installation septique ?

Toutes les municipalités du Québec exigent un permis pour les travaux de rénovation d'une résidence, qu'elle soit située en ville ou sur le périmètre d'un lac. En ville, on peut généralement ajouter une chambre à coucher à sa résidence sans problème. Mais à la campagne, c'est une tout autre histoire. L'ajout d'une chambre à coucher imposera une surcharge à votre installation septique. Les installations septiques ont une capacité limitée. Pour les besoins du Règlement, cette capacité a été calculée et exprimée en fonction du nombre de chambres à coucher. Ainsi, pour un chalet ou une maison de campagne de 2 chambres à coucher, le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées exige une fosse septique de 2,8 mètres cubes et un élément épurateur d'au moins 40 mètres carrés. Pour un chalet de 3 chambres à coucher, la capacité de la fosse passe à 3,4 mètres cubes et le terrain doit pouvoir offrir une superficie d'infiltration d'au moins 60 mètres carrés. Il arrive souvent, dans de telles situations, que la nature du sol ou la superficie du terrain interdisent la construction d'une installation septique d'une plus grande capacité. La municipalité doit alors refuser le permis de rénovation.

Avant même de penser à ajouter une chambre à coucher dans votre chalet ou maison de campagne, il est fortement conseillé d'avoir une sérieuse conversation avec votre inspecteur municipal. Ça pourrait vous éviter bien des problèmes... et d'onéreuses complications !

La vidange des fosses septiques

Mise en garde

Il est une croyance de plus en plus répandue qui veut qu'on prolonge la vie de son installation sanitaire en augmentant la fréquence de la vidange de sa fosse septique. Certaines municipalités préconisent la vidange annuelle obligatoire. Rappelons que les municipalités sont légalement soumises aux dispositions du Règlement. Elles n'ont pas l'autorité,

1299, Grande-Ligne
Saint-Raymond



337-3253

9 TROUS POUR

10\$ / pers. **lundi au vendredi**
excluant les jours fériés

TAXES INCLUSES

Sur présentation du coupon. Valide pour la saison 2002.

Valide pour 1, 2, 3 ou 4 personnes. Non valide pour les tournois de groupe.

Un nom et un numéro à retenir...



Coiffure homme • femme • enfant

337-2121

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Place Côte Joyeuse
Saint-Raymond

Dépositaire
des produits **REDKEN**



RE/MAX®

RE/MAX CAPITALE
courtier immobilier agréé
franchisé indépendant et autonome

ANDRÉE OUELLET

agent immobilier agréé

Tél: **627-3120**

Rés: **337-2107**

www.remax-quebec.com



CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS

AVOCATS • S.E.N.C.

Stéphane Martin

Avocat - Agent de marques de commerce

Québec

580, Grande Allée Est, Bureau 440
Québec (Québec) G1R 2K2
Téléphone : (418) 522-4580
Télocopieur : (418) 529-9590

Saint-Raymond

135, rue Saint-Jacques
Saint-Raymond (Québec) G3L 3Y4
Téléphone : (418) 337-6971

stephane.martin@clcw.qc.ca

G C CONSTRUCTION GRAND PORTNEUF

Construction

- Industrielle
- Commerciale
- Institutionnelle

Gérance de projets

Clé en main

4715, rue des Replats, bur. 261
Québec (Québec) G2J 1B8

Tél. : (418) 623-7229
Tél. watt. : 888-424-7229
Télec. : (418) 623-2382

par simple décision administrative, d'augmenter la fréquence de la vidange des fosses septiques. Qui plus est, il est tout à fait faux de prétendre que l'augmentation de la fréquence des vidanges prolongerait la vie de votre installation septique. Cette mesure ne ferait qu'augmenter considérablement vos coûts d'entretien déjà suffisamment onéreux. Mieux vaut s'en tenir aux dispositions du Règlement. Il faut dire non aux vidanges abusives !

Posez des questions avant de faire vidanger votre fosse

Le sol exerce une forte poussée sur les parois d'une fosse septique. Pleine, elle résiste facilement à cette pression. Elle ne risque pas de s'écraser. Mais de sérieux problèmes peuvent surgir au moment de la vidange quand la fosse est vide. Il est essentiel de la remplir d'eau le plus rapidement possible pour éviter qu'elle ne s'écrase. Certains entrepreneurs en vidange de fosses septiques utilisent des camions-citernes modernes pouvant plus facilement tenir compte de ce problème. Ces camions sont équipés pour filtrer les solides de la fosse et retourner la partie liquide. Cette technique permet de faire d'une pierre deux coups. Tout en protégeant votre fosse contre les risques d'écrasement, on retourne, avec la partie liquide, une quantité impressionnante de microbes qui vont lui permettre de donner rapidement son plein rendement. Parlez-en à votre entrepreneur avant de lui confier votre fosse septique. Assurez-vous que toutes les précautions sont prises pour que la vidange se fasse selon les règles de l'art.

Quelle est la durée de vie d'une installation septique ?

Très bonne question ! Mais avant d'y répondre, une précision s'impose. Rappelons qu'une installation septique comprend une fosse septique et un élément épurateur. La durée de vie est différente pour chacun de ces éléments. Habituellement, quand on pose la question, on veut savoir quelle est la durée de vie de l'élément épurateur. Et pour cause ! Depuis quelques années, les vendeurs de nouvelles technologies mènent une vaste campagne de désinformation pour tenter par tous les moyens de dévaloriser les installations septiques traditionnelles, les seules installations recommandées par la FAPEL. On affirme qu'elles ne durent que 15 ans. Un bien gros mensonge ! Ne vous laissez pas prendre au piège de ces vendeurs qui n'ont qu'un seul intérêt : augmenter leurs ventes en incitant les villégiateurs à changer inutilement leurs installations septiques. La vérité est qu'une installation traditionnelle bien construite, dans un bon sol et bien aéré, peut durer plusieurs générations.

Les nouvelles technologies

Le 19 juillet 1995, le ministère de l'Environnement autorisait, par décret, l'utilisation du système de « biofiltration » à base de tourbe pour les résidences isolées. Ce système vise à remplacer l'élément épurateur traditionnel construit dans le sol naturel, par un élément épurateur artificiel construit hors sol et qui utilise la mousse de tourbe comme matériau « filtrant ». Mais, contrairement à l'installation septique traditionnelle, ce système accumule

des rejets dont on doit se débarrasser dans l'environnement. Que fait-on de la tourbe souillée ? Ce système, en permettant une réduction de la surface d'infiltration, une réduction de la distance par rapport au lac et une réduction de la profondeur de la couche de sol, mène invariablement à une augmentation de la densité d'occupation en bordure des lacs et à la dégradation de l'environnement si une municipalité modifie son règlement de lotissement en réduisant la superficie des lots. Que conclure de tout cela ? Laissons plutôt le Protecteur du citoyen et l'ex-ministre de l'Environnement, Jacques Brassard, nous livrer leur pensée là-dessus suite aux plaintes formulées par la FAPEL.

Le Protecteur du citoyen dans son 27^e rapport : « Le Protecteur du citoyen a constaté que, lors de la modification réglementaire, le Ministère n'était pas en mesure de garantir la capacité de ce système d'atteindre le degré de performance exigé par le règlement pour l'ensemble des usages prévus. Malgré cela, le Ministère n'a prévu aucune mesure de contrôle ultérieure. Les risques de pollution de l'environnement par les eaux usées étaient bien réels puisque, plus tard, la nouvelle technique pourrait ne pas répondre aux critères de performance attendus. Enfin, bien que le fabricant remette un certificat de performance à l'acheteur, ce dernier devra néanmoins assumer les inconvénients qui pourraient en résulter ». « Le Ministère n'a pas pris les moyens de protéger adéquatement ni l'environnement ni les citoyens qui sont en droit de s'attendre à ce que le gouvernement assume ses responsabilités de manière efficace et transparente ».

Le ministre Jacques Brassard, dans une correspondance adressée à la FAPEL : « Si vous considérez que les nouvelles technologies représentent un risque environnemental et financier important, vous pouvez toujours recommander à vos membres de **recourir aux systèmes traditionnels dont la performance a été largement éprouvée** ».

Ajoutons enfin que les propriétaires doivent obligatoirement s'engager à :

1. Signer un contrat d'entretien à long terme.
2. Observer rigoureusement les directives du manufacturier, sous peine de voir la garantie résiliée
3. Voir à ce que la mousse de tourbe soit régulièrement scarifiée à la fréquence spécifiée.
4. Remplacer la mousse de tourbe à la fréquence spécifiée par le manufacturier.
5. Se tenir entièrement responsable du rendement du système

Conclusion : Avec une installation septique traditionnelle, votre lac est mieux protégé ! Sans contrat ! Sans directives à suivre ! Sans scarification ! Sans tourbe à remplacer ! Sans aucun souci !

337-7811

Dépositaire
peinture BETONEL

DÉCORATION SAINT-RAYMOND

AMÉNAGEMENT PROFESSIONNEL

COUTURIÈRE SUR PLACE

TAPIS - PRÉLART - CÉRAMIQUE

PAPIER PEINT - STORES - TENTURES ET COUVRE-LIT

LAINES - TISSUS - ACC. COUTURE

144, Saint-Joseph, Saint-Raymond

R. RANCOURT SPORTS INC.

ROLAND RANCOURT

8380, boul. Sainte-Anne,

Château-Richer (Québec) G0A 1N0

Tél.: (418) 824-4940 Fax: (418) 824-3981

DÉPOSITAIRE DE BATEAUX GLASTRON, NEUFS ET USAGÉS

REMORQUES

DÉPOSITAIRE DE V.T.T. ARGO 6 ET 8 ROUES

MERCUISER

337-8893

Le Manoir du Lac Sept-Îles

Déjeuners

Goûtez nos spécialités

Menu bistro du midi

Table d'hôte du soir

Cuisine française soignée

Salle pour réceptions

Nombreuses terrasses

Réservation suggérée

3679, chemin du Lac Sept-Îles
Saint-Raymond G3L 2S3

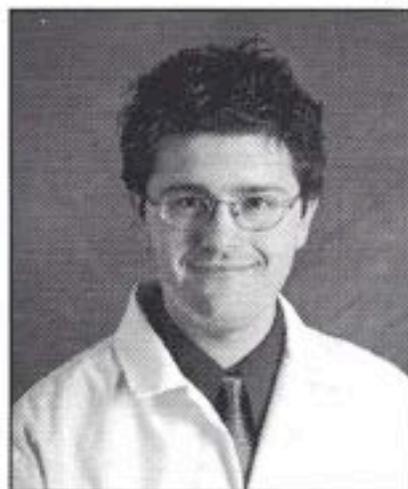


JEAN COUTU

On trouve de tout... même un ami! 

Michaël Gariépy, propriétaire

OUVERT
7 JOURS / 7 SOIRS
LIVRAISON
GRATUITE
du lundi au vendredi



212, rue Saint-Jacques, Saint-Raymond **337-3030**

Un peu de tout...

Par Tony Lacoursière



Tempête. La première véritable tempête de neige nous est tombée dessus le 29 novembre, mais a été suivie d'une semaine d'un temps exceptionnellement doux. Les météorologues ne s'étaient vraiment pas trompés en nous prédisant des températures automnales se prolongeant assez tard en décembre. Selon les informations diffusées à la radio, le 6 décembre 2001, au Québec, il y avait plus de terrains de

golf en opération que de centres de ski. Et selon les statistiques, c'est l'automne le plus doux observé au cours des derniers 60 ans.

Eau potable au Club. Ceux qui avaient l'habitude de s'approvisionner en eau potable au robinet placé près de la galerie du Club prendront note que l'eau qui y coule maintenant provient du lac. Cette situation découle de l'entente intervenue entre l'APLSI et le propriétaire du puits alimentant le Club. Une des conditions à l'entente, fort raisonnable par ailleurs, stipule que la fourniture d'eau vise à combler exclusivement les besoins du Club en eau potable. Ainsi, l'eau nécessaire au fonctionnement des salles de toilette du Club provient du lac. Ceux qui s'approvisionnaient au robinet en question trouveront sûrement un voisin charitable où remplir leurs cruches.

Voie navigable. On retrouve, dans plusieurs textes sur la navigation, l'expression «voie navigable». Qu'est-ce au juste ? C'est un lac ou un cours d'eau où des bâtiments flottants de tout genre sont en mesure de naviguer à des fins de transport, de commerce ou de loisirs. Le lac Sept-Iles est donc une «voie navigable» au sens de la loi. D'ailleurs, l'APLSI a dû obtenir un permis fédéral pour l'installation du quai flottant au Club.

Statistiques dérangeantes. Si on réduisait la population de la terre à un village de 100 personnes, on aurait : 57 Asiatiques, 21 Européens, 14 Américains du Nord et du Sud, 8 Africains ; 52 femmes et 48 hommes ; 70 personnes dites de couleur et 30 blancs ; 6 personnes posséderaient 59% de toute la richesse et toutes seraient des États-Unis ; 80 seraient mal logées ; 50 souffriraient de malnutrition ; 70 seraient analphabètes ; 1 personne seulement aurait fait des études universitaires et 1 seule aussi utiliserait un ordinateur.

Coupe-vent. On sait que le vent influence à la baisse le mercure, surtout en hiver. En l'occurrence, plus votre maison est exposée aux vents dominants, plus vous en sentirez les effets sur vos coûts de chauffage. Dans certains cas, la haie de cèdres s'avère très efficace pour contrer les vents... et c'est

décoratif en plus ! (Hydro Québec) Tout en étant un arbre indigène poussant très bien dans notre région.

Pesticides. Une solution de rechange aux pesticides : Mycorhize. C'est une culture de champignons. Le produit est déjà sur le marché pour la transplantation de fleurs, d'arbres et d'arbustes. Au printemps 2002, le produit pour le gazon devrait l'être à son tour. Selon monsieur Henri Ouellet de Premier Tech, le gazon soigné à la mycorhize va avoir un réseau de racines plus développé et se battra contre les mauvaises herbes. Le principe ? Densifier la pelouse par un stimulant naturel de croissance afin de ne laisser aucune place aux mauvaises herbes tout en améliorant la résistance aux maladies. C'est commercialisé sous la gamme de produits «Myke». Libre échange oblige ! Pour en savoir plus, visitez www.premiertech.com

André Fortin. Avez-vous remarqué les nouvelles affiches *Réservé aux membres exclusivement* sur le terrain du Club nautique ? Elles sont l'oeuvre et une gracieuseté de monsieur André Fortin, membre de l'APLSI qui a fait profiter l'association de ses talents. Un geste à imiter si vous avez des aptitudes dans d'autres domaines et que cela pourrait supporter votre communauté. Merci André ! Ah oui, les tableaux aux entrées du lac sont aussi de lui.

Cuisinier. Ainsi, parlant talent, Serge Mercier, recruté par Jacques et Michelle Dufour, a également fait sa large part comme cuisinier lors du souper et du brunch. Comme militaire, il avait également une armée de bénévoles pour l'épauler dans sa tâche, dont son assistant Alain Brunette. Un gros merci et au plaisir de vous retrouver en 2002.

Les lacs se meurent ! Début décembre 2001, la télé nous présentait le documentaire «J'ai pour toi un lac !» Le document nous montrait, de façon très explicite, le phénomène de vieillissement des lacs au Québec et les diverses interventions humaines accélérant ce processus de vieillissement. Un document à visionner ! N'oublions pas que «le monde que nous léguons aux générations futures dépend des gestes que nous posons aujourd'hui». Pour celles et ceux que la préservation du lac intéresse, une copie de «J'ai pour toi un lac» est disponible à la bibliothèque de la chapelle.

Souper. En 2001, il y avait 130 convives au souper de l'APLSI. C'est loin des 200 et même 225 repas qui étaient servis dans les années 1980. En 2002, il faudrait se donner le mot pour y être en grand nombre. N'est-ce pas là une occasion de fraterniser agréablement avec des concitoyens tout en contribuant au financement de l'APLSI ?

La Sépaq. Depuis l'an dernier, c'est la Sépaq qui gère et développe la station forestière de Duchesnay dont le lac au Chien fait partie. Lors du mardi-conférence du 3 juillet 2001 tenu au Club nautique, monsieur André Roy, directeur général à Duchesnay, est venu présenter aux 22 personnes

Le plus près du Lac Sept-Îles, côté sud...

DÉPANNEUR THIQUET ENR.

Bière — Vin
Location de cassettes vidéo

706, Grande-Ligne, Saint-Raymond
337-6598



Shell

Jean-Guy Cantin inc.
une entreprise privée
pour un meilleur service

337-2705

Huile à fournaise - Huile à poêle
Gazoline - Diesel

Huile à moteur - Huile hydraulique

1409, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond G3L 1M9

GARAGE ROGER
Légaré
Ltée
VENTE ET RÉPARATION
Scie à chaîne • Tondeuse

Vente et services

- SCIE À CHAÎNE
- TONDEUSE
- SOUFFLEUSE À NEIGE - GÉNÉRATRICE
- DÉBROUSSAILLEUSE

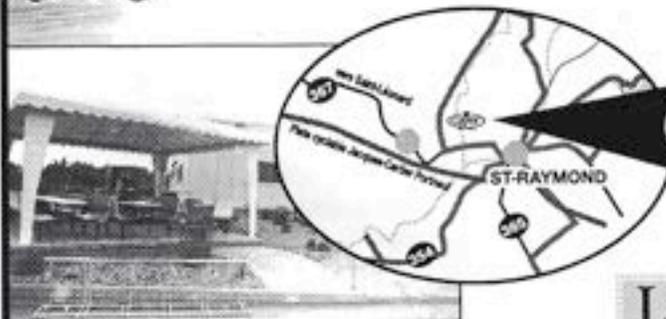
129, SAINT-JACQUES, SAINT-RAYMOND G3L 3Y4 • TÉL. : **337-2891** • FAX : 337-3476



EN PISTE...



EN ROUTE...



Cayer

LE CHOIX
des fromages fins



Terrasse

Pique-niquer... c'est facile avec Cayer !

Nous préparons pour vous
une «Boîte à lunch»
avec fromage, crudités,
charcuteries, pain et raisins.

Un délice pour déguster
sur place ou pour apporter

*Bienvenue
aux vacanciers
et aux cyclistes!*

*Boutique à
fromages spécialisée*
vous pouvez goûter avant d'acheter

Boutique cadeaux

71, Avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond 337-4287

Boutique : poste 240
Heures d'ouverture : poste 300

présentes les objectifs et le plan de développement de la station. En plus de demeurer une réserve forestière, la station vise à devenir un joueur majeur dans le réseau touristique de la région de Québec en offrant de l'hébergement et diverses activités de loisir. Une somme de 6 M \$ a été injectée dans le projet à cet effet. Tout ce développement pourrait-il avoir un impact sur le lac Sept-Îles via le lac au Chien ? Ce n'est pas sans rappeler un certain projet. Selon monsieur Roy, nous n'avons rien à craindre à court et à moyen terme. A plus long terme, seul le camping sauvage serait envisagé sur le territoire du lac au Chien. Quant aux droits de coupe pour le bois de chauffage dont certains résidents du lac se prévalaient, l'attribution en est actuellement suspendue, le but avoué étant de mieux contrôler l'accès au territoire.

Reproduction de plants. On exhorte bien sûr les résidents à «renaturaliser» les rives du lac. Or, l'arbuste de première ligne recommandé est le myrique baumier, mais les gens auraient eu, par le passé, une certaine difficulté à s'en procurer. Aux dernières nouvelles, le centre jardin Aux PrimeVerts, 667 rue St-Joseph à Saint-Raymond peut vous en fournir. Selon Yves Fournier qui a tenté l'expérience, vous pouvez également en reproduire. Il s'agit de demander à un riverain de vos connaissances dont la rive est bien garnie en myriques de vous fournir des tiges pourvues de racelles qui traînent dans l'eau. Simplement mettre les bouts de tiges en terre et arroser. Chaque bouture devrait produire un nouveau plant de myrique baumier.

Pollution des lacs. En novembre 2001 se tenait à Shiga, au Japon, la Conférence internationale sur la conservation et la gestion des lacs. Selon les experts réunis, plus de la moitié des lacs et des réservoirs du monde entier ont déjà été endommagés par la pollution et le drainage. Souhaitons-nous faire partie de cette moitié ? Une menace additionnelle s'ajoute : le réchauffement de la planète. L'eau chaude aurait moins de facilité à se libérer naturellement de la pollution. Raison de plus de «renaturaliser» les rives.

Prisonnière. C'est le 10 décembre dernier que Madeleine Thibault est devenue prisonnière de l'île Génois pour quelques jours, le temps que la couche de glace épaisse pour que la résidente puisse atteindre la terre ferme à sa guise.

Décorations. Celles et ceux qui sont passés près de la chapelle à l'occasion des Fêtes ont pu remarquer que les fenêtres étaient parées de lumières multicolores. Les Bernier, Louise et Jean-Guy ainsi que Réjean Giguère, ont été vus préparant cette féerie. Bravo !

Patinage. Dimanche, le 16 décembre dernier, par un temps doux et ensoleillé extraordinaire, les patineurs s'en sont donné à cœur joie. Il y avait presque une dizaine d'années que le patinage avait été possible en début de saison. La glace mesurait environ 5 pouces d'épaisseur sauf dans la baie nord du lac et en face du Club. Ce phénomène de parties du lac non gélées alors qu'il y a une telle épaisseur de glace serait-il

tout à fait nouveau, surtout à des endroits où il ne semble pas y avoir de courants particuliers ? Difficile à expliquer ! Le lendemain, de cette journée mémorable, Madeleine Thibault risquait une première traversée en patins.

Statistiques. À l'occasion du dernier Noël, nous avons tous entendu quelqu'un dire qu'il n'y avait vraiment pas beaucoup de neige. Qu'en est-il exactement ? En se basant sur une donnée pas très scientifique, soit le nombre de fois où le déneigeur Gérard Légaré est venu débayer les entrées avant le 25 décembre, le phénomène de 2001 n'est pas tout à fait nouveau. Voici les chiffres. En 1996 : 5 fois ; en 1997 : 6 fois ; en 1998 : 6 fois ; en 1999 : 1 fois ; en 2000 : 4 fois ; en 2001 : 1 fois, soit pour la tempête du 29 novembre mentionnée au début de cette chronique. En passant, la moyenne annuelle de déblaiements est de 20.

Du jamais vu ! Lors d'un débat écrit sur l'hiver, le quotidien *Le Soleil* du 29 décembre dernier titrait, sous la plume de Michel Vastel : «L'hiver est tellement répugnant qu'il faut l'habiller de blanc pour cacher sa laideur». Louis-Guy Lemieux, pour sa part, citait le photographe Roger Côté du même journal : «Ça fait des années que mes amis se moquent de moi quand je leur dis que j'aime l'hiver... Ils vont peut-être finir par me croire». Celles et ceux qui ont fréquenté le lac Sept-Îles durant les vacances des Fêtes et le début de janvier te croient sûrement mon Roger. Par un temps clément, avec juste assez de glace et de neige sur le lac, les gens se sont adonnés à des activités telles la marche, le patinage, le ski de fond, la raquette, la motoneige, le vtt, se faisant aussi remorquer en skis, en chambre à air, en planche, en traîneau, se faisant tirer sur patins par un chien, etc. Une glace de curling a même été aménagée chez Jean Lortie. Le clou de ce festival hivernal a sans doute été le sentier de patinage de huit kilomètres qui ceinturait le lac, sans compter les sentiers secondaires desservant certains secteurs. Bravo et merci au ministère de la Voierie dirigé par Denis Cayer, André Julien et Alex Leclerc à qui se sont joints Claude Paquet, Sylvain Paquet et d'autres bénévoles qui n'ont pu être identifiés, casqués qu'ils étaient. L'hiver 2001-2002, un hiver dont il faudra se rappeler ! Et penser aussi que, par ce dérèglement climatique, la nature voulait peut-être rappeler à l'homme qu'il serait temps pour lui de revoir sa façon de gérer la planète !

Incroyable ! En 2002 et malgré les nombreux documents publiés dans *L'Alouette* et ailleurs et toute l'information projetée au petit écran sur le sujet, le déboisement dans la bande riveraine de 10 mètres se poursuit même si c'est interdit de le faire sans un permis de la Ville quand cela s'avère nécessaire. Jean Dorst, dans *La nature dé-naturée* publié chez Delachaux et Niestlé, compare ainsi l'intervention humaine sur la Terre, ce qui inclut, bien sûr, les rives d'un lac : «L'homme est apparu comme un ver dans un fruit, comme une mite dans une balle de laine, et a rongé son habitat en secrétant des théories pour justifier son action».



GÉNOIS & Associés
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES
CONSEILLERS EN GÉOMATIQUES

André GÉNOIS, a.g.
Élizabeth GÉNOIS, a.g.

Quels que soient vos besoins en arpentage, GÉNOIS & Associés est la seule firme d'Arpenteurs-Géomètres à posséder tous les dossiers sur le territoire du Lac Sept-Iles à Saint-Raymond. À vous de profiter d'une garantie de service personnalisé dans les plus brefs délais.

135, Saint-Jacques
Saint-Raymond G3L 3Y4

Tél. : (418) 337-7015
Fax : (418) 337-8540



**SAINT-RAYMOND
SERVICE ENR.**

RÉPARATION DE LAVEUSES,
SÈCHEUSES, LAVE-VAISELLES,
POÊLES, RÉFRIGÉRATEURS ET CONGÉLATEURS.

**ACHAT ET VENTE
RAYMOND JOBIN**

877, CÔTE JOYEUSE, SAINT-RAYMOND
337-6192



Pour un bon
rafraîchissement



**Plusieurs services
à un seul endroit !**

Nombreux groupes
organisés pour
différentes loteries



Ioto-Québec
Centre de validation

Visitez notre
salle de montre

SEARS

Dépôt nettoyeur

TIMBRES-POSTES

LES **PROS** DE LA PHOTO
Service de
développement
24 h
PAR LES PROS

CHOIX DE REVUES
Unique à Saint-Raymond
RÉSERVATION ET
COMMANDES PERSONELLES

Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond 337-6761

SPÉCIALITÉS

- ALIGNEMENT
- Suspension voitures américaines et importées
- Freins
- Amortisseurs MONROE
- Crémaillère
- Injection
- Mise au point
- Démarreur, alternateur, batterie, radiateur
- Air climatisé (air 134)

**GARANTIE
NATIONALE
DIPONIBLE**

*Bonne saison
estivale...*

Soyez prudents !

Pose et
Vente
de **PNEUS**

Financement
CRÉDIT - PLAN
250 \$ et plus



Garage N. Duplain



370, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Benoit et Jean-Paul Hardy, proprios **337-2521**

Piste de ski de fond. Un merci des skieuses et skieurs à monsieur François Piché qui continue, à chaque hiver, d'entretenir la piste qui serpente dans la forêt de Duchesnay du côté nord-est du lac. Parlant d'entretien de piste, j'ai emprunté, à son insu d'ailleurs, le traceur de piste de Bernard Perron. C'est tout un art de réussir à tracer quelque chose qui peut ressembler à une piste. Devant le piètre résultat, l'essai a été de courte durée et m'a permis d'apprécier encore plus le bénévolat de Bernard et François. Pesant à tirer le traceur à part ça !

Ordures encombrantes. La Ville de Saint-Raymond avise la population que les ordures encombrantes ne seront plus ramassées lors des collectes régulières. À cet effet, des cueillettes spéciales sont prévues la deuxième semaine de mai et la deuxième semaine d'octobre. Les dates exactes de ces cueillettes spéciales, et ce pour chaque secteur de la ville, seront communiquées ultérieurement. Il est toujours possible d'aller déposer vous-mêmes ces ordures spéciales au site de la Ville dans le rang Bourglouis. Notez que le site est fermé le jeudi, mais est ouvert le samedi en avant-midi.

Un Jutra ? Après avoir été couronné bon premier de la course *Destination Monde* de Radio-Canada en 1998, voici que Yves-Christian Fournier a récemment réalisé son premier court métrage, *Sunk*, et était en nomination lors de la Soirée des Jutra 2002. Il souhaite se reprendre en réalisant un premier long métrage.

Manoir du lac Sept-Iles. Dans le dernier numéro de *L'Alouette* (2001), nous vous annonçons que L'Auberge avait recouvré son appellation originelle de Manoir du lac Sept-Iles. L'établissement est maintenant en opération, permis de la SAQ en plus. La table et le service l'accompagnant n'ont rien à envier à des établissements beaucoup plus renommés. Point n'est maintenant besoin, pour les fins palais, de s'éloigner du lac. Les commentaires entendus sont des plus positifs. Le Manoir est ainsi devenu un acquis pour le lac Sept-Iles. Que ce soit pour un déjeuner ou un souper, on vous y accueillera cordialement.

Notre député. Quelques jours après la publication de *L'Alouette* 2001 dans laquelle monsieur Claude Duplain s'adressait à nous pour la première fois en tant que député fédéral, ce dernier était hospitalisé d'urgence pour subir des pontages coronariens. Il s'en est heureusement bien remis. *L'Alouette* tient à remercier monsieur Duplain pour son appui à la publication de notre revue et à l'APLSI.

La saviez-vous ? Les rivages sont le lieu de rencontre de l'eau, de la terre et de l'air. Les rivages sains et naturels sont pleins de vie ! Ils fournissent de la nourriture, un habitat et un abri aux plantes, aux poissons et à la faune. Ainsi :

- Les plantes qui poussent le long de rivages sains filtrent les sédiments et de nombreux polluants afin de contribuer à

préserver la pureté et la salubrité de l'eau pour la consommation, la baignade et la pêche.

- Comme des éponges géantes, les rivages sains, bien protégés par la végétation naturelle, absorbent l'eau de pluie, l'eau printanière et les eaux de ruissellement afin de contribuer à empêcher les inondations. (www.soindurivage.ca)

Mise au point. Le cours pour la conduite d'embarcations motorisées dispensé au Club nautique n'est pas sous la responsabilité de l'APLSI, mais relève de la Garde côtière canadienne qui en confie la responsabilité à des mandataires accrédités. L'APLSI ne fait qu'en faciliter l'accès aux gens du lac en collaborant avec le mandataire.

Deuxième ouvrage. Uparathi, une résidente du lac Sept-Iles, vient de publier un deuxième ouvrage intitulé *Un geste sacré* aux éditions *Le Dauphin Blanc* et dont le sous-titre *Pour une sexualité autonome et responsable* nous laisse deviner le propos. L'auteure de *Méditation de tous les jours* propose cette fois une réflexion pertinente, inspirée de son expérience, sur la sexualité.

Des avantages pour vous. Le but de l'APLSI n'est pas d'entretenir les rêves de la loterie. Cependant, du fait que plusieurs résidents achètent régulièrement des billets de loterie, nous leur proposons de s'abonner à Lotomatique en utilisant les formulaires de l'APLSI portant à l'endos le numéro d'accréditation 600-432. En utilisant nos formulaires d'abonnement à Lotomatique, vous n'avez plus besoin d'aller au kiosque de Loto-Québec ou chez le dépanneur pour acheter ou valider vos billets de loterie. Vous n'avez plus à vérifier les combinaisons chanceuses puisque, si vous gagnez, Loto-Québec vous envoie par la poste le chèque correspondant au lot gagné. Vous pouvez obtenir un formulaire d'abonnement au Club nautique dans le présentoir mural adjacent au comptoir de service. Une bonne façon de générer des fonds pour votre association. Cette année, l'APLSI a reçu en commissions 619,79 \$, les gains aux abonnés ayant totalisé 1 178 \$.

Hydravions commerciaux, dernière heure. Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que la base commerciale Aviation Batiscan a été louée à Aviation Mauricie inc. Cette dernière compagnie s'est engagée à respecter l'entente tripartite Ville - APLSI - Aviation Batiscan, son propriétaire, monsieur Jacques Picard, et monsieur Pierre Gignac ayant conjointement accepté qu'une nouvelle entente soit signée tout en continuant d'adhérer au code d'éthique environnemental de l'Association québécoise des transporteurs aériens.

Hydravions privés. Les propriétaires d'un hydravion privé ne s'étant pas déjà engagés, en 2001, à respecter les règles et le code d'éthique acceptés par Aviation Batiscan et Aviation Mauricie seront invités à le faire par une lettre signée conjointement par le maire de la Ville de Saint-Raymond et la présidente de l'APLSI.

Photographe. *L'Alouette* attend toujours le ou la bénévole qui agirait comme photographe. Parlant photographe, celui de 2001 s'excuse auprès de Marie-Claude Julien, Michel Beaumont et Romain Déry pour avoir oublié de les photographier lors du souper alors qu'il partageait leur table.

Bois traité. Il est maintenant reconnu que le type de bois traité que l'on utilise actuellement serait dangereux pour la santé des humains, particulièrement celle des enfants. Ce bois est traité à ce qu'on appelle l'ACC (arséniate de cuivre chromaté) qui est un pesticide et fongicide très efficace contenant de l'arsenic. Or, cette substance est clairement associée à différents types de cancer et de déficiences neurologiques. Quelle est l'alternative ?

Une entreprise de Jonquière, Pluri Capital, prévoit lancer sur le marché un nouveau bois traité commercialisé sous le nom de « Perdue » et qui constituerait une alternative écologique aux produits actuels. Le bois est soumis à un traitement de protection à très haute température (230 Celcius). La compagnie utilisera du pin gris qui, une fois traité selon ce nouveau procédé européen, aurait des propriétés égales ou supérieures au cèdre rouge de l'Ouest. Pin sylvestre, peuplier, hêtre, frêne et bouleau pourraient également être utilisés. Le produit coûtera environ 15% de plus que le bois traité conventionnel, mais il résisterait plus longtemps, en plus de respecter l'environnement.

Deux histoires de chiens. La première. Bravo à toutes les personnes qui ramassent les excréments de leur pitou lors d'une balade sur le lac en hiver. L'eau du lac y gagnerait en qualité si cette habitude était imitée. Il ne faut pas oublier que la neige et la glace finissent par fondre et que nous nous baignerons dans cette eau...et qu'en plus, certains résidents s'approvisionneraient toujours en eau dans le lac. On a beau être bien nantis en anticorps, la *Escherichia coli* et le *Giardia* peuvent finir par avoir le dessus et nous faire marcher les fesses un peu plus serrées. La deuxième. Dans la fable de Jean de La Fontaine *Le loup et le chien*, alors que les deux bêtes devisent sur leur sort respectif, le loup interroge le chien en ces termes: «Attaché ? vous ne courez donc pas où vous voulez ?» Ainsi, même avant que les municipalités ne nous y obligent, les chiens étaient déjà gardés attachés pour les empêcher, peut-être, d'importuner les passants. Selon une marcheuse, un certain chien du secteur D, «aussi puissant que beau, gras», mais impoli, au dire de la dame, se fourvoierait «par mégarde» sur la route de ceinture du lac Sept-Îles et l'effraierait. Autrement dit, la madame a peur des chiens. Attachez-le s.v.p. !

Nos aînés. Quelques semaines après l'interview qu'accordaient à *L'Alouette* madame et monsieur Giguère, ce dernier a subitement été frappé par la maladie. Aux dernières nouvelles, la condition de monsieur Giguère s'améliore graduellement jour après jour. Souhaitons-lui de recouvrer au plus tôt son autonomie.

Niveau du lac. Toutes sortes de théories ont circulé ce printemps relativement au niveau des eaux du lac. Disons au départ que la sortie au barrage était complètement ouverte avant et suite aux pluies torrentielles, diluviennes, abondantes du 16 avril, qualifiez-les comme vous le voulez, pluies qui sont venues s'ajouter à la fonte rapide de la neige, tout cela occasionnant une hausse subite de plus de deux pieds du niveau de l'eau. Il n'y a pas de mystère. Si trois tuyaux de 1 pouce et coulant à plein débit alimentent un bassin dont le tuyau de sortie est de 1 pouce, qu'arrivera-t-il ? C'est exactement le même phénomène pour le lac avec ses nombreux affluents et la sortie unique. Tant et aussi longtemps que la sortie à la décharge ne sera pas de type «déversoir», i.e. que l'eau s'écoule par le dessus dès une hausse de niveau, nous devons composer avec les caprices de Dame Nature.

Le lac a «calé». C'est le 2 mai que le lac était complètement «calé» en ce printemps 2002. Certains affirmeront qu'il l'était le 1er mai et nous ne les contredirons pas, d'autant plus qu'un hydravion a pu décoller en fin de journée. Cependant la tradition veut que le lac soit déclaré «calé» seulement lorsqu'on peut en faire le tour avec une embarcation. Or, le 1er mai au soir, il était impossible d'accéder à la baie Vachon et à celle du Camp de Portneuf. Même que le 2 au matin, des goélands se la coulaient douce en plein centre du lac sur des glaces poussées par le vent en provenance de ces deux secteurs. Habituellement, le lac Sept-Îles «cale» deux jours après le lac Sergent. Cette année, ce dernier aurait «calé» le 25 avril. Comme quoi la nature peut également avoir des sautes d'humeur.

La FAPEL. Vous voulez des informations sur divers aspects de votre vie de villégiateurs et la conduite à adopter pour protéger et conserver votre environnement, alors consultez le site de la FAPEL à www.fapel.org Notez que cette fédération regroupant les associations pour la protection et l'environnement des lacs est un organisme à but non lucratif dont Tony LeSauter et Lucie McNeil sont les piliers. Vos dons, si minimes soient-ils, aideront à maintenir le site de l'organisme qui compte plus de 500 pages d'informations. Voir les coordonnées sur le site même.

Numéros des années antérieures de L'Alouette. Lors de la Foire du livre du 23 juin, au Club nautique, certains numéros de *L'Alouette* des années antérieures seront offerts en vente pour celles et ceux qui voudraient compléter leur collection ou remplacer des numéros égarés.

Félicitations Geneviève. Qui est-ce ? C'est la fille de Robert Deshaye, ex-secrétaire de l'APLSI, et de Françoise Hammond. La jeune étudiante en faculté de Médecine (2ième année) a participé, du 29 avril au 3 mai, à l'émission ULTIMATUM du réseau TVA télédiffusée quotidiennement à 18h30. Geneviève s'en est très bien tirée à ce jeu questionnaire faisant appel à la fois aux connaissances et à la stratégie puisqu'elle a quitté le plateau avec 4 000 \$ en poche. Félicitations !

Sondage. L'APLSI a sondé l'opinion de ses membres ce printemps. Au moment où vous lirez ces lignes, les résultats vous auront probablement été communiqués à l'assemblée spéciale du 22 juin. Warren Buffett, ce septuagénaire administrateur-fondateur de Berkshire Hathaway, le conglomérat le plus en vue de Wall Street, avait ceci à dire au sujet des sondages : «Un sondage d'opinion n'est pas un substitut à la pensée».

Le bruit. Après la lecture de l'article de la FAPEL (p.61) concernant l'interdiction des motomarines dans plusieurs parcs et secteurs des États-Unis parce qu'elles détruisent l'environnement et dérangent par leur bruit, n'est-on pas en droit de s'interroger sur la tolérance dont nous sommes témoins, au lac Sept-Iles, vis-à-vis les embarcations interdites de circulation à moins de 1 mille des côtes à cause du bruit qu'elles génèrent et qui indisposent impunément la population riveraine ? Cela, c'est encore bien pire qu'une motomarine comme pollution sonore !

Révision. Un merci spécial à mon épouse, Michelle Tremblay, qui a participé à la révision des textes de *L'Alouette*. Comme je l'ai déjà signalé il y a quelques années, préparer *L'Alouette* c'est accepter de se priver du plaisir de la découvrir lors de sa parution. Cependant, de savoir que d'autres peuvent en apprécier la lecture et, parfois, la pertinence de certaines informations atténue cette privation.

Près du million. Le montant cité dans le *Mot du maire* peut surprendre de prime abord. Vérification faite auprès de la Ville de Saint-Raymond, il s'avère que notre maire donne l'heure juste. En effet, selon le relevé effectué à la municipalité, celle-ci a successivement investi les sommes suivantes pour la réfection de la route de ceinture du lac Sept-Iles : 1994, 50 000 \$; 1995, 90 000 \$; 1996, 165 000 \$; 1997, 50 000 \$; 1998, 150 000 \$; 1999, 100 000 \$; 2000, 50 000 \$; 2001, 100 000 \$, pour un total de 755 000 \$. Si on ajoute les 100 000 \$ pour cette année et les autres 100 000 \$ prévus pour 2003, on arrive à presque 1M \$, soit

un total de 955 000 \$. Encore quelques années et les bosses feront partie du passé.

Goélands. Le nombre de ces oiseaux ne semble pas diminuer, au contraire. Afin qu'ils ne nichent pas sur l'îlot au sud de l'île Ouellet, Yvon Alain et moi avons installé des fils de nylon encore cette année. C'est la seule façon efficace et permise de les empêcher de s'installer à cet endroit. Nous implorons les amateurs de canots de ne pas aller pagayer dans le secteur. Rappelons à ceux qui ragent à la présence de ces volatiles près de chez eux et qui voudraient s'en débarrasser, il faut utiliser du fil de pêche en nylon de 10 livres de tension et bien le tendre à environ 1 mètre au-dessus de l'eau tout en entrecroisant les lignes sans qu'elles se touchent. Plus il y a de lignes, plus c'est efficace.

Subvention. Le député fédéral de Portneuf, monsieur Claude Duplain, confirmait dernièrement à madame Francine Paquet, trésorière de l'APLSI, l'obtention d'une subvention de 1 925 \$ dans le cadre du programme Placement Carrière-Été 2002. Ce programme favorise l'embauche de personnel étudiant. Dans notre cas, le personnel subventionné sera affecté au camp de jour.

Un été ? Vous connaissez sans doute ces Anick, Christine, Colette, Julie et autres, ces miss Météo de la télé et de la radio toutes plus infantilisantes les unes que les autres et qui nous avertissent de bien nous chauffer pour marcher dans la neige, de bien nous vêtir et de mettre nos mitaines parce qu'il fera froid ou, le cas échéant, de déployer notre parapluie. Il y en a une qui s'est posé la question existentielle qui intéressera sûrement les villégiateurs que nous sommes : «Nous n'avons pratiquement pas eu d'hiver, nous n'avons pas de printemps, aurons-nous un été ?». N'empêche qu'elle avait peut-être raison de s'interroger, car le 14 mai, la pluie du matin s'est transformée en neige, puis en grêle pour redevenir de la neige. C'est à se demander si l'hiver ne passera pas l'été par ici ? Sur ce, bel été à vous tous !

Définition du B.B.Q.

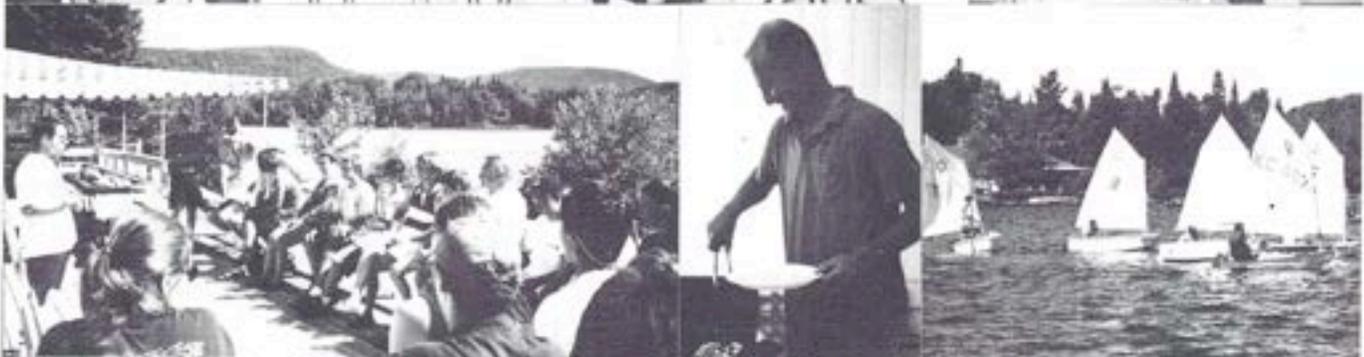
BARBECUE n.m. (de l'espagnol *Barbacoa*) C'est la seule cuisine qu'un « vrai » homme fera volontairement.

Quand un homme se porte volontaire pour faire ce type de cuisine, la chaîne des événements suivants est alors actionnée :

1. La femme va à l'épicerie.
2. La femme prépare les légumes, la salade et le dessert.
3. La femme prépare la viande pour la cuisson, la place sur le plateau avec les ustensiles nécessaires et l'apporte à l'homme qui est étendu à côté du B.B.Q. en train de siroter une bière.
4. L'homme place la viande sur le gril.
5. La femme va à l'intérieur mettre la table et vérifier la cuisson des légumes.
6. La femme revient à l'extérieur pour dire à son mari que la viande est en train de brûler.
7. L'homme enlève la viande de sur le gril et l'apporte à la femme.
8. La femme prépare les assiettes et les apporte sur la table.
9. Après le repas, la femme dessert la table et fait la vaisselle.
10. L'homme demande à la femme si elle a apprécié son congé de cuisine. Devant son air ennuyé, il en conclut que les femmes ne sont jamais satisfaites.

Linda Gauthier

VOILES D'OR



Pétanque 2001

La saison de pétanque 2001 a pris fin avec la remise du trophée «Piché». Cette saison passe donc à l'histoire.

Cette année, dame Nature avait fait croître une multitude de petits érables sur la surface de jeu au Club nautique. Dès la reprise des activités, les joueurs ont constaté que cette forêt miniature disparaissait progressivement d'une semaine à l'autre sous les mains et le râteau de Carole Séguin, la nouvelle gardienne du Club. Un gros merci de la part de tous les joueurs pour ce beau travail et également pour l'entretien impeccable de la pelouse bordant le terrain de pétanque.

Chez les adeptes, la relève fut assurée par Ginette et Gilles Martineau comme recrues de l'an 2001. Étant résidents à l'année au lac, ils sont devenus des réguliers du mardi et du jeudi de la pétanque. Bienvenue à vous deux et à tous les autres qui oseraient suivre vos traces.

La fièvre du tournoi s'est abattue sur le lac Sept-Îles encore cette année. À peine quelques paroles d'invitation lancées et quelques numéros de téléphone composés que déjà la liste de vingt-quatre joueurs était dressée et cela sans aucune défection de dernière minute. Merci à tous de votre participation !

L'équipe de Maxime Plamondon, Thérèse Paradis et Claire Potvin a travaillé très fort avant de concéder la victoire à l'équipe de Fernand Barbeau, Gilles Martineau et Raymond Savary par le pointage de 13 à 2.

La fièvre du tournoi ne s'est estompée qu'après un bon souper servi au restaurant Le St-Raymond, le tout dans une ambiance très chaleureuse.

En terminant, un appel à toutes celles et tous ceux que la pétanque pourrait intéresser. La saison 2002 sera inaugurée le 25 juin à 19h, au Club



nautique. Elle se poursuivra tous les mardis et jeudis soirs, également à 19h. Nous vous attendons nombreux avec vos boules de pétanque.

Monique et René Pelletier

Les motomarines

Source : La FAPEL

NON aux motomarines!

Là où la force de l'opinion publique se fait sentir, les motomarines prennent du recul. Mais c'est aux États-Unis que le phénomène est le plus marqué! C'est bien connu, les Américains savent comment brasser efficacement leurs élus, tout en contribuant généreusement au financement des organismes qui défendent leur cause, ce qui n'est pas le cas au Québec, loin de là! La FAPEL, par exemple, mène un combat solitaire même si, ici comme ailleurs, bien sûr, les motomarines font grincer les dents de milliers de citoyens! Mais ça ne va jamais plus loin. Pas de véritable mouvement d'opinion publique! Pourtant, selon Abraham Lincoln, un des plus célèbres présidents américains : «Tout passe par l'opinion publique! Avec l'opinion publique, le succès est assuré; sans elle, c'est la faillite. Ceux qui s'appliquent à forger l'opinion publique exercent sur la société une influence encore plus profonde que ceux qui font les lois ou qui prennent les décisions.» Qu'attendons-nous?

Les belles victoires de l'opinion publique américaine

- Aux États-Unis, treize parcs nationaux où les activités nautiques étaient importantes viennent d'interdire les motomarines. Dans huit autres parcs, les directeurs ont obtenu un répit de quelques semaines durant lesquelles ils

devront élaborer des règlements spécifiques, sinon, ce sera l'interdiction totale.

- Au Michigan, les motomarines doivent se tenir à 200 pieds (60 mètres) de la rive et des autres bateaux.

- Dans le Maine, les motomarines sont maintenant interdites sur plus de 250 plans d'eau.

- Grâce à Bluewater, un des plus puissants groupes de citoyens aux États-Unis, les motomarines ont été mises au ban sur d'importants territoires situés à l'intérieur de cinq grands parcs américains. Il s'agit des parcs suivants : North Cascades National Park (Washington), Chattahoochee River National Recreation Area (Georgia), Voyageurs National Park (Minnesota), St-Croix National Scenic Riverway (Wisconsin), Isle Royal National Park (Wisconsin)

- Les motomarines ne sont plus permises dans les eaux du Marin County, une péninsule située au nord du Golden Gate, le pont de San Francisco. Il n'y a plus de motomarines sur la côte et dans les baies ainsi que dans les rivières et les estuaires, jusqu'à une distance de 7 milles à l'intérieur des terres.

- À San Francisco, les motomarines sont maintenant interdites dans une bande de 350 mètres du rivage.

Il y a plus d'un siècle, l'humanité faisait un pas de géant en passant des latrines à la fosse septique

À l'époque du télescope Hubble et de l'autoroute électronique, on peut avoir de la difficulté à s'imaginer qu'il y a un peu plus d'un siècle, «l'invention du siècle» prenait la forme d'une fosse septique. À ce moment-là, la disposition des matières fécales posait de très sérieux problèmes d'hygiène. À la campagne, on se débrouillait assez bien. L'espace ne manquait pas et les paysans avaient depuis longtemps découvert qu'un puisard ou un simple trou creusé dans la terre était la façon la plus simple, la plus pratique et la plus hygiénique de se débarrasser des excréments.

L'époque des grandes odeurs

Dans les villes, la population était beaucoup plus dense et les réseaux d'égout n'étaient pas encore monnaie courante. On en était encore aux latrines où s'accumulaient des tonnes de «solides» et où, on s'en doute un peu, les odeurs étaient carrément repoussantes. Les citadins les fuyaient comme la peste, préférant se soulager à ciel ouvert, dans un «p'tit coin sombre» et bien aéré. C'était l'époque des grandes odeurs. Les plus fortunés se payaient les services d'un pauvre bougre pour faire vidanger et nettoyer régulièrement les latrines. Ce travail se faisait «à la p'tite pelle» bien sûr, mais c'était le seul moyen de les nettoyer et de les rendre plus accueillantes. Les nobles excréments étaient ensuite transportés tant bien que mal à la sortie de la ville, à l'aide d'une dégoulinante charrette.

L'invention du siècle

En 1881, à Vesoul, en France, un dénommé Jean-Louis Mouras dépose une demande de brevet pour «une vidangeuse automatique et inodore». Mouras avait observé qu'une partie des matières fécales passait de l'état solide à l'état liquide lorsque les eaux d'évier et des cabinets d'aisances séjournaient pendant un certain temps dans un contenant hermétique. Mouras venait de découvrir que, dans un milieu septique, c'est-à-dire un milieu en décomposition, des microbes d'un type bien particulier, les «anaérobies», arrivaient à liquéfier les matières fécales. Toute une découverte, car dans les fosses à l'air libre et bien oxygénées des latrines, les matières fécales demeuraient à l'état solide. Le génie de Mouras était d'avoir compris qu'en harnachant les microbes «anaérobies», la vidange des fosses allait devenir plus hygiénique.

Le presbytère devient un banc d'essai

Jean-Louis Mouras peut se compter chanceux. N'eut été d'un bon abbé, le curé Moigno, sa découverte n'aurait jamais fait le tour du monde et nous en serions peut-être encore aux latrines aujourd'hui. Ce bon vieux curé s'est révélé être son plus ardent chercheur... et propagandiste ! L'abbé Moigno était un être naturellement curieux et tourné vers la science comme bien des hommes de religion de l'époque. Intrigué par la découverte de Mouras, il avait décidé d'en construire un prototype dans son presbytère afin de pouvoir observer, au jour le jour et à travers une vitre, ce qui se passait à l'intérieur. C'était son aquarium et son banc d'essai. Ses observations attirèrent l'intérêt du milieu scientifique... et du monde ordinaire ! Et pour cause ! Essayons un instant d'imaginer ce que pouvait être, à l'époque, la réaction des pauvres pénitents qui, mettant les pieds au presbytère, découvrent que leur curé va et vient, sans sourciller, des matières spirituelles aux matières fécales. Mais laissons l'abbé Moigno nous décrire son expérience.

«On jeta dans l'aquarium, avec les matières fécales, environ dix litres tant d'urine que d'eau de savon et de vaisselle, pour le placer à peu près dans les conditions des grandes fosses. Introduites le 29 août, les déjections solides étaient complètement liquéfiées le 16 septembre, à l'exception des matières non digérées par l'estomac, les pépins et les peaux de raisins, les concrétions pierreuses des poires, etc.».

Pour l'abbé Moigno, c'était un miracle et il prédisait déjà que Jean-Louis Mouras allait un jour prendre place «parmi les bienfaiteurs de l'humanité» !

La fosse septique est baptisée en Angleterre

La fosse Mouras était en fait une fosse «septique». Mais cette expression n'était pas encore connue en France. On parlait de la fosse à Mouras, tout simplement, ou de la «vidangeuse automatique». Nous devons l'appellation de fosse septique à un gentleman-inventeur britannique. Donald Cameron a breveté une fosse en 1897 -16 ans après Mouras - sous le nom bien britannique de «septic tank». En baptisant sa fosse, il voulait rappeler que l'efficacité des fosses dépendait de l'action des bons microbes. La fosse «septique» était née.

Source : FAPEL

La chronique de Florent

Par Florent Laberge



Groupe de protection de la faune et des eaux du lac Sept-Iles

• Depuis la pose par la Ville de l'actuel grillage à la décharge, en 1995, une ouverture d'environ deux pouces entre le grillage et le bas de la structure de béton du barrage laissait s'échapper des truites. Combien?

Dieu seul le sait! Cette brèche a été découverte lors d'une plongée du biologiste de la Société de la Faune et des Parcs du Québec, monsieur Jean-Guy Frenette, au printemps 2001. La capture de trois autres truites arc-en-ciel dans un filet installé en bas du barrage, sur la rivière Portneuf, a confirmé l'hypothèse selon laquelle nous perdions des truites. Je tiens à remercier chaleureusement messieurs Antoine Lacoursière et Gilles Hardy qui ont effectué la correction appropriée avec la collaboration de la Ville de Saint-Raymond qui a fourni les matériaux nécessaires.

- Également au printemps 2001, toujours avec l'aide de monsieur Frenette et de son équipe, quatre filets ont été installés dans les eaux du lac Sept-Iles et un au lac au Chien. Des remerciements doivent être adressés à messieurs Yvon Alain, Gilles Boudriau et Antoine Giguère qui ont collaboré à la pose et à la levée de ces filets qui regorgeaient principalement de meuniers au travers desquels se pointaient quelques truites (Voir photos dans ce numéro). Le rapport de cet inventaire de même que les recommandations appropriées concernant la faune du lac sont attendus au courant de 2002. Nous en reparlerons en 2003.
- Nous n'avons présentement pas de programmes en vue avec la Société de la Faune et des Parcs du Québec, hormis l'intérêt manifesté relativement à la perte d'un certain nombre de truites par le barrage. Nous prévoyons peut-être étudier, avec la Ville, la possibilité de faire se déverser les eaux du lac par le dessus du barrage et non par le fond, ce qui règlerait définitivement à la fois la perte possible de truites et la stabilisation naturelle du niveau du lac. Le système actuel pourrait être conservé en cas de besoin.
- Avec le fonds d'ensemencement disponible, votre Groupe de protection de la faune et des eaux du lac Sept-Iles a acheté 1 867 truites arc-en-ciel pour ce printemps 2002. Des truites vigoureuses dont la taille varie de 9 à 11 pouces. Elles proviennent d'un nouveau fournisseur de Château-d'Eau, près de Valcartier, et

sont certifiées en excellente santé donc exemptes de maladies. En plus de mordre aux leurres habituels, si on sait les trouver, elles se capturent aussi à la mouche. J'en ai fait l'expérience. Bonne pêche!

- Le nettoyage des frayères effectué tous les cinq ans semble porter fruit. La truite mouchetée ou omble de fontaine serait en augmentation dans le lac si on se fie aux déclarations des pêcheurs colligées par Jacques A. Bilodeau. Il est donc important pour les pêcheurs de continuer à fournir cette déclaration annuelle de prises lors du renouvellement de la carte de membre. Les données sont aussi transmises à la Société de la Faune pour établir les statistiques de pêche pour notre lac. Merci à tous les pêcheurs qui coopèrent!
- La journée de pêche du 16 juin 2001 a attiré 24 adeptes. Yvon Ratté a été déclaré champion pour la truite arc-en-ciel et les poissons appât tandis que Gaston Godin l'a emporté dans la catégorie omble de fontaine. Chacun a reçu un gilet souvenir. Bravo aux champions et à toutes celles et ceux qui ont participé. Nous encourageons les membres à participer à la prochaine Journée de la pêche qui aura lieu le 8 juin 2002. À ce sujet, voir les informations publiées dans le *Mini Alouette* quant aux heures d'enregistrement. La première de cette activité a été tenue en 1991. Cette année-là, 20 pêcheurs s'étaient enregistrés. Nous n'avons pas la statistique pour 1992, mais pour les années suivantes cela va comme suit : 1993 : 23 pêcheurs; 1994 : ??; 1995 : 15; 1996 : 18; 1997 : 20; 1998 : 18; 1999 : 18; 2000 : 15; 2001 : 24.
- Lors de l'Assemblée générale annuelle 2001, des membres de l'APLSI ont exprimé le désir que la pêche blanche soit de nouveau autorisée au lac Sept-Iles. Une résolution a donc été votée en ce sens afin que l'APLSI demande à la Société de la Faune et des Parcs du Québec que la pêche blanche soit rétablie sur le lac Sept-Iles. Cette demande est actuellement à l'étude et nous attendons toujours une réponse.
- Le Groupe pour la protection de la faune et des eaux du lac Sept-Iles est composé des membres suivants : Yves-Jean Fournier, Jacques A. Bilodeau, Alain Bardenet, Antoine Lacoursière, Yvon Alain et moi-même, Florent Laberge. Depuis plus de dix ans, avec d'autres bénévoles ayant participé aux diverses actions menées tels les inventaires, la restauration des frayères et leur entretien, la cueillette de meuniers, les ensemencements, nous tentons de protéger et de développer, si possible, le capital faunique du lac.

Florent Laberge

LE SONDAGE : DES RÉSULTATS CLAIRS POUR DES PRIORITÉS D'ACTION

Par : André Martin

Des priorités bien identifiées

Les priorités d'action doivent aller à l'environnement, à la tranquillité et à la défense des intérêts des membres tout autant qu'à la sécurité nautique par la pose de bouées et par l'adoption d'un code d'éthique pour les conducteurs d'embarcations. Les attentes sont beaucoup moins fortes au sujet de l'organisation des activités pour les jeunes comme pour les adultes.

La rénovation du quai, de la descente à bateaux et de la pompe à essence sont des priorités nettement affirmées. Quant à la rénovation du Club, il s'agit plutôt de viser à un bon entretien qui le rendrait attrayant plutôt qu'à investir dans une rénovation majeure.

Les membres sont en faveur, si nécessaire, d'une hausse raisonnable (entre 20\$ et 50\$) de la carte de membre et d'un partenariat avec la Ville de Saint-Raymond à la condition que l'APLSI garde le contrôle sur le site, principalement sur la descente à bateaux.

Voilà ce qui ressort de la compilation des réponses au sondage.

La majorité des membres se sont prononcés.

Au moment de mettre sous presse (21 avril), 203 questionnaires nous ont été retournés, soit un taux de réponses de 57.5%, taux supérieur à ce qu'on observe régulièrement dans les études scientifiques. On peut donc affirmer, sans trop de risque de se tromper, que les réponses reçues représentent l'opinion de l'ensemble des membres. Les résultats de cette consultation sont présentés par grands thèmes abordés dans le questionnaire. On trouvera aussi quelques commentaires qui illustrent bien ce que pensent les membres.

Des membres qui vieillissent

Certains faits doivent être mis en lumière. D'abord, les membres de l'Association vieillissent, ce qui n'est pas sans importance sur leur degré de participation aux activités, sur le choix qu'ils font de conserver certains équipements par rapport à d'autres et enfin sur le fait qu'il faut rechercher de nouvelles sources de financement plutôt que se fier aux « traditionnelles corvées de bénévoles ».

Près de la moitié (44.9%) des répondants ont 55 ans ou plus. De plus, près des trois quarts (72.9%) n'ont plus d'enfants ou d'adolescents qui habitent régulièrement avec eux à leur résidence du lac Sept-Îles. Enfin, 35% résident en permanence au lac alors que 14% de ceux qui y ont une résidence secondaire veulent faire de même d'ici 5 ans. Ce qui signifie que, d'ici peu, la proportion des membres qui résident au lac à l'année pourrait atteindre 45%.

L'environnement, la sécurité et la tranquillité

La presque totalité des membres veut que l'APLSI conserve comme première priorité le maintien des mesures pour protéger l'eau et la faune (80%) et la défense des intérêts communs des membres (78%). Les commentaires suivants reflètent bien la pensée de la majorité : « *Nous quittons la ville pour retrouver la nature sauvage. De grâce, faites le nécessaire pour conserver notre tranquillité et la protection des eaux et de l'air et ainsi la valeur de nos propriétés.* » ou encore « *Celle-ci (APLSI) doit donc se concentrer sur la préservation de notre richesse et moins sur l'organisation d'activités. Il faut faire de l'environnement notre priorité ...il est si beau notre lac.* ».

Comme troisième priorité, les membres optent, à 72%, pour la sécurité nautique par la pose de bouées indiquant les dangers pour la navigation. Suit de très près la tranquillité des lieux d'abord par la mise en place d'un code d'éthique concernant la circulation des bateaux (67%) et des hydravions (62%). Ces commentaires résumés bien la pensée des membres : « *Le moins de bruit de moteurs possible, bateaux de course, avions et seadoo.* » ou encore « *Les bateaux vont trop vite et passent trop près de la rive ou des quais* » et enfin « *S.V.P. trouvez des moyens d'arrêter les courses de bateaux à moteur qui font un bruit d'enfer...C'est le pire cauchemar au lac Sept-Îles.* ».

Moindre importance des activités organisées

L'âge moyen des membres et le fait que peu d'entre eux (27%) ont encore leurs enfants avec eux, semblent influencer grandement l'importance qu'ils accordent à l'organisation d'activités. Seulement 42% trouvent très important qu'on maintienne le Camp de Jour, cette proportion en passant à 30% pour les activités destinées aux jeunes et à 10% pour les activités socioculturelles ou sportives pour adultes.

Les seules activités pour lesquelles environ la moitié des répondants se sont dit intéressés à participer sont la parade de bateaux (53%), le souper (47%) et le brunch (40%). Il n'est pas surprenant que l'organisation d'activités sportives et culturelles arrive aux derniers rangs de ces priorités. Comme l'a écrit un membre dans ses commentaires « Nous nous impliquons, chacun et chacune de nous dans la famille, dans diverses activités au cours de l'année, en ville. Le lac représente pour nous un lieu de repos, de récupération. Nous n'avons pas l'intention de nous impliquer; ça serait alors dupliquer notre rythme de ville dans notre lieu de repos. ». Par contre, les deux tiers des membres se montrent favorables à des activités d'hiver comme une piste de ski de fond ou une patinoire.

Le quai et la pompe à conserver prioritairement

On choisit d'abord comme essentiels la pompe à essence (73%) et le quai (58%). Les membres y tiennent principalement pour continuer à se servir de la descente à bateaux et de la pompe à essence, mais plusieurs, si on se fie aux commentaires reçus, trouvent aussi que ces deux équipements sont essentiels pour la sauvegarde de l'environnement et de la tranquillité.

Ces quelques phrases résument bien les nombreux commentaires à ce sujet : « Je considère la pompe à essence essentielle parce que je crois que ça évite des transbordements d'essence susceptibles d'être dangereux pour l'environnement » et pour le quai et la descente à bateaux « à conserver prioritairement, ne serait-ce que pour garder le contrôle de l'accès au lac par la descente à bateaux et conserver ainsi un certain calme sur le lac ».

Le Club : une rénovation sans exagération

En troisième rang, 39% des membres indiquent que le **bâtiment du Club nautique** est un équipement tout à fait essentiel. Les nombreux commentaires reçus nous indiquent toutefois que, s'il faut garder le Club ouvert, les investissements doivent aller plutôt à sa conservation en bon état plutôt qu'à une rénovation majeure. « Le Club nautique demeure un lieu de rencontre très intéressant pour l'esprit communautaire des résidents et de ce fait mérite d'être conservé. » Mais selon plusieurs, il faut « rénover le bâtiment du Club sans exagérations et en faire l'ouverture seulement lors des activités ».

Quant aux autres équipements, la majorité des membres indiquent qu'il ne faut pas y accorder une trop grande priorité puisque peu d'entre eux jugent tout à fait essentielle la conservation des terrains de tennis (16%), des voiliers et canots (9%) ou du terrain de pétanque (8%).

Des sources de financement diversifiées

La très grande majorité des répondants sont d'accord avec une hausse de la carte de membre pour assurer les rénovations qu'ils jugent essentielles. Malgré que 17% indiquent qu'on ne devrait pas hausser le coût de la carte et rénover uniquement le quai et la descente à bateaux, 35% indiquent qu'ils accepteraient une hausse de 20\$ pour conserver aussi la pompe à essence et 48% accepteraient une hausse de 50\$ pour y ajouter en plus la rénovation majeure du bâtiment du Club.

Pour éviter cette hausse, plus de la moitié des membres sont tout à fait d'accord avec l'idée de louer le Club à des partenaires de la région (56%) ou à des promoteurs privés (54%).

Toutefois, dans les commentaires, on identifie surtout la Ville de Saint-Raymond comme partenaire majeur. La citation suivante illustre très bien les nombreux commentaires reçus : « Il serait tout à fait normal que la municipalité dont on fait partie et à qui on paie des taxes assez substantielles s'implique et prenne en charge la bâtisse du Club nautique et l'organisation d'activités socio-culturelles ou sportives pour ensuite en faire profiter tous les citoyens payeurs de taxes de Saint-Raymond ».

D'autres ajoutent que, advenant cette hypothèse, il faut que l'APLSI garde le contrôle du site : « Nous tenons toutefois à ce que la descente à bateaux ne devienne pas accessible à une multitude de bateaux motorisés parce que la circulation est déjà suffisante sur le lac, en particulier en fin de semaine », ou encore « que le club devienne propriété de la Ville sous le contrôle de la corporation des loisirs APLSI, ... engagement, programmation, etc ». Il faut enfin noter que 84% des répondants sont favorables à rendre accessibles à la population de Saint-Raymond les activités organisées.

En conclusion

Les réponses et les commentaires reçus seront d'une grande utilité pour la préparation des propositions présentées par votre Bureau de direction à l'Assemblée générale spéciale du 22 juin. Les tableaux statistiques des réponses au sondage seront déposés lors de cette assemblée.

Un grand merci à Antoine Lacoursière qui a effectué la réception et la classification des questionnaires et qui s'est si aimablement chargé d'une première compilation des résultats.

Un grand merci surtout à toutes celles et tous ceux qui ont pris le temps de nous répondre et qui ont ainsi participé à cette réflexion sur l'avenir. Comme nous l'a écrit un membre : « Bravo pour ce sondage qui nous oblige à réfléchir, à prendre position. Je suis consciente qu'on ne peut retourner dans le passé, qu'il faut composer avec les réalités actuelles ».

SÉCURITÉ NAUTIQUE : UN NOUVEAU CONTEXTE, DE NOUVELLES MESURES

Par André Martin

Un nouveau contexte plus exigeant

Saviez-vous qu'aucun organisme ne peut poser de bouées sur un lac sans risquer d'être poursuivi en cas d'accident? Saviez-vous que la pose de bouées doit se conformer au Règlement sur les bouées privées qui régit toutes les eaux canadiennes, y compris les lacs? Saviez-vous que la Garde côtière canadienne précise les types de bouées à utiliser, très coûteuses d'ailleurs, et en fixe les dimensions, les caractéristiques et les couleurs? Saviez-vous que, tout comme pour le « permis » maintenant exigé pour la conduite d'embarcations, l'utilisation de ces bouées « officielles » sera obligatoire d'ici trois ans?

On est loin des bouteilles de plastique peintes en orange placées par de valeureux bénévoles, tels les Pleau, Lacasse, Lefrançois, Gauvin, Cayer et Girard pour indiquer les roches et les passages dangereux.

Il faut louer les efforts de ces bénévoles, agissant en bon père de famille comme on dit dans le langage juridique, qui n'ont pas hésité à poser des gestes pour améliorer la sécurité nautique au bénéfice de tous. Toutefois, avec le nouveau code civil, ces bénévoles ne sont plus à l'abri, pas plus que les directeurs de l'APLSI, de poursuites civiles en cas d'accident.

Est-ce que cela veut dire qu'il n'y aura plus de bouées sur le lac pour indiquer les écueils et les passages dangereux? NON!!!

L'APLSI se devait d'agir, la Ville aussi

Les directeurs de l'APLSI, préoccupés de la sécurité de la navigation sur notre lac, ont entrepris des démarches afin que soit assurée la relève des bénévoles qui ont pris sur eux de poser, à chaque année, des bouées aux endroits les plus dangereux du lac.

Le Bureau de direction de l'APLSI a saisi la Ville de Saint-Raymond de ce problème. Les autorités municipales ont convenu que la Ville devait exercer ses responsabilités à l'égard de la sécurité nautique au lac Sept-Îles. Rappelons que la Ville s'était déjà engagée dans cette voie en 1998 en participant à une campagne de sensibilisation conjointe conduisant à la pose de bouées indiquant les zones où il était souhaitable de circuler à vitesse réduite. C'est une expérience qui aura duré un été.

Un comité conjoint à l'oeuvre

Un comité conjoint APLSI-Ville de Saint-Raymond a donc été mis sur pied, il y a plus d'un an. Ce comité, formé de messieurs René Hendriks, et Pierre Gauvin pour l'APLSI et du conseiller Pierre Gagnon, représentant de la Ville, a consacré plusieurs heures de travail à l'étude de la situation pour proposer des mesures pour accroître la sécurité de la navigation et sensibiliser tous les utilisateurs afin que tous adoptent des attitudes à la fois sécuritaires et respectueuses des autres et de l'environnement.

Leurs propositions ont d'abord été entérinées par le Bureau de direction puis examinées par le Conseil municipal. Suivant cet examen, il a été convenu que la Ville se chargerait de l'achat (12 000\$), de l'entretien et du remisage des bouées ainsi que de l'assurance responsabilité. Par ailleurs, l'APLSI verrait à la confection des ancrages (2 000\$) et à la mise en place des bouées au printemps et à leur sortie de l'eau à l'automne.

Au moment de mettre sous presse, il restait quelques détails à régler avec les assureurs. Par la suite, la Ville discutera avec le Bureau de direction des modalités de financement. Si elles devaient conduire à la levée d'une taxe de secteur, la Ville consultera alors les contribuables du lac Sept-Îles avant d'adopter un règlement.

Un plan de balisage et de nouvelles bouées

LE «PROJET» DE PLAN DE BALISAGE EST REPRODUIT DANS LES PAGES CENTRALES DE L'ALOUETTE. Les membres pourront donc le détacher et le conserver.

Ce projet de plan de balisage, élaboré avec la Garde côtière canadienne, indique la localisation des bouées et le type de bouées à utiliser. Les 37 bouées qui seront posées sont de six types :

- 26 bouées d'avertissement indiquant les écueils pour la navigation;
- 2 bouées identifiant les endroits interdits;
- 3 bouées de renseignement donnant des indications sur les particularités de la circulation;
- 2 bouées de natation indiquant ces zones;
- 1 bouée de danger isolé;
- 3 bouées de contrôle indiquant les zones de limitation de vitesse souhaitée.

Un travail à poursuivre

Un dépliant sera remis à tous les membres ainsi qu'aux plaisanciers de la Plage BeauSoleil et aux invités qui utiliseront la descente à bateaux. On y présentera le plan de balisage et on insistera sur les règles de sécurité à observer ainsi que sur les moyens à utiliser pour nuire le moins possible à la tranquillité des riverains. Pour l'an prochain, on songe à l'élaboration d'un code d'éthique sur les comportements sécuritaires et respectueux de l'environnement auquel pourraient adhérer les membres et

les utilisateurs de la descente à bateaux et de la pompe à essence.

En terminant, il faut remercier ceux qui, par le passé, ont contribué à améliorer la sécurité sur notre lac, que ce soient les bénévoles « poseurs de bouées » des années passées ou les membres du comité conjoint ainsi que le Conseil de Ville. Merci surtout à tous les riverains qui se font un devoir d'adopter une conduite sécuritaire et respectueuse d'autrui.

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC-SEPT-ÎLES inc.

RAPPORT FINANCIER PROVISOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2000

RÉSULTATS

	FONDS NON AFFECTÉS		FONDS AFFECTÉS			
	ADMINISTRATION GÉNÉRALE		ENSEMENCEMENT		IMMOBILISATIONS	
	2000	1999	2000	1999	2000	1999
REVENUS						
Subventions	4 537 \$	11 189 \$				
Cotisations	15 748 \$	9 368 \$	2 515 \$	2 585 \$	1 650 \$	2 065 \$
Produits pétroliers	3 689 \$	4 419 \$				
Inscriptions	3 927 \$	3 842 \$				
Contributions	-----	1 958 \$				
Intérêts et autres	2 933 \$	1 802 \$	215 \$	256 \$	75 \$	35 \$
Publicité	1 572 \$	1 424 \$				
TOTAL	29 406 \$	34 052 \$	2 739 \$	2 841 \$	1 725 \$	2 100 \$
DÉPENSES						
Contrats	2 467 \$	10 278 \$				
Entretien	2 257 \$	11 650 \$				
Salaires et av. sociaux	6 700 \$	7 228 \$				
Assurances	4 668 \$	4 329 \$				
Divers	395 \$	2 996 \$				
Bureau	2 013 \$	1 323 \$				
Taxes	1 065 \$	1 124 \$				
Autres	1 835 \$	880 \$	2 759 \$	3 000 \$		
Immobilisations						
TOTAL	21 319 \$	39 808 \$	2 789 \$	3 000 \$		
BÉNÉFICE (PERTE)	8 096 \$	(5 756 \$)	(59 \$)	(159 \$)	1 725 \$	2 100 \$
SOLDES AU DÉBUT	32 551 \$	36 340 \$	4 729 \$	7 888 \$	788 \$	(2 345 \$)
VIREMENTS INTERFONDS	(825 \$)	1 967 \$		(3 000 \$)	825 \$	1 033 \$
SOLDES À LA FIN	39 822 \$	32 551 \$	4 670 \$	4 729 \$	3 338 \$	788 \$

Une grande première sur le lac

Par Yvon Alain

Au grand désespoir des amateurs de sports d'hiver, la saison 2001-2002 a tardé à se manifester, quoique cette anomalie ait été compensée, en bonne partie, par l'ingéniosité de certains résidents.

Dès le 16 décembre, quelques braves ont osé sonder, en patins, l'épaisseur de la glace. Puis quelques centimètres de neige nous ont obligés à pelleter. Pas moins de vingt-cinq patinoires sont apparues, la plus grande occupant toute l'embouchure de la petite rivière Gosford, les quais servant de bancs. De petites mais fréquentes chutes de neige se sont quotidiennement succédé. Les VTT sont alors passés à l'action, d'abord en déblayant des sections, puis progressivement, reliant ces dernières pour former un anneau de glace long d'une dizaine de kilomètres sur trois mètres de largeur. Pour Alexandre Leclerc, c'était une belle façon d'accueillir sa fille Marie, de Ottawa, et de lui rappeler qu'il y avait autre chose que le canal Rideau. Pour Francine Lesage, surnommée la «maitresse du lac», c'était un pied de nez à l'ex-maitresse Boucher et son petit anneau de glace de Sainte-Foy. Même le maire L'Allier, fort de ses fusions, n'avait pas encore réussi à sécuriser la rivière Saint-Charles pour les patineurs.

Dans les années 1950, sur le lac, nous avons vu des groupes de patineurs se faire traîner par des automobiles. Environ vingt et quelques années plus tard, c'étaient les courses folles des autos et leurs glissades incontrôlables au freinage. Cela durait trois ou quatre jours tout au plus. L'anneau 2001-2002 va donc faire sa marque grâce aux VTT équipés d'une gratte de Alexandre Leclerc, André Julien, Denis Cayer, Claude Paquet, Jean Savary, sans oublier Roch Barrette et Guy Moisan avec leur motoneige également munie d'une gratte.

Parallèlement au corridor de glace, courait une piste de ski de fond tracée par le notaire Bernard Perron. Le sentier pour motoneiges avec balises munies de réflecteurs avait doublé de longueur pour ceinturer tout le lac, une contribution des Claude Godin, André Julien, Jean-Claude Gingras et Denis Cayer. Ce dernier l'a d'ailleurs entretenu l'hiver durant au grand plaisir tant des marcheurs assurés de ne pas s'enfoncer dans la gadoue qu'à celui des motoneigistes.

Planches à neige, avions sur skis, bicyclettes, motos, bref tout ce qui était motorisé ou pas était dans le décor. On avait même aménagé un saut au milieu du lac. Face au chalet de Jean et Bibiane Lortie, la patinoire s'était transformée en curling pour la compétition du Nouvel An, à 00h01. Beaucoup de monde. Initiative de Francine Lesage et de Guy «Yogi» Moisan, une halte-bouffe avait pignon sur le lac. Café, soupe aux pois, hotdogs, boissons gazeuses, jus, « cafés chantants » étaient servis gratuitement par les Lesage-Moisan, Patricia Laperrière, Odette Fortin, Ginette Godin, Linda Lépine, le tout sous

la commandite de Marché Provigo, Intersport, le député Claude Duplain, Resto-Bar Le Mondial, Fer Di-Mo et Aviation Batiscan. Deux cabanes dont une chauffée étaient fournies par Jean-Claude Gingras et Raymond Girard, sans oublier la toilette écologique chauffée, gracieuseté du Service des loisirs de Saint-Raymond.

Bien sûr, ces aménagements ont demandé beaucoup de bénévolat. En plus des gens cités plus haut, ajoutons les Benoit Moisan, Laval Lortie, Magella Leclerc, Daniel Verreault. Si quelqu'un a été oublié, excusez l'omission. Vous savez, la mémoire à mon âge...

Qui dit patinage, dit risque de chute. Et qui dit chute dit risque de fracture, a fortiori sur un plan d'eau gelé. Ainsi, on oublie souvent que les lacs fendillent par le froid, surtout la nuit. Qui n'a pas entendu ces craquements parfois inquiétants? Il y a plusieurs théories sur le phénomène. Toujours est-il que cinq ou six personnes ont subi une fracture lors d'une chute en patinant, la perte d'équilibre étant souvent due à une fissure dans la glace. Espérons que ces malencontreux accidents ne laisseront pas de séquelles permanentes.

Au nom de toutes celles et de tous ceux qui ont profité de tous ces aménagements, ne serait-ce que comme spectatrices ou spectateurs, merci... et récidivez, si un temps approprié le permettait.



Alex Leclerc



Joindre l'utile à l'agréable. André Julien, ses petits enfants et le petit voisin Sébastien Verret

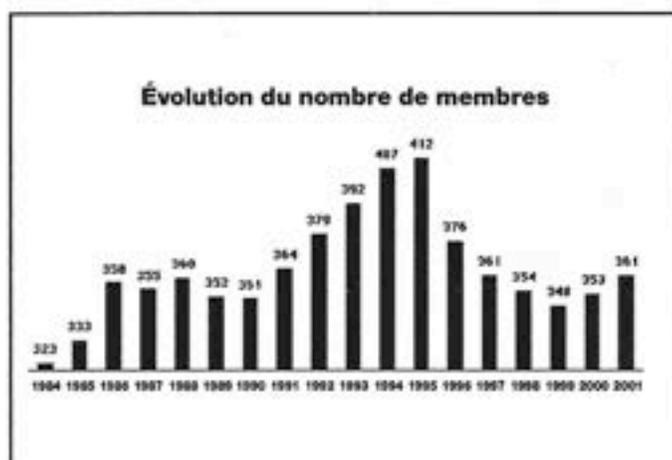
CHRONIQUE DE JACQUES A. BILODEAU

Recrutement 2001



Le nombre de membres en 2001 a augmenté à 361 soit 8 de plus qu'en 2000. On constate que 28 nouveaux membres se sont joints à nous et que 20 membres de 2000 n'ont pas pris leur carte en 2001 même s'ils sont toujours au lac. La différence est constituée de membres qui ont quitté le lac

définitivement. On note aussi que 157 résidents sont maintenant permanents soit plus du tiers des résidences du lac. On compte finalement 40 locataires dont seulement 7 proviennent de la Plage BeauSoleil. Le service postal est encore très populaire et a été utilisé par 324 membres soit près de 90 % du total des membres. Les directeurs ont vendu directement 6 cartes et les responsables du Club nautique ont recruté 31 personnes. Il faut remercier mesdames Louise Chouinard et Madeleine Beaumont qui ont fait des rappels aux membres qui n'avaient pas



encore payé leur carte en juin. Évitez-nous d'avoir à vous téléphoner. Répondez rapidement à nos envois postaux. Le graphique présente l'évolution du nombre de membres.

N'oubliez pas de nous transmettre tout changement d'adresse en cours d'année. Vous pouvez nous rejoindre à notre adresse postale:

APLSI, C.P. 5015, Saint-Raymond, Québec, G3L 4R8

Voile 2001

4 août

Compétition régionale «Les Moussaillons»

10 ans et moins : 11, 12, 13 ans
 1. Simon Robitaille 1. Bernard Crépeau
 2. Vincent Gagnon 2. Vanessa Dallaire-Lagacé
 3. Patrick Gagnon

Meilleure fille : Vanessa Dallaire-Lagacé

Recrue : Xavier Brigodet

Overall :

1. Bernard Crépeau 2. Simon Robitaille 3. Vincent Gagnon

Voile d'or

Overall/Laser : **Femmes**
 1. Paul Robitaille 1. Paule Samson
 2. Paule Samson 2. Annick Paradis
 3. François Careau 3. Audrey Morneau

Double :

1. Georges/Annick Paradis
 2. Ken Healy/Nicolas Hainault

Meilleur junior

Mark Parent

Merci aux commanditaires de cette activité!

Location Sauvageau	Germain Autos
Performance Voyer	Garage Lionel Moisan & Fils
Hervé Fiset Autos	Luxoto
Intersport	Futuroto Toyota
MacDonald's	Casse-Croûte Marcotte (Ste-Cath.)
Donnacona	
Metro St-Raymond	St-Raymond Chrysler
Garage L.J.-A. Plamondon	Dalton Ford

Merci aux bénévoles!

Madeleine Beaumont	Jacques Dufour
Jean-Guy Bernier	Serge Mercier
François Paradis	Céline Paradis
France Chartier et son conjoint Marc	

INDEX DES ANNONCEURS

Agents immobiliers	50	Fleurs/Centre Jardin	6
Alimentation Boucheries	32-46	Fosse septique Installation	16-20
Dépanneurs	12-54	Vidange	28-44
Fruits et légumes	12-32-46	Gaz propane	44
Fromagerie	54	Golf	50
Grandes surfaces	32-46	Hôtel	52
Traiteur	12-32	Huile à chauffage/Essence	54
Alarmes	12	Location tentes, tables	32
Aménagement paysager	6	Magasin grande surface	16-22-26-52
Arpenteur-géomètre	56	Meubles et appareils électroménagers	40
Assurances	1	Notaire	16
Autos-Camions Débosselage	30-32	Optométriste	34
(neuf et usagés) Lavage	32	Peinture/Décapage	32
Mécanique générale	10-22-24-56	Pharmacie	16-52
Pièces	20	Pompes à eau (filtration)	10-42
Remorquage	30	Puits artésiens	10
Vente/Service	10-32-38-44	Quincailleries	2-26-42-72
Auvents (abris d'auto, bateau, nettoyage)	44	Réparation bateaux fibre de verre	30-32
Avocats	50	Réparation d'appareils ménagers (vente)	24-56
Bar-danse-chansonnier	8	Restaurants/Café/Bar laitier	8-12-20-46-52
Caisse populaire	4	Salle de spectacle	12
Camping	40	Salons Coiffure	50
Chalets à vendre	28	Scies mécaniques, tondeuses, génératrices	14-24-34-54
Chaussures	10	Souffleurs à neige	14-24-34-54
Cinéma, club vidéo	38	Soudure/Forge	10-22-24
Clinique Santé	16	Sports Articles plein air	22
Conseillère beauté	16-52	Bateaux hors-bord	14-24-34-52
Construction Architecture/Plans	38	Bicyclettes	22-26
Béton	38	Entreposage bateaux, etc	14-24-34
Construction/Rénovation	16-20-30-34-42-50	Hélices, pieds moteurs	14-24-34-52
Couvre-plancher/Tapisserie	26-52-72	Location Canot-kayak	30
Excavation/Terrassement	8-16-30	Vêtements	10-22
Gravier, pierre, sable, terre	8-16-30	VTT	14-24-34
Location d'outils	32	Tabagie/Comptoir Seats	56
Matériaux	2-72	Télévision, téléphones, antennes	34
Portes et fenêtres	2-14-72	Vêtements/Mode	10-14-44
Décoration	2-26-52-72	Vétérinaire	42
Dentistes/Denturologistes	14-26	Ville Saint-Raymond	18
Extincteurs	8-12		

Conception, réalisation et impression par LES IMPRESSIONS BORGIA INC. • (418) 337-6871 • Téléc. (418) 337-7748 • borgia@cite.net

Cueillette et révision des textes par ANTOINE LACOURSIÈRE

Merci aux auteurs des textes

juin 2002

LA FAUNE



Champions pêcheurs



Inventaire 2001 : quelques truites et beaucoup de meuniers.



J-Guy Frenette renseigne



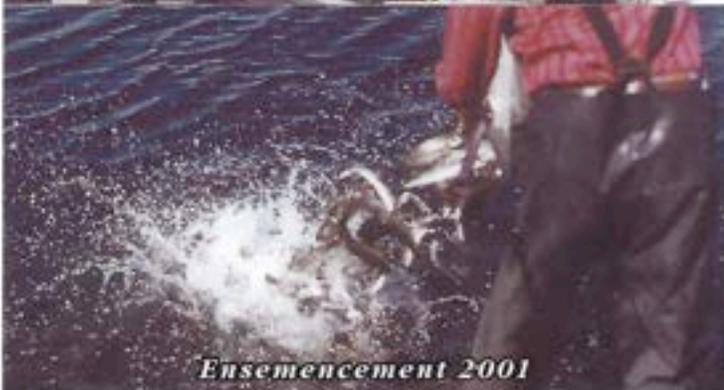
Comme dans l'Érangling



Messieurs J-Guy Frenette et J-Luc Brisebois de la FAPAQ



Installation des filets



Ensemencement 2001



Florent Laberge, initiateur des ensemencements

PRO

Spécialité **MAISON**

*Avec le
service!*

DécoHabitat

*Service complet de décoration
Décoratrice sur place*

*Les Trésors
de Sophie*

ACCESSOIRES DÉCORATIFS

- ✓ Produits de piscine
- ✓ B.B.Q.
- ✓ Meubles de patio
- ✓ Réparation de vitres et moustiquaires
- ✓ Peinture SICO et CHÂTEAU
- ✓ Portes et fenêtres Laflamme et Melco
- ✓ Produits de parterre Permacon

*Et tout ce qu'il
vous faut pour
vos rénovations*

SERVICE DE LIVRAISON

Passez un bel été!

PRO
Rénovation

PAULIN MOISAN INC.

746, rue Saint-Joseph
Saint-Raymond (Québec) G3L 1M5
Tél. : (418) 337-2297
Télé. : (418) 337-8085